L'unité

N° 255 - 4 F L'hebd[illegible]ialiste 17 au 23 juin 1977



Ecrire notre Histoire à la première personne
Etre enfin des hommes et non des instruments
France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Fonds Jean Jaurès

Sommaire

3 à 12 SPECIAL CONGRES

- Hymne du P.s.
- L'image du Parti socialiste, par Jérôme Jaffré
- N'importe quel soir de militant, par Annie Desgranges.
- Votes indicatifs des Fédérations
- La tribune du Congrès, cette semaine : la parole est aux militants

13 à 21 SPECIAL NANTES

- Un bastion « rouge » qui vote enfin à gauche, par Christine Cottin
- Chômage : Les moyennes nationales sont pulvérisées, par Christine Cottin
- Démocratie locale : « Une décentralisation à l'échelle de la ville », par Marie-José Bernardot
- Gestion municipale : L'heure est au réalisme, par Marie-José Bernardot
- Centrale du Pellerin : Les élus sont mobilisés, par Frédérique de Gravelaine

22 INDUSTRIE AERONAUTIQUE : AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD, PAR GUY PERRIMOND

24 MODE : LES GATE-SAUCE DE LA PHILOSOPHIE, PAR GUY PERRIMOND

28 TOM-DOM : LA REUNION, C'EST TOUJOURS LA COLONIE, PAR VERONIQUE NEIERTZ

34 LES ENTRETIENS DE « L'UNITE », CETTE SEMAINE : SERGE REGGIANI

40 MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

PHOTOS ET DESSINS
Barrigue (pages 25,26), Coureuil (pages 1, 4, 13), Demoulin (page 37), Pascal Lebrun (pages 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 31, 34, 35), Pym (page 22), Sipa (page 29), Solo (page 24).

Editorial

NANTES ET L'AVENIR

Au moment où les 1 500 délégués venus de tous les départements de France se retrouvent au parc de la Baujoire, faut-il se demander si le congrès de Nantes est un événement important ? Une première réponse : 175 journalistes français et étrangers et une centaine d'invités représentant plus de 35 partis et organisations de plusieurs continents en suivront pendant trois jours les travaux, ce qui suffit à lui donner une dimension jusque-là inégalée.

Le congrès de Nantes est un événement important parce qu'il est celui d'un parti dont chacun, amis et adversaires, reconnaît aujourd'hui qu'il est devenu, au cours des deux dernières années, le premier parti de France. C'est un événement important aussi parce qu'il est le dernier avant la grande bataille des élections législatives dont il est désormais admis qu'elles ont de fortes chances d'amener la gauche — et donc le Parti socialiste — à la direction des affaires de la France.

C'est dire la somme de responsabilités que vont avoir à assumer les congressistes de Nantes. Ils en ont conscience comme d'ailleurs l'ensemble des militants du P.s. qui l'ont montré en participant activement et sérieusement au grand débat démocratique qui a précédé ce congrès.

Il y a quelques semaines encore, un certain nombre d'observateurs mal intentionnés, ou mal informés, décrivaient ce débat en termes dramatiques. Il n'était question que d'affrontements, de déchirements, de cassure, voire de démission du Premier secrétaire. Toutes prédictions démenties par les faits. Sans doute les observateurs en question ne comprennent-ils pas toujours le fonctionnement interne du parti. Sans doute font-ils mal la différence entre le P.s. et les partis de la majorité dont les congrès consistent à rassembler quelques milliers de personnes amenées par autocars ou trains spéciaux pour entendre des discours de leaders surtout préoccupés de changer d'étiquette et de faire du spectacle.

Un congrès du Parti socialiste, c'est tout autre chose. C'est, bien sûr, l'occasion d'une grande rencontre et même, disons-le, d'une grande fête entre tous ceux qui combattent, souvent sans se connaître, pour un même idéal. Mais c'est aussi le moment pour débattre des problèmes sérieux qui appellent des choix sans équivoque. Et il s'agit là aussi bien des problèmes qui touchent directement à la vie du parti, à son fonctionnement, à l'expression de ses différents courants de pensée que de questions plus proprement politiques qui s'appellent analyse de la crise et solutions pour en sortir, Europe, force de frappe, nationalisations, relations entre le plan et le marché, rapports entre le futur gouvernement de gauche, le parti et le mouvement populaire, etc.

Tous ces sujets, et quelques autres, étaient traités dans les deux motions sur lesquelles se sont prononcées toutes les sections. La motion 1, soutenue par toute la direction nationale, autour de François Mitterrand, a obtenu plus de 75 % des suffrages (contre 68 % à la veille du congrès de Pau) ; la motion 2, dite du Ceres, en a recueilli un peu plus de 24 % (contre un peu plus de 25 % il y a deux ans). Ces votes traduisent les sentiments des militants dont les trois quarts ont donc approuvé l'action de la direction sortante, la façon dont elle a appliqué la ligne du parti — notamment en ce qui concerne la stratégie d'union de la gauche — et les propositions qu'elle présente dans les différents domaines qui vont retenir l'attention du congrès.

A partir de là, une question se pose : y aura-t-il ou non synthèse entre la majorité et la minorité ? C'est au congrès lui-même de répondre. Sans préjuger ses décisions, on peut cependant avancer deux remarques qui sont d'ailleurs admises par les uns et par les autres. La première est qu'une motion de synthèse ne saurait être un texte nègre-blanc mais le résultat d'un accord réel sur l'ensemble des problèmes posés. Les débats de Nantes diront si cet accord est possible. La seconde remarque est que, quelle que soit la réponse, l'unité du parti n'est pas et ne sera pas en cause. Le P.s. a vécu depuis le congrès de Pau avec une majorité et une minorité. Cela ne l'a pas empêché de grandir et de prospérer sans qu'il soit jamais question de scission ou de rupture. Même si leurs appréciations divergent sur tel ou tel point, les militants socialistes appartiennent au même parti et c'est cela qui, pour chacun d'eux, compte avant toute chose. Il est certain d'avance que le congrès de Nantes en fournira une nouvelle preuve.

CLAUDE ESTIER

P.-s. — Au moment de terminer ce journal, nous apprenons la mort à 42 ans, mardi, du créateur de la rose au poing, Yann Berrier, spécialiste de l'audiovisuel en même temps que militant du Parti socialiste, où il s'était notamment fait apprécier à la commission nationale Propagande. Que ce numéro de « l'Unité », qui utilise abondamment l'emblème qu'il avait inventé, lui soit un ultime hommage.

"CHANGER LA VIE" L'HYMNE DU P.S.



Ce vendredi soir à Nantes, au cours de la soirée artistique donnée à l'occasion du Congrès du P.s., Mikis Theodorakis interprétera pour la première fois en public l'hymne qu'il vient de composer pour le Parti socialiste. « L'Unité » vous offre la primeur des paroles de cet hymne, qui sont d'Herbert Pagani.

Les voix des femmes, et les voix des hommes
Ont dû se taire beaucoup trop longtemps
Ne croyons plus aux lendemains qui chantent
Changeons la vie ici et maintenant
C'est aujourd'hui que l'avenir s'invente
Changeons la vie ici et maintenant

Prendre la parole
Décider nous-mêmes
Libérer nos vies des chaînes de l'argent
Ecrire notre histoire à la première personne
Etre enfin des hommes et non des instruments
France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Ne versons plus au nom de leur puissance
Notre sueur, nos larmes, notre sang
Les travailleurs travaillent pour la France
Pas au profit de quelques possédants
Pour partager les fruits de l'abondance
Changeons la vie ici et maintenant

Prendre la parole
Décider nous-mêmes
Libérer nos vies des chaînes de l'argent
Faire du bonheur notre monnaie courante
Maîtriser la science et dominer le temps
France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Il nous faudra reprendre en main nos villes
Qui ne sont plus que des ghettos géants
Où le printemps n'a plus le droit d'asile
Où meurent les vieux, les arbres, les enfants
C'est dans nos propres murs qu'on nous exile
Changeons la vie ici et maintenant

Prendre la parole
Décider nous-mêmes
Libérer nos vies des fleuves de ciment
Pour ne plus mourir de l'air que l'on respire, et
Pour pouvoir vieillir auprès de nos enfants
France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Un siècle meurt, un millénaire commence
Plus de prisons, de cages et de camps
Tendons la rose rouge de l'espérance
Aux opprimés de tous les continents
L'Histoire est là qui nous offre une chance
Changeons la vie ici et maintenant

Libérer la femme
Libérer l'école
Donner la parole aux frères émigrants

Ecrire notre histoire à la première personne
Etre enfin des hommes et non des instruments
France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Ecrire notre histoire à la première personne
Etre enfin des hommes et non des instruments
France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant.

L'IMAGE DU P.S.

Depuis de nombreux mois, déjà, la « cote » du Parti socialiste dans l'opinion publique est, de loin, la meilleure de toutes celles des formations françaises. Au dernier baromètre mensuel de la Sofres publié la semaine dernière dans « le Figaro », elle se maintient au niveau le plus élevé : 62 % d'opinions favorables (le Parti républicain, ex-R.i., qui vient ensuite, n'en fait que 41 %) contre 26 % d'opinions défavorables, ce qui est aussi le meilleur chiffre (alors que le R.p.r. monte à 42 et les giscardiens à 39).

Mais il s'agit là de chiffres globaux qui ne reflètent pas exactement l'image du P.s. dans les différentes catégories de l'électorat. Pour préciser cette image, à la veille du congrès de Nantes, nous avons demandé à Jérôme Jaffré, directeur des Etudes politiques de la Sofres, de commenter les résultats des dernières enquêtes effectuées par cet institut et concernant le Parti socialiste.

Dans la France d'aujourd'hui, le Parti socialiste est le seul parti de rassemblement. Il reproduit fidèlement (tableau 1), comme jadis l'U.n.r. et l'U.d.r., l'image de la structure sociale française. Tout au plus est-il légèrement sur-représenté parmi les hommes, les jeunes et les catégories salariées populaires. Mais les différences sont désormais minimes. Cela signifie que le P.s., au cours des trois dernières années, a progressé — à des rythmes certes différents — dans toutes les catégories de la population : les ouvriers et les « bourgeois », les agriculteurs et les employés.

Seul parti inter-classiste, le Parti socialiste bénéficie également de la meilleure image. 62 % des Français en ce mois de juin déclarent avoir une bonne opinion de lui. La différence avec son second immédiat, le Parti républicain, est de 21 points. Viennent ensuite le M.r.g. (37 % d'opinions positives), le R.p.r. (35 %), le P.c. (31 %) et le C.d.s. (26 %). Ici encore, ce qui frappe, c'est la diversité du phénomène : le Parti socialiste est le parti le plus populaire dans toutes les catégories sociales, à l'exception des agriculteurs où il est devancé de peu par le nouveau Parti républicain (tableau 2). Mais il obtient plus de 60 % d'opinions positives à la fois chez les ouvriers (où il devance le Parti communiste) et chez les cadres supérieurs et professions libérales.

Façonnant l'image du P.s. et en tirant bénéfice en retour, M. Mitterrand est avec Mme Simone Veil — et hormis M. Giscard d'Estaing — la personnalité politique française la plus populaire. 54 % des Français ce mois-ci souhaitent lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir. Il apparaît à la lecture du tableau 3 que la popularité du Premier secrétaire du P.s. est aussi forte dans l'électorat communiste que dans l'électorat socialiste. Elle déborde

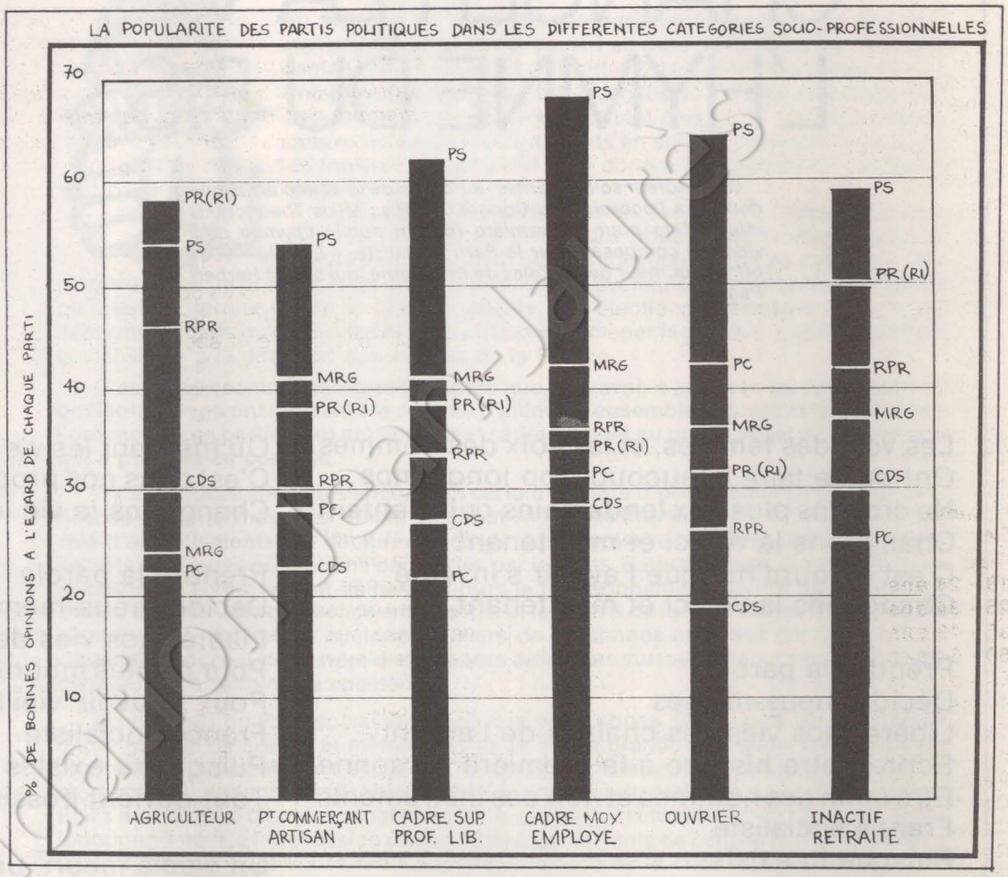

LA COMPOSITION DE L'ELECTORAT SOCIALISTE (PRINTEMPS 1977)

	Electeurs socialistes	Ensemble population électorale française
SEXE		
Homme	52	48
Femme	48	52
AGE		
18-34 ans	37	35
35-49 ans	27	25
50 ans et plus	37	40
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE		
Agriculteur	9	9
Petit commerçant, artisan	7	7
Cadre supérieur, profession libérale	8	9
Cadre moyen, employé	23	20
Ouvrier	30	28
Inactif, retraité	23	27
CATEGORIE D'AGGLOMERATION DE RESIDENCE		
Moins de 2 000 habitants	30	28
2 000 à 20 000 habitants	14	15
20 000 à 100 000 habitants	14	13
100 000 habitants et plus	28	28
Agglomération parisienne	15	16

Fondation Jaurès



même — et c'est un phénomène nouveau — les frontières de la gauche, puisqu'elle touche environ le tiers des sympathisants de la majorité. Dans les catégories socio-démographiques, c'est parmi les couches salariées populaires (cadres moyens, employés, ouvriers) que le soutien est le plus

LA POPULARITE DE FRANÇOIS MITTERRAND DANS L'ELECTORAT

Souhaitent que François Mitterrand joue un rôle important au cours des mois et des années à venir

Ensemble	**54 %**
SEXE	
Homme	**61 %**
Femme	**48 %**
AGE	
18 - 24 ans	**58**
25 - 34 ans	**63**
35 - 49 ans	**52**
50 - 64 ans	**53**
65 - et plus	**46**
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE	
Agriculteur	**43**
Petit commerçant	**45**
Cadre supérieur, profession libérale	**51**
Cadre moyen, employé	**62**
Ouvrier	**58**
Inactif, retraité	**53**
PREFERENCE PARTISANE	
Parti communiste	**77**
P.s.u.	**55**
Parti socialiste	**78**
C.d.s., Parti radical	**42**
Parti républicain	**33**
R.p.r.	**27**

affirmé. Seul point d'ombre pour le P.s. et son leader : l'opinion des femmes demeure très en retrait de celle des hommes.

C'est bien à la diversité de ses soutiens sociaux que le P.s. doit sa progression de ces dernières années. Mais, massivement élargi, l'électorat socialiste n'est pas totalement homogène. Une fraction (environ 20 %) envisage de voter moins pour l'union de la gauche que contre la majorité en place. Et, plus largement, le succès de la gauche en 1978, désormais jugé probable, ne suscite pas l'enthousiasme ou le soutien actif de ses partisans.

Il est vrai que le flux est récent ; le temps peut donner à l'électorat socialiste l'unité politique et idéologique qui lui fait partiellement défaut. C'est — pour la gauche comme pour la majorité — l'un des enjeux clés de l'année à venir.

JEROME JAFFRE

N'IMPORTE QUEL SOIR D'UN MILITANT...

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs (voir « l'Unité » du 3 juin) sur le livre d'Annie Desgranges « Un éveil » (Fayard) retraçant l'itinéraire d'une militante qui ayant adhéré un jour de 1938 à la Convention des Institutions Républicaines s'est retrouvée quelques années plus tard membre du Comité directeur du P.s. Tous les militants liront cet ouvrage avec intérêt car ils y découvriront le reflet de leur propre expérience. Au moment où s'ouvre le congrès de Nantes, nous publions ici trois pages du livre d'Annie Desgranges qui décrivent « n'importe quel soir » d'un militant.

La nuit tombe sur la ville, les militants s'en vont au volant de leur voiture. Huit heures, neuf heures du soir. Les étoiles brillent au ciel ; il fait un temps de gelée ; la nuit est belle, froide et sèche. Les militants sont sur la route ou bien ils vont partir, et leur voiture ressemble à toutes les autres. Il y a celles qui vont au cinéma, il y a celles qui rentrent tard de la zone industrielle ; il y a celles qui reviennent de la gare, et parmi toutes ces voitures il y a celles que nul ne reconnaît, avec un militant au volant qui ne va pas au cinéma, qui ne regardera pas la télé après le dîner.

Il a mangé vite ou parfois pas du tout, en pensant de toute façon à autre chose. Il a embrassé ses enfants, il a vérifié que ses papiers étaient bien dans sa serviette, il est parti. Elle a fait le dîner, elle a mangé très vite avant tout le monde, elle a demandé aux enfants de finir seuls leurs devoirs, elle a remis un peu de rouge à lèvres, elle est partie.

Je ne parlerai plus au féminin. Le militant, lui ou elle, est un conducteur dans sa voiture parmi toutes les autres voitures, dans la belle nuit froide qu'il ferait bon respirer, si on avait le temps. Le moteur est froid ; tiens, l'embrayage patine, il va falloir le changer. J'ai de l'essence, c'est une chance : pas beaucoup de temps pour m'arrêter. Où est cette petite ville ? La route nationale, puis sur la gauche pendant trente kilomètres. On ne sait pas combien ils vont être : dix ? trente ? Est-ce que j'ai suffisamment préparé ce qu'il va falloir leur dire ?

Hier, ils étaient agressifs. Non, pas tous ; un seul cherchait à remettre en cause la ligne suivie, mais il le faisait avec tant de hargne que l'atmosphère en devenait pénible. J'ai traîné une mauvaise impression toute la matinée : parce que je n'avais pas su tout de suite ce qu'il fallait dire pour arrêter ce processus. Ce soir, ce sera plus détendu. Dans ce petit chef-lieu de canton, il faudra dire des choses très claires, très simples.

Dans la voiture qui roule au sein de la nuit, le militant a mis la radio, avec l'espoir d'entendre une chanson intelligible. Mais il n'y a pas de chanson ; il y a des hurlements en langue incompréhensible. Les feux de croisement des voitures qui viennent en face fatiguent les yeux. Ailleurs, sur les routes de la nuit, dans chaque département, dans chaque fédération, il y a des militants qui roulent à vive allure ; d'autres sont assis autour d'une table et attendent leur arrivée.

Triangle isocèle, mon triangle d'étoiles qui me chantait les joies de la géométrie, toi qu'on appelle Orion, te voilà devant moi à l'horizon : trois étoiles alignées et quatre autres en rectangle. Moi seule vous ai vues ainsi, étoiles-déesses pures, au temps où rien n'indiquait que j'irais un jour par les routes chez d'autres militants qui m'attendent. Des nappes de brouillard traînent sur la route ; je ne regarde plus les étoiles au ciel.

Huit heures, neuf heures. Il y a des gens qui ne vont pas au cinéma, qui ne regardent pas la télé après le dîner, qui ont embrassé les enfants à la hâte et qui roulent sans penser, parce que penser fatigue et qu'il ne faut pas être fatigué maintenant. Dans la nuit de l'hiver, les militants roulent sans regarder les étoiles, sans respirer l'air froid de la plaine, sans écouter le bruit confus de la radio.

Une bouffée de chaleur au visage : la porte s'ouvre sur la salle de la mairie, où debout par petits groupes d'autres militants attendent celui qui arrive. Bonjour. Non, pas trop de brouillard. Oui, je vois, il y a du monde. On pourra commencer quand tu voudras. J'ai apporté les tracts et les affiches ; il faudra penser à les prendre dans ma voiture, après la réunion.

Ils parlent, je parle, ils se parlent. Parole et fraternité. Ils veulent savoir. Ils attendent. Ils espèrent. Ils me demandent... Rassurer, expliquer, préciser. Ne suis-je pas trop distante ? Est-ce que je me fais bien comprendre ?

Donne-moi ton nom et ton adresse : je t'enverrai ce document. Oui, une circulaire précisera tous ces points-là. Comment va Jacques qui était à l'hôpital ? Il faudrait aller trouver le maire de X... Dans le brouhaha des conversations, ils ne se décident pas à partir. Ah oui ! ces affiches — viens avec moi les prendre ! Le brouillard de la nuit, dehors, après le brouillard des cigarettes dans la salle surchauffée. Tu ne reçois pas le journal du parti ? Je vais voir cela. Un groupe s'en va, le froid cingle soudain. Bon Dieu, fermez la porte ! Tu viens boire un coup à la maison ? Non, excuse-moi : j'ai encore presque une heure de route.

La nuit s'est refermée sur la voiture du militant qui cherche son chemin sur les rares poteaux indicateurs. Soixante-treize kilomètres. Il sera plus d'une heure du matin lorsque j'arriverai ; ne pas y penser, rouler, rouler... La radio hurle pour tous ceux qui sont sur la route, hurle qu'il ne faut pas penser à dormir, dormir, dormir...

Dans le silence de la campagne à minuit, les militants reviennent au volant de leur

→

DIPAPACÉQUOI L'EUROPE



PAR PIEM

« Dis bonjour à la dame ».
« Sois bien poli avec la dame ».
« Embrasse la dame ».
« Laisse ta place à la dame ».

Le petit garçon connaissait tout ça par cœur, c'était la base de son éducation bien avant la table de multiplication et l'accord des participes.

« Aide la vieille dame à traverser la rue ».

Sur le bord du trottoir, elle attendait une accalmie dans le flot des idées. C'était une vieille femme encore robuste malgré les ans, une espèce de vieux continent européen, le front hercynien ridé par les soucis. Le petit garçon connaissait la vieille dame bien digne, un peu tassée sur elle-même, la plus petite des cinq parties du monde.

« Viens, Madame, je vais t'aider à traverser ».

Il y avait, ce jour-là, une intense circulation de contradictions sur l'avenue Ambiguë du Pouvoir (anciennement avenue de la République puis débaptisée avenue du Général-de-Gaulle comme tout le monde, cette artère porte aujourd'hui le nom d'un homme politique de la cinquième République. « Ambiguë du Pouvoir » né à Illusion-sur-Scène, mort à Petit-Feu (Doubs) des suites de ses contradictions et d'une douloureuse crise d'imprévoyance.

« Donne-moi ta main, Madame, je vais t'aider à traverser ».

La vieille Europe n'était pas très rassurée. Elle avait essayé à plusieurs reprises de franchir l'Ambiguë, mais en vain. A sa dernière tentative, une Debré surcompressée, moteur rugissant, avait bien failli la renverser.

Pourtant, elle voulait rentrer chez elle, dans son petit Parlement deux pièces-cuisine qui l'attendait de l'autre côté de l'incertitude. Elle tendit sa main fripée à l'enfant et ils s'engagèrent dans la mêlée.

Les R.p.r. y pétaradaient comme à l'accoutumée, en sens inverse d'autres se précipitaient, les amours-propres se froissaient, les accords s'éraflaient.

« Pouce, je passe », dit le petit garçon.

Dépassant de cette confusion, on ne vit bientôt que ce petit pouce d'enfant qui trayait un chemin à l'Europe de demain. Vingt fois, on les crut perdus, vingt fois ils repartirent.

Dans le chaos de cette procédure, le char de l'Etat lui-même vacilla, il fallut la vieille Q.c. de dépannage (question de confiance), conduite par Raymond Barre, pour redresser de justesse l'attelage.

Ils atteignirent enfin l'autre bord. Les maisons y étaient plus claires, les fenêtres ouvertes et tous les espoirs entrebâillés.

La vieille Europe sembla rajeunir de cent ans quand, ayant embrassé l'enfant, elle put regagner enfin son Parlement.

Ce jour-là, l'enfant fut un peu plus adulte.

→

voiture. Minuit, une heure. Les nappes de brouillard léger flottent à ras du sol, nimbant d'un halo les feux de croisement des rares voitures dans l'autre sens. Arriver, dormir. L'odeur de tabac, tenace, s'accroche aux vêtements, les imbibe, pique les yeux. Demain, il faudra trier toutes ces adresses jetées dans la serviette, écrire, téléphoner. Demain..., mais c'est déjà aujourd'hui.

La rue déserte, la maison sans lumière. Enfin. Dans la chambre il fait bon. L'odeur de tabac froid est encore là ; elle sera là dès le matin, sur les vêtements : c'est l'odeur des soirées sans sommeil. Minuit, une heure, deux heures. Un peu partout, dans chaque département, il y a des militants qui rentrent chez eux et rejettent au loin leur manteau ; et les voilà dans un lit tiède, enfin, enfin. Quelquefois, ils s'endorment tout de suite, terrassés par cet avant-goût de la mort qui revient chaque soir ; et, d'autres fois, ils pensent et pensent encore, interminablement, à des paroles, à des regards, à des poignées de main fraternelles, à tout ce qu'il faudra recommencer le lendemain.

ANNIE DESGRANGES

PETITES ANNONCES

Ville de Bron (Rhône) recherche adjoint technique diplôme exigé : bac tech. ou brevet B.r. tech. sup ou brevets spécialisés (Bât. Chimie-Travaux publics) ou dipl. universitaire de technologie. Statut de la fonction communale. Salaire début 2 547 F. Salaire fin de carrière 4 054 F.

Pour tous renseignements adresser demande à M. André Sousi, Maire de Bron 69500.

Meaux (S. & M.) 45 000 habitants recrute sur titre une directrice de crèche expérimentée pour diriger un Centre intégré de la petite enfance : crèche, halte-garderie, jardin d'enfants. Logement de fonction assuré. S'adresser à M. le Maire de Meaux (77100).

Jeune homme 27 ans avec M.A.-D.U.T. Tech. de commercialisation INFAC tourisme (ex-CEPT) expérience animation accompagnement recherche emploi type commercial dans tourisme-loisirs région Ouest.

Ecrire R. Le Normand Bourg Arzal 56190 Muzillac.

URGENT

Journaliste « Unité » cherche à louer 3 pièces dans Paris. Loyer raisonnable. Possibilité travaux ou reprise. Ecrire à rédaction de « l'Unité », 12, Cité Malesherbe 75009 Paris.

LE VOTE INDICATIF DES FEDERATIONS



Nous publions ci-dessous, département par département, les résultats (traduits en mandats nationaux) des congrès fédéraux tels qu'ils ont été transmis au siège national du P.s. Pour l'Information des militants, nous les comparons avec les votes d'avant le congrès de Pau. Ces chiffres peuvent comporter quelques erreurs minimes et seul fera foi le vote indicatif qui sera proclamé au congrès de Nantes. Sur la base de ces résultats, la motion I a recueilli un peu plus de 75 % des mandats, la motion 2 environ 24 %. Il y a eu moins de 1 % d'abstention.

	PAU						NANTES			
Départements	motion 1	motion 2	motion 3	motion 4	abst / Ref	total Mandats	total mandats	motion 1	motion 2	abst/ Ref
Ain	8	6				14	22	15	7	
Aisne	24	7				31	33	24	9	
Allier	22	5				27	36	31	4	1
Alpes-Hte-Provence	17	5				22	29	27	2	
Hautes-Alpes	4	4	1			9	10	7	3	
Alpes-Maritimes	25	10				35	47	36	11	
Ardèche	25	5				30	42	31	9	2
Ardennes	17	9				26	23	17	6	
Ariège	30	4	20			54	69	59	10	
Aube	10	3	1			14	15	9	6	
Aude	99	24	4			127	166	144	22	
Aveyron	14	7				21	25	20	5	
Bouches-du-Rhône	465	18		4		487	537	524	13	
Calvados	14	7				21	31	21	9	1
Cantal	4	4				8	16	10	6	
Charente	12	7				19	26	20	6	
Charente-Maritime	17	12				29	37	23	14	
Cher	9	3				12	18	13	5	
Corrèze	13	4				17	34	30	4	
Corse	21					21	5	5		
							11	11		
Côte-d'Or	13	8				21	31	19	12	
Côtes-du-Nord	30	13				43	50	40	10	
Creuse	12	11				23	22	15	7	
Dordogne	33	8				41	60	45	15	
Doubs	28	7				35	43	33	10	
Drôme	38	16				54	65	45	20	
Eure	11	5				16	24	19	5	
Eure-et-Loir	12	1				13	15	12	3	
Finistère	35	13	1			49	64	46	18	
Gard	45	6				51	63	53	10	
Haute-Garonne	131	29	21			163	207	171	36	
Gers	40	8	3			51	61	48	13	
Gironde	91	30	2			123	161	129	32	
Hérault	70	16	5			91	123	103	20	
Ille-et-Vilaine	7	8				15	29	3	5	21
Indre	11	3				14	17	13	4	
Indre-et-Loire	26	4			1	31	34	29	5	
Isère	63	22				85	114	92	22	

Coll. Fondation Jean Jaurès

Départements	Motion 1	Motion 2	Motion 3	Motion 4	Abst. / Réf.	Total Mandats	Total Mandats	Motion 1	Motion 2	Abst. / Réf.
Jura	18	1				19	25	22	3	
Landes	38	11				49	67	55	12	
Loir-et-Cher	17	8				25	21	14	7	
Loire	11	12				23	41	18	23	
Loire haute	4	2				6	12	8	4	
Loire-Atlantique	22	20			5	47	59	36	23	
Loiret	16	5				21	29	23	6	
Lot	19	3				22	29	26	3	
Lot-et-Garonne	14	6	7			27	40	32	8	
Lozère	3	2				5	7	6	1	
Maine-et-Loire	17	5				22	36	27	9	
Manche	14	7				21	29	21	8	
Marne	9	14				23	27	10	17	
Marne haute	4	7				11	17	7	10	
Mayenne	8	6				14	15	8	7	
Meurthe-et-Moselle	11	16				27	35	14	20	1
Meuse	4	9				13	17	5	12	
Morbihan	16	10				26	37	26	10	1
Moselle	14	15			1	31	45	Conflit		
Nièvre	59	6				65	69	63	4	2
Nord	243	76		4	15	414	466	354	112	
Oise	20	12				32	41	28	13	
Orne	7	2				9	15	11	4	
Pas-de-Calais	204	58	61	4	39	362	412	348	64	
Puy-de-Dôme	25	12				37	120	82	35	3
Pyr.-Atlantiques	28	10				38	68	51	17	
Htes Pyrénées	16	8	3			27	31	21	10	
Pyr.-Orientales	35	11				46	57	40	17	
Bas-Rhin	10	9				19	18	11	7	
Haut-Rhin	4	5	4			13	19	9	10	
Rhône	42	17				59	76	56	20	
Haute Saône	5	14				19	25	11	14	
Saône-et-Loire	37	14				51	55	42	13	
Sarthe	21	4				25	22	20	2	
Savoie	11	14				25	33	16	17	
Haute Savoie	20	8				28	29	20	9	
Paris	69	106	3			178	188	91	97	
Seine-Maritime	25	12				37	66	52	14	
Seine-et-Marne	27	14				41	47	29	17	1
Yvelines	33	18				51	72	49	23	
Deux-Sèvres	19	1				20	26	19	7	
Somme	21	3				24	37	27	10	
Tarn	37	11	1		1	50	58	45	12	1
Tarn-et-Garonne	14	10				24	25	19	6	
Var	79	30				109	133	97	36	
Vaucluse	44	12	13			69	72	60	12	
Vendée	9	4	1	2		16	19	13	6	
Vienne	14	7				21	29	21	6	2
Haute-Vienne	60	17				77	81	65	16	
Vosges	21	14				35	40	28	12	
Yonne	5	5	1			11	19	13	6	
Terr. de Belfort	8	35				43	39	6	33	
Essonne	19	28				47	68	26	39	3
Hauts-de-Seine	59	27	1			87	106	74	30	2
Seine-St-Denis	14	13	25			52	59	38	21	
Val-de-Marne	33	24	1			58	81	52	28	1
Val d'Oise	20	17	2			39	49	31	16	2
Guadeloupe							13	13		
Martinique	6	2			2	10	6			
Réunion							5	5		

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LA TRIBUNE DU CONGRES

LE QUATRIEME VERROU

Nos camarades de la minorité nous invitent, dans la motion n° 2, à « forcer les 3 verrous » qui feront obstacle à l'action de la gauche au pouvoir : pouvoir personnel de Giscard d'Estaing, mur d'argent, Sainte-Alliance du capital. Louable initiative. Encore que la banalité des clefs proposées rende préférable qu'on s'adresse à d'autres serruriers si l'on veut préciser l'analyse.

De la part d'un courant qui s'attribue volontiers le quasi-monopole de la réflexion théorique et de la pensée stratégique, la pauvreté des propositions avancées peut en effet laisser rêveur. Qu'on en juge :

— contre le « verrou » constitué par la présence à l'Elysée de Giscard d'Estaing, la minorité, en guise de « déverrouillage », propose de rappeler que « c'est le peuple qui juge en dernier ressort ». Certes... Qui prétendrait le contraire ? Mais encore ?

— contre les deux autres « verrous », non plus institutionnels mais économiques, la minorité demande « l'application du Programme commun » et rappelle que « la place de la France et son poids en Europe sont encore assez grands pour imposer à son principal voisin (l'Allemagne), les compromis nécessaires ». Sans doute. Mais qui veut, au sein du Parti, faire autre chose ? Suffit-il sérieusement d'écrire ces généralités en guise de résolution du problème ? D'ailleurs, cette banalité diplomatique (qui passe sous silence beaucoup d'autres armes dont peut user le capitalisme) ne figure-t-elle pas dans le texte II dans le seul but de justifier les cabrioles du Ceres sur le problème européen ?

Ce verbalisme, ces facilités par lesquelles on fait semblant de trancher gravement de problèmes de fond qu'on évacue en fait, ne sont pourtant pas innocents. D'autres que moi ont noté les atténuations apportées dans ce texte aux positions antérieures du Ceres. Car il s'agit là d'**une motion attrape-tout** dont les rédacteurs ont délibérément choisi de **rassurer en édulcorant ou en omettant** des pans entiers de leurs analyses habituelles (sur le « glissement à droite » du Parti, sur le mouvement populaire, sur le Portugal, etc.).

Serrurerie pour serrurerie, ce congrès n'est-il pas l'occasion de s'interroger, outre sur le déblocage des 3 premiers verrous (le texte de la majorité, comme **sa pratique** depuis 6 ans constituent des contributions concrètes à cet égard), également sur l'existence artificielle d'un quatrième verrou, mais qui n'est pas du même côté de la porte, celui-là.

Le parti n'est-il pas bloqué par un quatrième verrou quand la logique fractionnelle d'une partie de ses membres les conduit, en permanence et publiquement, à susciter le soupçon sur la rigueur de sa politique, sur sa solidité réelle, donc sur son aptitude à exercer le pouvoir ?

On peut concevoir qu'une frange de nos camarades, en raison d'habitudes datant de la période antérieure au congrès d'Epinay, ou au résultat de pseudo-analyses sur la « nature » (ô Marx !) du Parti, soit sincèrement persuadée de l'irrémédiable perversion sociale démocrate du P.s. Quand on lit dans « Repères-Cahiers du Ceres » (Mars 1977) que « depuis Pau le Parti ne s'est pas donné les moyens de ses ambitions »... que « l'axe du Parti s'est déplacé à droite »... que « le résultat de Pau a nui à la crédibilité du parti auprès des travailleurs et a entamé la conviction de certains militants », on doit se rappeler — tant est grand l'éloignement par rapport aux réalités — que, si les faits sont têtus, leur force n'a jamais supprimé les comportements magiques et les superstitions. Après tout, la croyance à un « mauvais œil » réformiste, à une malédiction sociale-démocrate qui pèserait métaphysiquement sur nous, comme toute croyance, doit être laïquement respectée...

On est cependant en droit de poser deux questions :

— Ce quatrième verrou que constitue le refus de penser le Parti comme capable aujourd'hui d'assurer solidement ses responsabilités et le dénigrement public systématique de sa crédibilité qui s'ensuit n'est-il pas l'enjeu essentiel du congrès de Nantes ?

— Par quel effet proprement magique une synthèse sans clarification politique préalable ferait-elle oublier à la minorité les accusations qu'elle porte contre la ligne actuelle ? Sauf à supposer que la présence qui en découlerait de tel ou tel à telle ou telle responsabilité exécutive serait en elle-même purificatrice... ou qu'il ne s'agisse là que de faux procès à but tactique interne.

ANDRE VIANES
Lyon

POUR LA SYNTHESE

La tribune du congrès a ceci de remarquable c'est qu'elle donne la parole aux leaders des courants et sous-courants. Le point de vue des adhérents n'est pas rapporté, ou très peu. Ils n'ont peut-être pas écrit ? Alors vous aviez l'obligation d'aller dans les sections pour savoir ce qui s'y passe et restituer à l'ensemble du Parti son image multiforme.

Notre point de vue.

La lettre de François Mitterrand. Nous l'avons bien accueillie et elle méritait une discussion approfondie qui n'a pas eu lieu. Elle a été récupérée et transformée en arme de guerre contre le Ceres, « fraction organisée bien connue ». Le coupable étant désigné, montré du doigt, il ne restait plus qu'à frapper. Ce fut chose faite. Nous ne pleurons pas sur son sort, d'autant plus qu'il sait se défendre et rendre les coups. Nous constatons seulement que le débat sur les fractions organisées a été escamoté et dévoyé. François Mitterrand écrit dans sa lettre aux militants : « Comment cependant ne pas être préoccupé par la situation que crée l'existence en son sein de véritables fractions organisées ? » Plus loin il parle « de militants sollicités à tout instant par des groupes rivaux » et constate que « ces groupes — ou certains d'entre eux — disposent de locaux, de moyens de financement, d'une presse, extérieurs au Parti... » Outre le Ceres déjà épinglé comme fraction organisée cela veut dire qu'il en existe d'autres. « Le Monde » a parlé du courant Rocard. Est-ce exact ? Autres exemples, le courant Mauroy, le courant Poperen, sont-ils organisés en fraction ou en groupes à la limite de la fraction ? Les militants non membres de courant attendent une réponse.

Les courants : outils à faire progresser le Parti ou machines à monopoliser le pouvoir dans le Parti ?

On a dit, on a écrit partout que les courants étaient une richesse pour le Parti, qu'ils suscitaient des débats d'idées, qu'ils faisaient avancer la théorie politique, enfin qu'ils témoignaient de la bonne santé démocratique du Parti. Il faut maintenant ajouter que ce sont de belles machines dont l'utilité évidente est la conquête des postes de responsabilité et en définitive du pouvoir au sein du Parti. Les courants se placent, au mieux pour se distribuer « les responsabilités et les honneurs », au pire pour se les arracher, et quelle que soit la méthode, cela s'accomplit sur le dos de la majorité des adhérents qui n'aura qu'à entériner ces jeux subtils et rapports de forces de Palais.

Les « têtes politiques » vont bien rire de ces propos et nous

→

LA TRIBUNE DU CONGRES

croire bien naïfs. Nous affirmons notre position : nous disons oui aux courants de pensée, nous disons non aux machines à monopoliser le pouvoir. Aussi il faut revoir rapidement le mode de désignation de nos dirigeants. Actuellement, ce sont les courants qui en ont le monopole et c'est grave, d'autant plus que les militants au moment du vote, ne peuvent même pas rayer les candidats qui ne leur conviennent pas.

- le Parti est uni dans ses profondeurs ». Il est une vérité que les courants doivent connaître : seule une minorité (20 000 adhérents peut-être) se situe dans leur mouvance et leurs manœuvres. La très grande majorité des adhérents aspire à l'unité du Parti, tout en sachant que c'est nécessairement difficile. Les enjeux sont trop graves, l'espérance des travailleurs trop grande pour que les courants ne recherchent pas la synthèse. Aussi ceux qui prendraient la responsabilité d'affaiblir le Parti, doivent savoir qu'ils entameraient la crédibilité de la gauche tout entière et ruineraient seschances de victoire. Une fois de plus, les travailleurs seraient floués. Malheur à ceux qui tueraient l'espérance.

A Nantes il y aura synthèse.

B. SANDARAN
92320 Châtillon

CROIRE A L'AVENIR

Pour un militant, aussi « obscur » soit-il, le congrès est l'occasion d'une réflexion d'ensemble sur le fonctionnement et l'évolution de son parti.

Après quatre ans d'affiliation au P.s., je veux bien admettre avec François Mitterrand que « nous avons de nombreuses, de bonnes raisons de croire à l'avenir ». De même, le premier secrétaire a-t-il raison de souligner le travail de réflexion engagé et l'émergence de thèmes originaux (front de classe, autogestion) mis au service d'une stratégie d'union de la gauche clairement affirmée.

Pourtant, au moment où se pose la question de l'accession au gouvernement, je ne peux me départir d'un certain malaise lié à la manière dont nos dirigeants semblent parfois concevoir l'exercice du pouvoir à l'intérieur même du P.s. Or comment peut-on « changer la vie politique » du pays si l'on n'essaie pas déjà de faire vivre le parti sur des bases nouvelles ? Je voudrais, pour éclairer mon propos, évoquer quelques insuffisances qui ont nourri mes inquiétudes.

D'abord, s'il est vrai « qu'assez de sujets s'offrent à notre réflexion », il ne m'apparaît pas évident que les militants aient toujours la possibilité d'établir leurs choix en toute connaissance de cause. Ainsi, lors des événements qui ont secoué le Portugal en 1975 l'information diffusée dans le parti a-t-elle tenu plus du soutien inconditionnel à une organisation hâtivement assimilée à la nôtre (est-ce la magie des initiales ?) qu'à une analyse approfondie de la situation. De même, si l'élection du Parlement européen a fait couler beaucoup d'encre dans les diverses publications officielles ou officieuses du P.s. (Unité, N.r.s. Faire) il ne m'a guère été donné de lire ou d'entendre les développements pourtant indispensables sur les dangers multiples encourus par une éventuelle expérience socialiste française insérée dans la C.e.e. A cet égard, ni les discours volontaristes sur l'Europe des travailleurs, ni l'illusion entretenue d'une tribune de propagande ou d'une communauté de vues avec les « partis frères » (le S.p.d. du Berufsverbote ?) ne me paraissent susceptibles d'élever la qualité du débat parmi les adhérents de la base.

Dans un autre ordre d'idées, s'il est réjouissant d'apprendre que 107 groupes de travail existent au sein du P.s., il l'est moins de constater qu'au fond, dans le parti comme dans la société, l'écart se creuse entre les « experts » et... les autres — sans prétendre évidemment que chaque militant puisse accéder a des responsabilités nationales, il est attristant d'observer combien ces commissions ou ces groupes demeurent lointains, inaccessibles, drapés dans leur technicité, confortés par l'intouchable réputation de leurs membres. Et comme l'expérience de trois sections différentes m'a montré que, décidément, la formation n'était pas le souci primordial des instances dirigeantes, l'espoir est faible de voir combler le fossé. Or n'est-il pas permis de penser qu'une telle situation ne favorise pas une mobilisation efficace le jour où elle devra se produire.

Enfin, si le mot autogestion doit être, dans l'avenir, autre chose qu'un slogan séduisant, ne serait-il pas temps de poser clairement le problème du contrôle des élus, ainsi que celui du cumul des mandats électifs ? Ne serait-il pas aussi souhaitable de permettre aux militants une intervention officielle lorsque telle ou telle personnalité engage le parti dans des déclarations discutables (c'est-à-dire dont on aimerait discuter...) par exemple... lors d'un forum avec des patrons ? Faute de cela, on ne pourra s'empêcher de comparer les congrès à ces élections qui, de loin en loin, permettent aux citoyens de dire leur mot, avant de replonger dans le silence.

Il ne s'agit pas pour moi de dresser un réquisitoire d'autant plus dérisoire qu'il émanerait d'un adhérent n'exerçant aucune responsabilité — je ne renie pas mon engagement au P.s. auquel je demeure fier d'appartenir, et qui me parait receler, lui seul, les chances d'une France socialiste — simplement, j'ai tenté d'expliquer pourquoi je ne soutiendrai pas les tenants du courant 1, et je conserve l'espoir que ma voix, mêlée à d'autres, permettra d'enrichir la vie du parti.

PIERRE GUINOT-DECERY
section 15e Convention

PARLONS DE L'ESSENTIEL ?



J'ai beau me frotter les yeux, relire les textes, soupeser les virgules, déchiffrer les intonations, non, vraiment, je n'arrive pas à comprendre la nécessité autre que tactique de la motion II. Où sont les points de clivage ? Où est la logique différente qui introduirait des divergences de fond ? Sans doute suis-je naïf ou mal informé. Mais ce sentiment-là, il fallait bien que je l'exprime. Parmi les camarades qui voteront pour le texte numéro II, j'en vois qui seront mus par un réflexe de militant de base naturellement défiant face à toute direction ; j'en vois d'autres qui sanctionneront ainsi une carence de leur équipe fédérale appartenant à la majorité ; quelques-uns enfin — le dernier carré — obéiront au réflexe de chapelle et à la solidarité des « anciens » du Ceres. Mais, je le demande, combien de camarades voteront la motion II pour exprimer **un désaccord politique** avec le secrétariat national du Parti depuis le dernier congrès ?

Et même sur des thèmes particuliers — j'allais dire: sur des détails, et ce ne serait pas juste — où sont les différences d'appréciation ? Un temps, le Portugal fournit à nos sections matière à

discussions orageuses. Tout passe et le lent enlisement de la « Révolution des œillets » n'inspire plus nos partisans du M.f.a. La question de l'élection du Parlement européen au suffrage universel lui succéda avec — il faut bien le reconnaître — tout le poids d'un grand débat de principe, doublé de l'angoisse qui accompagne toujours un pari sur l'avenir. Là, ce fut Georges Marchais qui trancha le problème, manifestant ainsi la belle efficacité du centralisme démocratique dans son Parti... et dans le nôtre. Reste la question des deux nationalisations supplémentaires : Creusot-Loire et Peugeot-Citroën. Cette proposition ne figurait pas dans la lettre de François Mitterrand à Georges Marchais sur l'actualisation du programme commun, texte qui fut voté à l'unanimité du Bureau exécutif et donc accepté par nos camarades du Ceres, peu avant qu'ils ne relancent pourtant la discussion. Mais, surtout, peut-on soutenir sérieusement qu'ajouter deux nationalisations représente quelque chose de fondamental pour la maîtrise de l'investissement et de l'épargne ? La nationalisation du crédit est d'une autre portée.

Non seulement je ne trouve pas de divergence de fond dans la motion II, mais les audaces, les propositions nouvelles, l'allant même, c'est dans le texte I que je les rencontre. Sur le plan de la théorie, d'abord,c'est la motion I qui contient la seule idée neuve : après avoir défini entre Epinay et Pau l'identité du Parti socialiste comme reposant sur l'union de la gauche, le front de classe et l'autogestion, ces trois notions sont présentées aujourd'hui comme « indissociables », chacune étant la garante de l'autre et manifestant la volonté de synthèse et d'homogénéisation d'un parti composé à l'origine de stratifications fort diverses. Voilà un thème de réflexion pour les mois à venir, qu'au demeurant Alain Meyer a déjà ébauché dans le numéro 22 de « la Nouvelle Revue socialiste ». Sur la formation des militants, l'insertion des femmes dans le Parti, la réduction des inégalités sociales, la motion I avance des mots d'ordre précis et des initiatives concrètes, tandis que la motion II se contente de déclarations de principe.

La plus étonnante, toutefois, c'est le chapitre de la place des élus dans le Parti. Sujet délicat, s'il en est, depuis les années 1890... C'est, en effet, à cette date qu'eurent lieu les premiers succès socialistes aux élections et les premiers débats sur le rôle des élus au sein du Parti. Nos camarades du Ceres avaient mené une vive campagne sur le thème du « contrôle des élus ». Or, aujourd'hui, c'est dans la motion I qu'on retrouve non pas des déclarations de guerre ou des analyses historiques, mais des propositions audacieuses pour éviter qu'en cas de victoire de la gauche, il n'y ait confusion entre le Parti et le gouvernement d'union de la gauche. Là est un point central, chacun de nous le sent bien en ce printemps 77.

C'est pourquoi plus la date du congrès de Nantes approche et plus j'ai envie de dire à nos camarades de la motion II : et si nous parlions de l'essentiel ? L'essentiel, c'est d'abord le problème de **la démocratie et de l'organisation** dans un parti de masse. Il y a contradiction entre ces deux exigences, et pourtant nous devons vivre avec cette contradiction-là, comme le rappellent la lettre de François Mitterrand aux militants et un passage fort clair de la motion I. Il faut donc en prendre les moyens pratiques. L'essentiel, c'est aussi l'au-delà du congrès et du Parti : à la perspective frileuse, parfois apocalyptique, toujours idéologisante, compensant l'imprécision de la proposition par le radicalisme de la forme d'une motion II, s'oppose une motion I qui répond en termes mesurés et précis, au débat d'aujourd'hui : comment gouverner ? Toutes les questions sont contenues dans cette interrogation et toutes ne sont pas explicitées par le texte volontairement limité que la motion I soumet au vote. Posons-les au congrès de Nantes. Par exemple, comme éviter en 78 une situation à l'italienne ? Quel type de calendrier d'application du Programme Commun faudra-t-il présenter aux Français ? Quels projets mobilisateurs seront mis en avant ? Quels relais nouveaux trouverons-nous dans le peuple pour conforter la mobilisation de toutes les forces démocratiques autour d'un gouvernement d'union de la gauche ? Et, pour être plus précis, qu'inventer comme nouvelle forme de vie relationnelle qui soit à notre temps ce que fut l'école laïque à la IIIe République ? Oui, camarades, parlons de ces problèmes, c'est-à-dire de l'essentiel.

GERARD DELFAU

LE DROIT AU TRAVAIL, ET AU REPOS

On fait souvent procès aux intellectuels. Ce procès est faux au niveau des hommes : ils sont des travailleurs comme les autres et se vivent comme tels. Mais le procès est vrai au niveau du langage, car les grandes théories prennent souvent le pas sur les problèmes réels des gens.

Dans ma section, je me reconnais politiquement dans la motion 1, d'autres camarades se reconnaissent dans la motion 2 et il n'y a jamais eu entre nous l'ombre d'un problème. Or je crains que ce congrès ne s'enlise, lui, dans une guéguerre idéologique d'intellectuels cédant à leur péché mignon qui est de planer bien au-dessus de nos préoccupations quotidiennes.

Certes le congrès doit donner les grandes orientations politiques du parti pour 2 ans. Mais il intéresserait la population en s'attaquant aussi à ses difficultés actuelles et en proposant des solutions simples, accessibles à tous.

Or le problème majeur, c'est le droit au travail et le droit au repos, indissolublement liés, non seulement dans le vécu de chacun mais aussi au plan économique puisque un nombre accru de départs volontaires à la retraite contribuera puissamment à l'élimination progressive du chômage. Ce problème comporte des aspects multiples qu'il ne faut pas se contenter d'aborder sous l'angle théorique, mais traiter un par un, dans le détail, de manière à montrer aux Français que notre congrès, ce n'est pas seulement des mots.

Prenons un exemple concret, le droit à la retraite proportionnelle, véritable serpent de mer par les restrictions qu'il comporte : le droit à cette retraite est actuellement vidé de tout son sens par le fait que le travailleur qui a les 25 annuités nécessaires pour y prétendre doit cependant attendre l'âge de 55 ans pour l'obtenir alors qu'il a pourtant suffisamment cotisé.

La proposition du P.s. (et pourquoi pas à ce congrès) pourrait être la suivante :

« Tout salarié ayant atteint les deux tiers des annuités nécessaires à l'attribution de la retraite totale (37 1 / 2) pourra, s'il le souhaite — mais seulement s'il le souhaite et au moment où il le souhaite — prendre la retraite proportionnelle, sans aucune condition d'âge minimum.

— Il conservera le droit de cotiser pour obtenir la retraite totale ; celle-ci n'étant acquise qu'à l'âge réglementaire minimum.

— Le cumul de toute retraite, totale ou proportionnelle, avec toute activité rétribuée non créatrice d'emplois est interdit (étant entendu que, conformément au programme commun, aucune retraite totale ni aucun salaire ne seront inférieurs au Smic).

— Tout départ à la retraite proportionnelle d'un salarié devra, dans le délai de 3 mois, et sous le contrôle des délégués du personnel, être compensé par l'embauche d'un autre salarié s'il y a candidature à cet emploi.

— Pour ne pas se confondre indûment avec la retraite totale — et mettre ainsi en péril la trésorerie des caisses de retraites — la

LA TRIBUNE DU CONGRES

retraite proportionnelle ne pourra jamais dépasser les 90 % de la retraite totale correspondante, avant l'âge réglementaire de la retraite totale.

— Enfin si ces dispositions ne pouvaient pas être appliquées immédiatement, on pourrait, du moins, prévoir un calendrier d'abaissement progressif de la limite d'âge du droit à la retraite proportionnelle de 55 à 45 ans, en même temps que le calendrier d'abaissement de l'âge de la retraite totale de 65 à 60 et 55 ans. »

Il me semble qu'un Parti capable de descendre, y compris à l'occasion d'un congrès, des sommets théoriques pour traiter des problèmes précis, même très ponctuels comme celui-là, mais qui répondent directement à l'angoisse de la population, aurait de plus grandes chances d'être perçu pour ce qu'il est réellement, le Parti des travailleurs.

JEAN RUMEAU
militant « de base »
Section de Nérac (47)

LA COHESION DU PARTI : UNE PRIORITE

Face à l'éventualité de l'accession de la gauche au gouvernement, notre Parti a, plus que jamais, pour obligation d'être fort, cohérent et solide. **Pour supporter le poids du pouvoir, il faut être sûr de sa force interne.** Or, cette cohésion ne peut s'acquérir qu'au prix de l'effacement des antagonismes de personnes, des appétits individuels pour tel ou tel poste, des oppositions et agissements de fractions, minoritaire ou majoritaire, organisées en partis dans le Parti.

Mais la cohésion ne signifie nullement l'uniformité ; au contraire, **le P.s. peut et doit être cohérent dans sa diversité à condition que celle-ci s'exprime réellement :** il nous semble inquiétant, en effet, que notre Parti ne connaisse en son sein que deux courants de pensée : l'actuel courant majoritaire et le Ceres. Si tel est le cas, à Nantes, à qui ferait-on croire qu'il n'existe chez nous que deux approches des réalités politiques ? En fait cette bipolarisation du Parti socialiste, voulue ou non, se révélera dangereuse à la longue surtout, si chacun campe sur ses positions et lance des exclusives.

Il est impensable que l'on impose à 150 000 adhérents de choisir entre deux textes d'autant plus qu'il y a quelques années, et ce alors qu'il était bien moins développé, le P.s. présentait 4 ou 5 courants différents. Y aurait-il régression dans la réflexion politique ? De cela découle qu'à l'issue d'un congrès le texte du courant majoritaire, quel qu'il soit, devient la ligne politique du Parti. Est-ce à dire que toutes les analyses politiques justes sont dans le texte majoritaire et que les idées de la minorité sont toutes à rejeter ? A mon avis, **il est politiquement aberrant qu'une motion en exclu une autre.** Il faudrait, à l'inverse, débattre des textes présentés et prendre dans chaque courant ce qui est acceptable par tous après une discussion approfondie : il n'y a pas de procédé plus démocratique.

En conséquence, **la motion de synthèse s'impose** lors du congrès de Nantes. Seule une telle motion, synthétisant les réflexions de chacun, recevra l'approbation de tous les militants et réalisera l'unanimité du Parti.

C'est en ce sens qu'**après avoir montré sa réelle diversité, notre Parti restera fort de son unité et sûr de sa cohésion.**

JACQUES DELHY
Section de Montreuil (93)

DI PIEM CÉ QUOI UNE FRACTION

Au milieu du grand débat préparatoire au congrès du Parti, et des discussions très sérieuses, je vous adresse un peu d'humour. Notre ami Piem est mon complice dans le vouloir. En effet c'est en parodiant sa chronique que je me suis reposé les idées.

Ils s'étaient rencontrés par hasard dans une salle de congrès. Derrière un pilier de parti, le père et le fils assistaient à la ceresmonie.

Mauroy de Prusse parlait :

— Guidoni n'a qu'un seul aimant, dit-il, le P.c. Vous êtes en fraction organisée !

— Dis papa, c'est quoi ?

Le père fit un dessein sur le tableau rouge : — Rocarde bien petit, dit le père. Une fraction c'est une division du parti qui ne veut pas dire son nom. C'est une mauvaise opération de guerre. Elle est organisée quand elle a tendance à détourner un courant.

— Un courant ?

— Oui un courant d'R par exemple. Celui qui, ajouté à évolution, donne Révolution.

Mauroy de Prusse continuait :

— Nous n'avons pas le Goux du Martinet. Nous voulons simplement que vous arrêtiez Defferre les enfants. Nous tenons à notre Pau.

Les arguments volaient bas. On déployait l'aile droite.

— Dis papa, c'est quoi ?

— Quand dans la salle, le courant passe, après une envolée lyrique, la fraction bat de l'aile.

— De l'aile gauche ?

— Oui, si elle est à contre-courant. Elle risque alors de se détacher et ça redevient une fraction. Il faut alors la détourner de ses objectifs !

— Dis papa, c'est quoi ?

— Quand on a mis du plomb dans l'aile gauche, on vise à droite pour ne pas atteindre la synthèse.

— Dis papa, c'est quoi ?

— L'addition des fractions réduites au même dénomitterrand.

Motchane des partisans prit la parole :

— Charzamis, Rien n'I.s.e.r. de vendre la peau de l'O.u.r.s. même quand il a le poil qui s'E.r.i.s., dit-il aux notables.

— Dis papa, c'est quoi les notables ?

— Ceux qui, à la rose au poing préfèrent la rosette à la boutonnière.

Le père et le fils n'attendirent pas la suite des chevènements. Ils quittèrent la salle alors que se poursuivait la ceresmonie.

— J'ai peur ! dit l'enfant.

— De quoi ? dit le père.

— De la chasse aux sorciE.r.e.s.

JEAN-LOUIS AUZAN
Bobigny



UN BASTION "ROUGE" QUI VOTE ENFIN A GAUCHE

Nantes : 250 000 habitants. La plus grosse municipalité gagnée en mars par la gauche. Une victoire à l'arraché : 619 voix seulement séparent la gauche de la majorité. Au lendemain du deuxième tour, tous les commentateurs l'ont constaté : si la gauche l'emporte à Nantes, elle ne retrouve pas, cependant, le total des voix qu'elle avait obtenues lors de l'élection présidentielle ou des cantonales.

« Il n'empêche que gagné, c'est gagné », s'impatiente le nouveau maire, Alain Chenard, 40 ans, jovial mais néanmoins agacé par tous ces faiseurs de diagnostic parisiens qui, à force de n'avoir ausculté que les chiffres, ont fini par lui voler sa victoire. Tel l'entraîneur d'une équipe de football dont le passage en première division est contesté, Alain Chenard ne veut désormais plus s'occuper que des matchs à venir. La balle est dans son comp. Il sait que tous les Nantais l'attendent au tournant. Aussi a-t-il décidé d'occuper le terrain dans la bonne humeur : « Je n'ai jamais vu de gens tristes réussir », affirme-t-il volontiers — sans se soucier davantage des sceptiques et autres coupeurs de cheveux en quatre.

Ce qui ne veut pas dire qu'à la mairie on néglige les enseignements du passé. Pierre Marchi, maire adjoint à la démocratie locale, n'y va pas par quatre chemins : « Nantes n'est pas une ville de gauche. La faire changer constitue précisément le premier but que nous nous sommes fixé ».

Cette transformation, nul n'en doute, ne va pas se faire en un jour. Pour mener à bien cette tâche, l'équipe municipale — 24 P.s., 15 P.c., 6 M.r.g., 1 gaulliste d'opposition et 1 Union démocratique bretonne (U.d.b.) — a d'abord estimé nécessaire de « photographier » le plus exactement possible la situation de la ville et de son environnement après douze années de gestion du Centre républicain, parti droitier du maire sortant André Morice. Avec cet instantané, toutes les contradictions du chef-lieu de Loire-Atlantique ne pouvaient manquer de ressurgir au grand jour. Ainsi, Nantes, bastion rouge du syndicalisme, ancienne place forte de la S.f.i.o., qui s'enorgueillit d'avoir des militants socialistes depuis près d'un siècle, vient enfin de rompre avec son habitude d'élire des municipalités de droite.

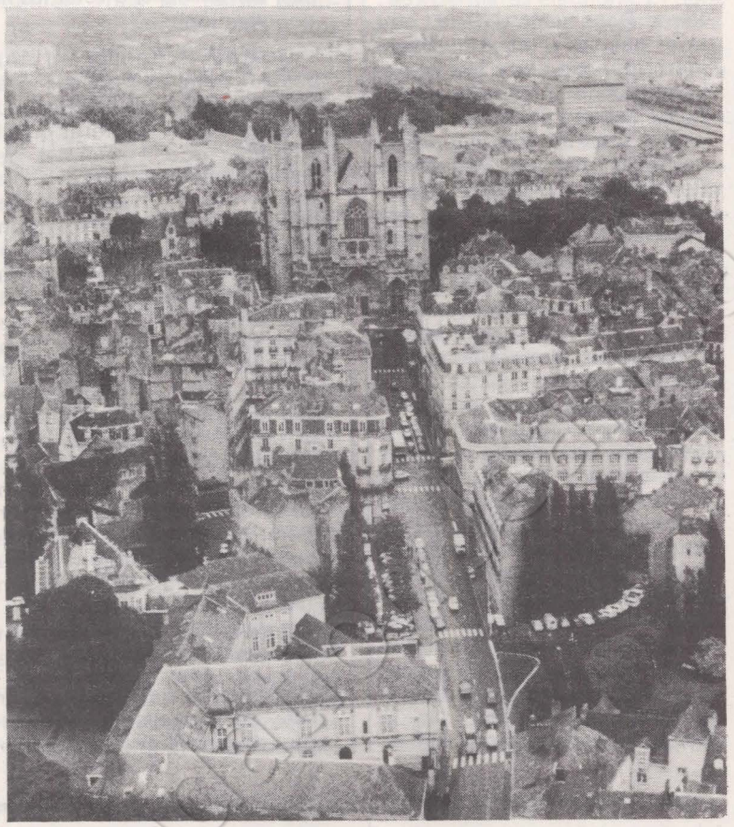



François Mitterrand et Alain Chenard.

Pour expliquer ces pesanteurs politiques, il faut sans doute remonter au XVIIIe siècle, à l'époque où Nantes construit son empire. Pour cette « Venise du Nord » bâtie sur le confluent de la Loire et de l'Erdre, c'est de l'eau qu'est venue la fortune. L'océan est proche. Comme à Bordeaux, de lourds voiliers s'embarquent pour un périple triangulaire. Première destination : la côte ouest de l'Afrique où, contre quelques verroteries, les navigateurs emplissent leurs cales d'esclaves noirs. Nouvel appareillage, cette fois pour les Antilles et l'Amérique. Et premiers bénéfices substantiels grâce à la vente du « bois d'ébène ». Délestés de leur marchandise humaine, les négociants n'ont plus qu'à « blanchir » leur argent en achetant les produits d'outre-Atlantique, notamment la canne à sucre. Puis ils viennent, toutes voiles déployées, vers les nouveaux bénéfices qui les attendent au pays, une fois vendue leur dernière cargaison.

Des fortunes énormes se sont ainsi amassées. Au cœur de Nantes, l'île Feydeau, désormais rattachée à la terre ferme, et le quai de la Fosse en portent encore la trace. Dans ce quartier, maintenant populeux, des palais en ruine parlent de la splendeur passée des négriers. La grande bourgeoisie nantaise a fui ces lieux pour des arrondissements plus résidentiels. Mais le musée de la traite des noirs demeure, rappelant à qui veut le voir le trafic sur lequel s'est fondée la respectabilité d'une partie des grands bourgeois de cette ville.

Pour être négrier, on n'en est pas moins ouvert aux idées du siècle, surtout quand elles s'en prennent à des ennemis hérédi-

→







→

taires. Dans ce pays de la Loire, une guerre d'influence sans merci oppose alors très vite la bourgeoisie à l'aristocratie. Aussi Voltaire et les encyclopédistes sont-ils très en vogue parmi les premiers. Et quand la Révolution de 1789 éclate, révolution bourgeoise s'il en est, destinée à abattre la noblesse, les riches Nantais se retrouvent spontanément du côté des révolutionnaires, pourchassant le sang « bleu » et noyant dans la Loire les paysans vendéens ralliés à leur seigneur. De cette guerre de classes, la bourgeoisie va longtemps garder des relents de libéralisme d'autant plus marqués qu'une partie de l'aristocratie, réchappée de la Terreur, continue d'exercer un pouvoir important sur la région. Et bien plus tard, au XXe siècle, à la Libération, ce libéralisme se manifeste encore à travers le M.r.p. Rassemblant les démocrates-chrétiens, ce parti s'appuie alors sur une base populaire représentée par la C.f.t.c. notamment et n'hésite pas, par exemple, à voter les nationalisations.

De là à voter à gauche, il y a un pas que cette bourgeoisie ne se décide pas à franchir. Pas plus que ne le fait l'électorat qu'elle entraîne : pour l'essentiel, des paysans très chrétiens et poujadistes avant l'heure comme dans de nombreuses régions pauvres. Traditionnellement, on vote ici pour celui qui a « le bras long », dont on pense qu'il est le mieux placé pour obtenir des « avantages ». On vote donc toujours pour le notable en place. Et si les « avantages » ne viennent pas, la certitude que les autres ne feront pas mieux l'emporte. Alors, on revote dans un même élan pour le même notable. Ainsi, La Chapelle-sur-Erdre, commune limitrophe de Nantes, au nord, n'a connu d'autre maire, depuis la Révolution, qu'un marquis de Sesmaisons : de père en fils, ils se succèdent, incontestés dans leur légitimité.

Un peu de paternalisme, un zeste de libéralisme et beaucoup de catholicisme semblent avoir été à Nantes les clés d'une stabilité bourgeoise de cent cinquante ans. Pourtant, le libéralisme s'est toujours arrêté aux portes des intérêts de cette classe. Si la moitié de la population active vit grâce aux industries (navales et alimentaires) créées par les négriers, deux cents familles d'armateurs, à peine, en profitent réellement. Très vite, une classe ouvrière, durement opprimée, commence à se rebeller. Si la bourgeoisie, elle, a toujours accès aux grands courants d'idées, il semble que la population travailleuse, à cause de son isolement géographique sans doute, ignore longtemps les pensées marxistes et révolutionnaires qui se sont déjà répandues dans les zones industrielles du Nord par exemple comme une traînée de poudre. « Noyés » dans un environnement hostile, écrasés économiquement et socialement, les travailleurs des pays de la Loire inventent donc une structure de révolte à leur mesure. L'anarcho-syndicalisme naît de la rencontre de la misère

DEMOCRATIE LOCALE "UNE DECENTRALISATION A L'ECHELLE DE LA VILLE"

« Nantes n'est pas encore une ville de gauche : il s'agit de démontrer que la démocratie locale est possible ». Pierre Marchi, 49 ans, cadre E.d.f. et maire adjoint chargé du secteur « démocratie locale » ne mâche pas ses mots. « Un service municipal de six personnes exclusivement chargé de susciter la participation des citadins au devenir de leur ville, c'est très inhabituel ici »... Et après vingt ans d'une gestion autoritaire, secrète et infantilisante, la tâche est très lourde. « Au fil des années la notion que les élus sont au service de l'intérêt général s'est presque totalement perdue », affirme Pierre Marchi. Et nous devons tout créer à partir de rien. » Rien ? Pas tout à fait. Car les intentions exprimées par les nouveaux élus ne sont pas sans rencontrer un écho favorable chez les Nantais. « L'important n'est pas tant de proposer des solutions toutes faites que d'amener dans le cadre d'une gestion socialiste les populations à trouver dans leurs quartiers, leurs bureaux, leurs usines, les solutions à leurs propres problèmes », déclarait Alain Chenard lors de sa campagne électorale. Les Nantais l'ont pris au mot. « Nous sommes débordés, explique Pierre Marchi, mon secteur est submergé de demandes d'associations et d'individus qui veulent participer à l'élaboration des décisions ». Répondre à cette attente deux mois après l'entrée en fonction de la nouvelle équipe n'est pas chose facile. Même avec des journées de travail de 12 heures. Objectif prioritaire : rapprocher les Nantais de leur administration municipale. C'est pourquoi Pierre Marchi et son équipe ont réalisé un découpage de la ville en secteurs, dont chacun dispose désormais d'une antenne municipale. « C'est une décentralisation à l'échelle de la ville », commente un conseiller municipal.

L'action menée en direction des associations locales constitue un autre aspect — et non des moindres — de la tâche qui attend le secteur « démocratie locale ». Dans un premier temps, il s'agit de sélectionner les associations représentatives. Pour pouvoir les aider financièrement et

avec un ancien séminariste défroqué, Fernand Pelloutier.

Première caractéristique de l'anarcho-syndicalisme : il est en rébellion ouverte contre tout ce que représente l'autorité, que ce soit l'Etat, l'armée, la police ou l'église. Cette rébellion peut se manifester jusque dans la violence. De nombreux morts ont déjà ponctué les affrontements entre les métallos nantais ou nazairiens et les forces de l'ordre. Nantes et Saint-Nazaire, villes rouges, n'ont donc pas volé leur réputation.

Anarcho-syndicalisme

Et pourtant, cette coloration ouvrière a mis longtemps avant d'apparaître aussi dans les urnes. L'anarcho-syndicalisme n'y est sans doute pas pour rien : pour ses fidèles, le bulletin de vote a longtemps été banni parce que, loin de donner au peuple l'occasion de s'exprimer, il cautionne le système en place, lui permettant de se perpétuer. Tous les partis politiques sont renvoyés dos à dos comme officiants d'une même cérémonie. Aujourd'hui encore, Force ouvrière, dans ce département, se réclame ouvertement de l'anarcho-syndicalisme et rencontre une audience certaine.

« Tous ces facteurs ont indiscutablement contribué à faire de Nantes une municipalité de droite, explique Jean Guiffant, agrégé d'Histoire et membre du Bureau fédéral du Parti socialiste. Mais, de toute évidence, ces influences conservatrices connaissent aussi une nette régression ». Le compte est simple. D'une part, les notables traditionnels (médecins, pharmaciens, notaires, avocats) ont perdu leur pouvoir incontesté par le simple fait qu'ils ont maintenant en face d'eux des adversaires crédibles. D'autre part, une partie de l'électorat rural, transplanté en ville ou dans les périphéries urbaines, se met à voter à gauche. Plusieurs villes nouvelles autour de Nantes en ont apporté la preuve flagrante aux dernières élections. Et puis, peu à peu, avec la déconfessionnalisation de la C.f.d.t., la Démocratie chrétienne a perdu sa base populaire. Porteuse autrefois d'une évolution sociale, elle a aujourd'hui regagné trop ouvertement les bancs de la droite pour continuer de drainer à elle, en nombre, les votes des travailleurs.

« Mais ce qui, sans aucun doute, prolonge le mieux ici toutes les pesanteurs sociologiques demeure l'école », dit-on à Nantes. Il faut bien sûr, entendre l'école libre par opposition à l'école publique. Si, aujourd'hui, la guerre des « laïcards » contre les « calotins » n'est plus réellement capable de mettre la région à feu et à sang, la participation à la messe du dimanche ou du samedi constitue encore, pour beaucoup, un point de référence. Lors d'une réunion du Parti socialiste dans la banlieue de Nantes, il y a peu, un militant socialiste a expliqué son désarroi à son secrétaire de section. Il ne comprenait pas ce que venaient faire au Parti des

→

pratiquement (locaux, etc.). « Nous en sommes au recensement, affirme Pierre Marchi, il y a ici plusieurs centaines d'associations... » Et elles sont l'un des principaux relais de la démocratie locale. Encore faut-il éliminer les associations bidon. Comme par hasard elles n'étaient pas les moins subventionnées par la précédente municipalité. « Le gros problème, explique Monique Guiffan, membre actif de plusieurs associations nantaises, c'est que la municipalité Morice attribuait de préférence les subventions de la Ville aux associations les plus élitistes, politiquement à droite et même à l'extrême droite. » Exemple : le Planning familial de Nantes avait royalement droit à une aumône de 1 000 F par an. Alors que l'association Laissez-les vivre était grassement subventionnée. Il faut dire qu'elle comptait des adhérents jusque dans le conseil municipal ! « Il nous faudra revoir les modalités d'attribution en fonction du degré d'utilité publique des associations, estime Pierre Marchi. Nous sommes en train de procéder à un classement qui tienne compte de ce critère, afin d'en finir avec les méthodes de l'ancienne municipalité : un saupoudrage anarchique et opportuniste. Il est tout à fait anormal, poursuit le maire adjoint à la démocratie locale, qu'une association qui lutte contre l'alcoolisme n'ait droit qu'à 500 F par an alors que ses membres sont des bénévoles et y sont bien souvent de leur poche. »

L'aide financière aux associations n'est pas seule en cause. « Actuellement, explique Monique Guiffan, de nombreuses associations font appel à la mairie pour obtenir des salles de réunion : jusqu'alors il était impensable qu'une association « de gauche » puisse disposer d'un local municipal. »

« Nous comptons beaucoup sur la nouvelle municipalité, affirme M.F., animateur d'une association de quartier, pour établir de nouveaux rapports avec les associations et pour qu'il y ait une réelle concertation au niveau des prises de décision ».

Ce qui passe d'abord par la création de commissions extra-municipales spécialisées : transports en commun, sport, urbanisme, emploi. « Elles seront en place à la fin de l'année, affirme Pierre Marchi, et devront constituer de véritables organes consultatifs. » C'est pourquoi elles seront surtout composées d'usagers et non pas de technocrates ou de « personnalités » qui font écran entre la population et les « décideurs ». Mais la concertation exige des interlocuteurs. Et dans certains quartiers nouveaux ou grands ensembles la municipalité nouvelle se trouve confrontée à un problème de taille : l'absence de toute vie associative. « Nous envisageons de lancer des campagnes par tracts, affiches, réunions, explique un collaborateur de Pierre Marchi, afin de provoquer la constitution de comités de quartiers, de structures qui permettraient à la population non seulement de s'exprimer mais aussi de contrôler l'action de la municipalité... »

Donner naissance à des contre-pouvoirs : tel est le but de l'actuelle municipalité. « Bien sûr, admet Pierre Marchi, tout le monde ne va pas se mettre à participer du jour au lendemain, les habitudes de passivité seront longues à éliminer mais cela ne doit pas nous servir d'alibi pour recourir à des méthodes autoritaires. Les vieux démons ne doivent pas ressurgir : si un projet qui nous semble important se heurte à un refus très ferme et majoritaire de la population concernée, il va de soi qu'on y renoncera. Nous ne tenterons pas de faire le bonheur des gens malgré eux. »





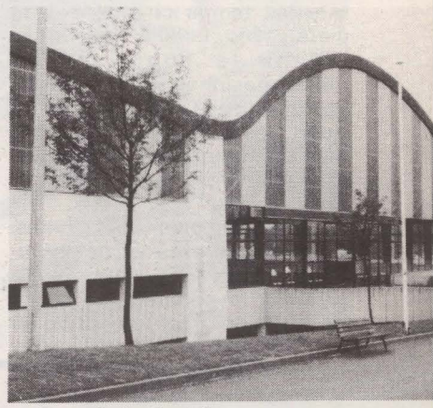

Le Parc de la Baujoire.



L'Hôtel de Ville.

gens notoirement connus pour leur assiduité à l'église. Une anecdote, sans doute, que l'on raconte précisément parce qu'elle n'est plus qu'anecdotique. Elle n'en révèle pas moins les lourdes séquelles de l'emprise religieuse sur la vie politique. Et cela dans tous les domaines. Pour la seule ville de Nantes, 45 % des enfants sont encore scolarisés dans des écoles tenues par des ordres religieux. Et les agences immobilières le confirment : beaucoup de parents déterminent toujours le lieu de leur appartement en fonction de l'école à laquelle ils veulent confier leurs enfants.

Les temps changent

Nul ne peut nier, cependant, que les temps changent. Une mère de famille raconte : « Dans le cours moyen deuxième année d'une école du quartier de Terre Sainte, un quart des élèves n'ont pas fait leur communion. Une chose inimaginable il y a seulement 15 ans ! »

Un secteur, plus que les autres, semble encore bloqué par les interdits religieux : celui de la sexualité en général. Soulever la question de la contraception ou de l'avortement, même auprès d'élus de la gauche, continue à être ressenti ici comme une malséance. Les femmes ? L'ancienne municipalité n'en parlait pas, sauf pour vanter leur dévouement dans les professions charitables qui leur étaient réservées. Dire que le féminisme a fait officiellement son entrée avec la nouvelle municipalité serait excessif. Mais elle compte huit adjointes ou conseillères municipales et, une chose semble acquise : les femmes, à défaut d'avoir conquis le droit à la différence, ont accédé au droit d'exister à part entière. « Ce sont des citoyens comme les autres, affirme le maire. Leur faire un sort particulier reviendrait à les mettre à part ».

Evolution mesurée, mais indiscutablement positive dans une région où les pesanteurs religieuses ont si longtemps confiné et confinent encore les femmes dans leur rôle de reproductrices... Les syndicats se heurtent eux-aussi à la même difficulté. « Nous avons essayé de faire des réunions d'information, avec le Planing familial, pour les filles des chèques postaux, raconte Nicole Le Brizaut, secrétaire à l'U.d.-C.g.t. Ça n'a rien donné ». Pourtant, dans le département, les femmes multiplient les appels de détresse en direction de cet organisme. Au Planing, en 18 mois, 3 500 interruptions de grossesse ont eu lieu. « Mais, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, ces problèmes n'arrivent pas à se poser en termes collectifs », constate Jeannine Bille, responsable C.g.t. au travail féminin. La solitude et la honte demeurent le lot de la majorité.

Heureusement, là aussi, les temps changent. « D'abord, l'Eglise intervient moins ouvertement dans les affaires temporelles, assure un militant C.f.d.t. Et, surtout, elle intervient moins unilatéralement qu'autrefois ». Les chrétiens de gauche existent à présent. Leurs votes ont sans doute permis à la gauche de franchir le cap de la majorité.

Avec leur avènement, l'anticommunisme primaire qui a longtemps fait galoper le département a pu marquer un recul sensible. Entre la poussée des militants de la base, entièrement renouvelée depuis quelques années, et les injonctions du « national » pour rappeler la discipline de parti, la stratégie d'union de la gauche a fini par s'imposer. Et à porter ses fruits. Sans éclat, sans raz de marée, mais avec la certitude d'une lame de fond qui s'enfle lentement depuis 1973.

La ville, maintenant, se prépare pour les législatives. 619 voix, c'est peu. La droite, bien sûr, fourbit ses armes, voyant dans ce chiffre un espoir de faire repencher la balance de son côté. A la mairie, on reste serein. Dans la course-relais vers le socialisme, 1978 ne sera qu'une étape. La nouvelle municipalité s'est donné six ans pour parvenir à son but. Six ans pour démontrer aux Nantais que la démocratie paie.

CHRISTINE COTTIN

CHOMAGE: MOYENNES NATIONALES PULVERISEES

A Nantes, l'ennemi public numéro 1, c'est le chômage. Les chiffres ne laissent planer aucun doute à ce sujet : 22 900 demandeurs d'emploi en mai dernier selon l'A.n.p.e. nantaise. Les moyennes nationales sont pulvérisées. Georges Prampart, secrétaire de l'U.d.-C.g.t., affirme : « 5% des Nantais actifs sont au chômage et 8,6% des Nantaises. Les pourcentages correspondant au plan national se situent à 4,4 % et 4,7 % ». Et là-dedans, bien sûr, ne figurent ni les salariés expédiés en pré-retraite, ni les chômeurs partiels, ni la plupart des femmes et des jeunes qui renoncent à s'inscrire par découragement.

Aucune branche d'activité n'est épargnée. A ce titre, les chiffres Insee rassemblés par Bernard Henry, secrétaire de l'U.d.-C.f.d.t., sont explicites. Entre 1974 et 1976, la Loire-Atlantique a perdu 5 000 emplois industriels (bâtiment compris). Si, en avril 1974, on recensait 1 chômeur pour 33 emplois existants, trois ans plus tard on en recense 1 pour 12. La situation semble d'autant plus grave que les trois piliers de l'activité économique nantaise sont atteints.

La métallurgie, avec 46 000 salariés, demeure la plus importante activité du département. En plein centre de la ville, les grues des chantiers navals dressent leurs poutrelles au-dessus de la Loire. Ici, ce sont les établissements Dubigeon-Normandie, du nom d'un charpentier de marine, qui, au XVIIe siècle, s'est lancé dans la construction navale. Là, une rangée de grands hangars annonce en grosses majuscules le sigle A.c.b. : Atelier des chantiers de Bretagne. Ces chantiers, après avoir connu leur heure de gloire au cours de la première moitié du XXe siècle, déclinent maintenant lentement mais sûrement. Au fil des restructurations, A.c.b. a fini par se recycler dans la construction mécanique.

Quant à Dubigeon, il ne reste plus des 7 300 salariés de 1963 que 2 300 métallurgistes. En fusionnant il y a un peu plus de cinq ans avec A.c.b., ces deux géants affaiblis ont essayé de se sauver l'un l'autre. Dans quelle galère sont désormais embarqués les quelque 3 800 salariés rescapés des précédents naufrages ? Nul ne le sait encore. Pas plus qu'on ne peut dire si la nouvelle embarcation, toute de pièces rapportées, tiendra mieux la mer que les deux navires dont elle est issues. Frappés de plein fouet par une crise sectorielle de 1959 à 1965, ces chantiers ont été durement malmenés. Il n'en reste pas moins vrai que le patronat — s'endormant dans les délices de leurs « folies », résidences campagnardes éclaboussantes de luxe que l'on peut voir encore dans les environs de Nantes — a failli à ses devoirs de chef d'entreprise en ne faisant pas les investissements nécessaires. « A mon arrivée à Nantes, c'était il y a 17 ans, l'énorme pont roulant des Chantiers de la Loire marchait encore à la vapeur ! » se souvient un syndicaliste C.f.d.t. Avec un outil de travail vieillis-

sant, rien d'étonnant que l'industrie navale nantaise ait mal pris le virage des années soixante.

Deuxième pilier de l'activité nantaise, le secteur agro-alimentaire remonte au temps des négriers, à l'époque où « l'on ne s'embarquait pas sans biscuit ». Biscuiterie nantaise, biscuiterie Lefèvre-Utile — qui n'a pas goûté des « petits Lu » ? — autant de noms prestigieux, étendards de la renommée nantaise à travers le monde. Mais voilà : les temps changent. Depuis 1967, la biscuiterie nantaise, rachetée par la General Mill's n'est plus nantaise, mais américaine. Le sort des 1 200 salariés de la ville se règle désormais aux Etats-Unis. La société Lu-Brun, elle aussi, a changé de mains. Rachetée en 1975 par Céraliment, elle est restée française. Mais le centre de décision a rallié la capitale, échappant désormais à Nantes. De 850 salariés en 1968, l'usine n'en compte plus maintenant que 550.

Nantes s'enorgueillissait aussi d'être la capitale de la conserverie pour tout le Nord-Ouest. C'est dans cette ville, en effet, que fut inventée la fameuse boîte de conserve en fer blanc. Là encore, le temps de la splendeur est passé. Sous prétexte de rapprocher les conserveries des lieux de production, les usines ont fermé les unes après les autres. Avec des conséquences en cascade pour les entreprises en amont et en aval. Ainsi, chez Carnaud, premier producteur français de fer blanc, employant 3 000 salariés dans les forges de Basse-Indre et 900 dans l'usine nantaise de boîtes, on s'apprête à licencier pour cause de départ de la clientèle. « En fait d'aménagement, le gouvernement n'a jamais su appliquer qu'une politique de déménagement du territoire », dénonce Alain Chenard avec vigueur.

Des locomotives

Malgré la volonté de la mairie d'empêcher les sociétés de se sauver, un exemple récent montre bien que rien, pas même la loi, ne peut retenir un industriel décidé. Les Etablissements Dubo fabriquaient des semelles de caoutchouc. Carnet de commandes plein, horizon sans nuages : ça tourne. Mais l'entreprise dépend du groupe américain Hutchinson, qui décide de restructurer et de licencier tout le monde. L'inspection du Travail refuse ces licenciements jugés abusifs. Le groupe américain change alors son fusil d'épaule. Comme par enchantement, les uns après les autres, les clients des établissements Dubo se dédisent. Acculée à la faillite, l'entreprise va donc cette fois fermer ses portes en toute légalité, au nez et à la barbe de l'inspection du Travail et de la mairie désormais impuissantes.

Dernier pilier de l'activité économique dont la ville s'est dotée à la Libération : la construction aéronautique. Rien n'est annoncé aujourd'hui en dehors des mesures de chômage partiel. Mais les 2 500 salariés de la Snias sont inquiets : à Nantes, on ne construit que des avions, pas même des hélicoptères. Depuis l'arrêt presque total de la fabrication de Concorde, les pires hypothèses sont plausibles. « Licencier d'un seul coup plusieurs centaines de salariés comme ils l'ont fait par le passé, notamment en 1965-66, le patronat comme l'Etat savent que c'est impossible, commente la C.g.t. Un taux de syndicalisation très élevé leur fait craindre un retour de bâton ». Les syndicats s'attendent plutôt à des suppressions de postes en chaîne, mais à dose homéopathique, pour mieux faire passer la pilule. Un exemple de cette politique : la société Brissonneau, entreprise de mécanique marine et hydraulique. En une année, sans avoir eu recours au licenciement collectif, la direction a réussi à supprimer 200 postes.

Le secteur tertiaire semble être à Nantes le seul à avoir créé des emplois ces dernières années et à n'avoir pas — ou peu — licencié. Mais l'espoir mis dans une suite de décentralisations, qui apporterait 9 000 emplois annuels pour la région, paraît de plus en plus illusoire aux Nantais.

Face à cette situation, la nouvelle municipalité a décidé de mobiliser toutes ses énergies. « Notre premier objectif, résume Guy Goureaux, maire adjoint au problème de l'emploi, passe par la consolidation, voire l'extension des entreprises déjà sur place. D'un autre côté, le maximum va être fait pour attirer à Nantes des industries qui, tout en diversifiant l'activité de la ville, joueraient le rôle de locomotives sur le plan économique ». « Encore plus directement, complète Patrick Marnot, directeur de cabinet du maire, la municipalité pourra susciter des emplois par l'accélération des grands travaux en cours et par le lancement d'autres ». Mais d'énormes problèmes de financement se posent, qui sont loin de nous laisser les coudées franches. D'autre part, les entreprises privées échappent pratiquement à toute influence des mairies.

Barre a refusé

« Le rapport de forces que nous sommes capables de créer avec les pouvoirs publics reste notre seul recours », résume Chenard. Une politique de harcèlement menée à tour de rôle par les municipalités de l'agglomération nantaise est à l'étude. En attendant, l'équipe de Chenard a déjà réuni autour d'une même table l'ensemble des organisations syndicales de la ville pour demander, une entrevue au Premier ministre sur les problèmes de l'emploi. Raymond Barre n'a pas jugé utile de les recevoir. « C'est en fait la réaction contraire qui nous aurait étonnés », reconnaît l'un des conseillers de la délégation. Pour parer au plus pressé, la municipalité a, très vite, décidé d'apporter une aide matérielle et quotidienne aux personnes privées d'emploi. Elle a donc décrété la gratuité des transports en commun pour tous les chômeurs ayant une indemnité inférieure à 2 300 F par mois. « Une mesure qui soulage les plus sacrifiés de l'austérité, commente Chenard. Quand j'aurai résolu ces problèmes économiques, je serai un maire heureux ».

C.C.

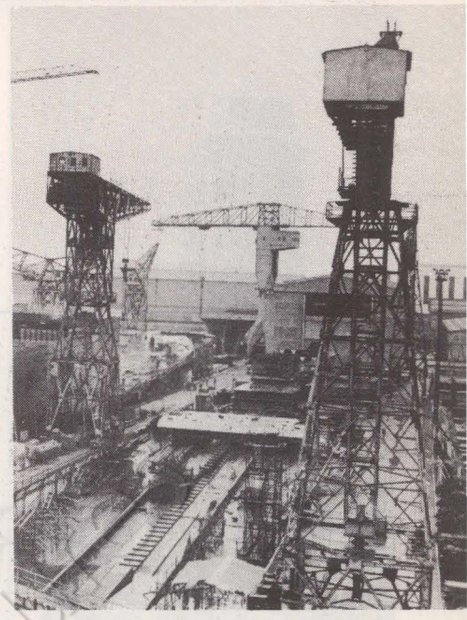

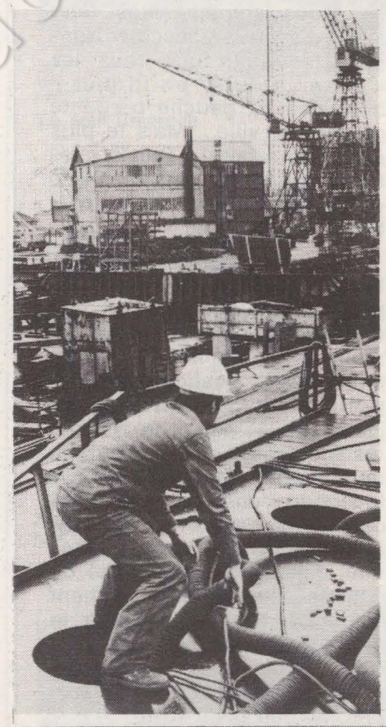

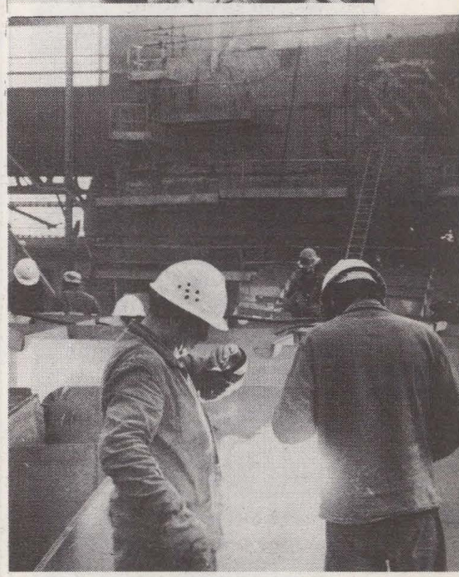

Les chantiers navals de Nantes.

GESTION MUNICIPALE: L'HEURE EST AU REALISME

« Nous sommes très fiers d'avoir fait basculer Nantes alors que tous les « observateurs politiques » donnaient la gauche perdante dans cette ville... Mais le plus dur reste à faire ». Derrière les hautes grilles de l'hôtel de ville de Nantes, l'heure est au réalisme.

« Nous ne déplacerons pas la tour Bretagne au Petit Port », plaisantait Alain Chenard lors d'une réunion électorale au mois de mars. « Il faut traduire en termes de gestion nos choix politiques », explique aujourd'hui le maire de Nantes, installé dans le solennel bureau de son prédécesseur. Pour que le slogan « changer la vie » recouvre une réalité précise. Mais jusqu'à quel point et dans quel délai une municipalité de gauche peut-elle effectivement « changer la vie » ? « Pour le moment rien n'a changé, tout est comme avant », note un chauffeur de taxi nantais, surpris, un peu déçu aussi.

Et comment pourrait-il en être autrement ? Deux mois, c'est très court. Trop court pour prendre tout à fait en main une « machine» aussi lourde que l'administration nantaise (4 500 employés municipaux). Trop court pour avoir épluché tous les dossiers d'une ville de cette dimension (presque 300 000 habitants). D'autant qu'à l'exception d'Alain Chenard lui-même, déjà membre — d'opposition — de la précédente municipalité, l'équipe élue le 20 mars à la mairie est composée d'hommes « neufs » qui accèdent pour la première fois aux responsabilités municipales. Aussi le changement intervenu ne se perçoit-il encore qu'à certains signes peu tangibles pour le « grand public » : l'abondance du courrier reçu, un début de restructuration des services et, surtout, la création de nouveaux secteurs qui témoignent de préoccupations jusqu'alors inconnues à Nantes — la démocratie locale, par exemple... Et l'atmosphère qui règne dans les murs de l'hôtel de ville n'est plus tout à fait la même : visiblement, les huissiers ont perdu quelque peu de la raideur d'antan. Mais d'autres délais sont sans doute nécessaires avant que des changements plus importants ne se concrétisent.

« Cette année, indique Alain Chenard, nous devrons gérer le budget voté par d'autres, c'est-à-dire les choix des autres ». Même si certains « aménagements » sont possibles dans ce cadre, c'est dire que les contraintes seront lourdes et la marge d'initiative fort étroite. Au premier rang de ces contraintes se situe ce qu'il est d'usage de nommer « l'héritage ». « Il ne faut pas oublier, affirme Guy Goureaux, docteur ès sciences et maire-adjoint chargé des problèmes économiques et de l'emploi, que nous prenons une ville qui a subi pendant vingt ans une gestion de droite. » Cela marque. Dans ses structures mêmes, la ville en garde l'empreinte. Certes, Nantes est de longue date un bastion de la bourgeoisie d'affaires **(voir en page 13)**. Mais cette tendance s'est encore renforcée sous le règne d'André Morice, le maire précédent : en treize ans, le centre de Nantes a perdu la moitié de ses habitants et le quart de ses logements...

Faute d'une politique municipale volontariste, la ville a été livrée pieds et poings liés à la promotion immobilière privée et au libre jeu des mécanismes fonciers de l'économie libérale. Autrement dit : à la spéculation. Avec ses conséquences inévitables : un zonage qui aboutit à différencier géographiquement les fonctions d'habitat, de travail, de loisirs et à spécialiser le centre ville dans des activités « nobles » comme le tertiaire. La ségrégation par l'argent rejette vers la périphérie les habitants aux ressources limitées. Et il ne sera pas facile de guérir Nantes d'une maladie qui a pris ses aises depuis si longtemps. Pas facile non plus de rattraper les « coups partis ». La tour Bretagne est, à cet égard, exemplaire. Bâti au cœur de la ville, cet édifice de verre et d'acier semble la réplique en modèle



Jean-Marc Ayrault.

SAINT-HERBLAIN: "LE STYLE NOTABLE NE PASSE PLUS DU TOUT"

« Notre victoire est tout à fait logique du fait de la composition sociale de cette ville, mais le travail militant a beaucoup joué aussi ». Jean-Marc Ayrault, 27 ans, le plus jeune des maires de villes de plus de trente mille habitants, a été élu maire de Saint-Herblain dès le premier tour avec plus de 56 % des voix. A la périphérie ouest de Nantes, Saint-Herblain est le prototype des banlieues-dortoirs. « Ce n'est pas une vraie ville, explique le maire, mais une juxtaposition anarchique de quartiers ». Et l'explosion démographique y est symétrique de l'hémorragie que connaît le centre de Nantes. Le vieux bourg de Saint-Herblain comptait 4 000 âmes en 1945. Aujourd'hui c'est une ville de 40 000 habitants. Et en dix ans, à partir des années soixante, la population a doublé.

« C'est une ville sans histoire ni traditions », commente Ayrault. Une ville où tout est neuf, y compris le P.S. : inexistant en 1970, il est passé de 10 adhérents en 1971 à plus de 100 en 1977. A tous égards, Saint-Herblain, c'est un peu le négatif de Nantes. La place de l'école privée y est, par exemple, très différente. Alors qu'à Nantes la moitié des enfants fréquentent des écoles privées, à Saint-Herblain 6 000 enfants du primaire sont scolarisés dans des écoles publiques et 300 seulement dans une institution privée. « Ici, précise le maire, l'école

réduit de la tour Montparnasse parisienne. Mais elle est aux trois quarts vide : construite pour permettre à Nantes d'assumer ses fonctions « directorielles », ses bureaux ne trouvent pas preneur. Histoire d'autant plus triste que cette réalisation fut un tantinet « aidée» par la municipalité sortante — les promoteurs auraient, en effet, bénéficié d'un « petit cadeau » sous forme d'exemption à la taxe locale d'équipement...

Autre « coup porté », encore plus épineux : l'abattoir municipal de Nantes. « C'est une aberration, explique Guy Goureaux. Nantes a le triste privilège d'avoir le seul abattoir de France dont le personnel soit « municipalisé ». Déficit : 10 millions par an. Et les dettes augmentent de 2 millions chaque année. « Il faudrait doubler le prix d'abattage pour que l'abattoir soit rentable », affirme un spécialiste. Pour la nouvelle équipe municipale, il est bien sûr urgent de colmater une brèche si coûteuse — les contribuables nantais s'en ressentent — et le secteur Economie-emploi étudie les solutions possibles.

« L'héritage est assez catastrophique », commente Patrick Marnot, directeur du cabinet du maire. D'autant que, sans pratiquer la politique de la terre brûlée, la municipalité sortante, à l'approche de l'échéance électorale —, n'a pas facilité la tâche aux nouveaux venus. Certains dossiers « gênants » ont été repoussés. D'autres, au contraire, ont été accélérés : comme par hasard, un pont sur la Loire a été inauguré juste avant le premier tour des élections et un autre pont la veille du second tour... » Et le dernier budget voté fait augmenter les dettes de la municipalité de presque 30 %. D'où un accroissement de la pression fiscale de 15 %.

Voie étroite

Mais le legs de la gestion Morice ne recèle pas seulement des données matérielles. Les habitudes acquises, les mentalités, les comportements ont aussi leur poids.

« Il va nous falloir régler le problème des chasses gardées », affirme Guy Goureaux. Ainsi, un seul avocat avait le monopole de toutes les affaires de la Ville... Désormais, ce sera un pool d'avocats qui se partagera les dossiers. « Et nous allons agir de même pour les architectes », poursuit le maire-adjoint. Ce qui permettra de faire travailler de jeunes architectes qui ont du mal à démarrer. « Il s'agit de changer un certain nombre de pratiques, explique Guy Goureaux. Y compris au sein des services municipaux. » Les services techniques de la Ville avaient en effet l'habitude d'exécuter des équipements de prestige extrêmement coûteux. « Il y a une certaine tendance, affirme Jean Marzin, chargé de l'urbanisme au cabinet du maire, à effectuer des avant-projets chers ». Une tendance qui s'explique facilement. La réforme qui permet d'appliquer des pénalités en cas de dépassement des coûts ne concerne, en effet, que les bureaux d'études privés. Pas les services d'études publics. Et les cadres des services techniques — tant communal que départemental ou national — touchent des honoraires en pourcentage... du montant total des travaux. D'où de fréquents dérapages à la hausse.

Mais les contraintes ne sont pas seulement dues à l'héritage, aussi lourd soit-il. A ces contraintes spécifiques s'ajoute un blocage institutionnel : la dépendance financière des communes vis-à-vis de l'Etat. « Plus une municipalité construit, plus elle paie de T.v.a. à l'Etat», explique Pierre Marchi, maire-adjoint à la démocratie locale. Ainsi, lorsque la ville construit une école maternelle, elle a droit à une subvention de 7,5 %. Mais elle paie 17,5 % de T.v.a. sur le montant de la facture... D'où l'endettement chronique des municipalités. A Nantes, sur un budget de 950 millions, 37 % des recettes fiscales directes servent à rembourser les intérêts des dettes contractées. « C'est énorme, note Patrick Marnot, mais il y a bien pis... »

Résultat : la capacité d'initiative de la Ville pour les investissements nouveaux oscille entre →

privée n'existe que dans le vieux bourg, encore marqué par quelques restes de la mentalité traditionnelle ».

Autre différence : la dimension. Dans une ville de 40 000 habitants, il est plus facile d'acquérir rapidement une vision synthétique des problèmes. « En trois jours, le secrétaire général de la mairie m'a fait le point sur tous les gros dossiers de la ville, explique Ayrault. Je peux me permettre de tout suivre dans le détail, même les questions de personnel ». Avec 300 employés municipaux, la mairie de Saint-Herblain est un employeur modeste — « alors qu'à Chartres, par exemple, ils sont 600 pour 43 000 habitants ».

Difficile pourtant de satisfaire les demandes d'emplois communaux qui déferlent depuis l'élection de la liste d'union de la gauche, au rythme d'une trentaine par semaine...

« Ce qu'attend la population, affirme Ayrault, c'est avant tout un style différent, davantage de liens avec les élus : le style notable ne passe plus du tout ». Ce nouveau style est déjà très perceptible : tribune libre dans le bulletin municipal, panneaux de « libre expression » dans les rues à la disposition des diverses associations, ouverture au public des séances du Conseil municipal. « C'est parfois risqué, admet le jeune maire de Saint-Herblain. A la prochaine séance, nous voterons la suppression des crédits à l'école privée du bourg : il y aura sûrement des vagues... » Et à peine élue le premier acte de la municipalité d'union de la gauche a été d'aller soutenir les travailleurs d'une petite entreprise de Saint-Herblain en grève pour empêcher cinq licenciements abusifs — quatre ont été réintégrés.

« Nous ne pouvons pas accomplir des miracles, souligne Ayrault. En revanche, nous pouvons développer au maximum la démocratie locale ». Et aussi remédier aux carences les plus criantes. Par exemple, les cantines scolaires : jusqu'alors, elles dépendaient d'organismes privés disparates et les repas coûtaient très cher (7,20 F). La Caisse des écoles va désormais prendre en main les cantines et unifier la gestion. Le tarif variera de 3,80 F à 7,10 F en fonction du revenu familial.

« On se bat pour un idéal, précise Ayrault. Mais un idéal, ça se concrétise... Sinon, c'est de la démagogie ».

M.-J. B.

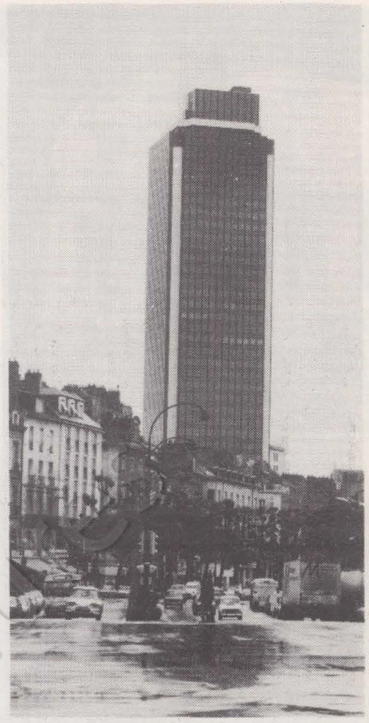

La Tour Bretagne.

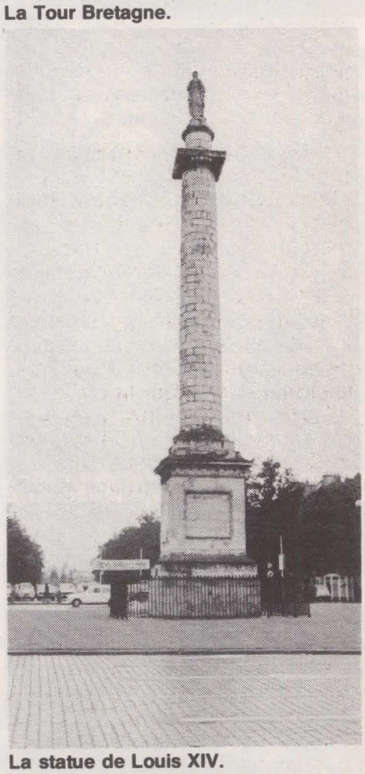

La statue de Louis XIV.



Restauration d'un immeuble ancien.



Quartier des « Négriers ».



Marie-José Bernardot avec Jean Marzin.



5 et 8 % du budget. « Nous avons demandé à Urba-Conseil de faire un diagnostic, annonce Guy Goureaux. Pour savoir où nous allons ». Après plusieurs mois de travail ce cabinet spécialisé dans l'analyse de la situation financière des grandes villes sera en mesure de fournir un bilan détaillé à la fois « organisationnel » et financier. « Cela nous permettra de savoir exactement quelle part du budget nous pourrons dégager pour investir... » C'est-à-dire de cerner très précisément la marge d'initiative dont dispose la nouvelle municipalité pour mettre en œuvre ses propres choix.

Ce qui est certain, d'ores et déjà, c'est que la voie sera étroite. Dans le domaine de l'emploi, en particulier. « Nous n'avons aucune prise sur les entreprises privées », précise le maire-adjoint à l'économie. Certes, la Ville est elle-même l'un des plus gros employeurs de l'agglomération. Mais les contraintes budgétaires freinent ses capacités d'embauche. « Nous avons demandé un prêt de quinze milliards à la Caisse des dépôts », note Patrick Marnot. Et le prêt demandé risque fort d'être réduit de moitié.

« Le maire ne peut pas résoudre le problème de l'emploi en embauchant », tranche Alain Chenard. Fait aggravant: les entreprises locales ne semblent pas pressées de soumissionner pour des travaux de 750 millions mis en adjudication par la mairie. « D'un côté, les entreprises nous font le chantage à l'emploi, explique un conseiller municipal. De l'autre, elles tentent de gagner du temps pour s'entendre entre elles et nous imposer un niveau de prix très élevé ». En matière d'urbanisme, en revanche, les pouvoirs de la municipalité sont effectifs. Un changement radical est déjà intervenu au niveau des méthodes. « Nous voulons en finir avec l'urbanisme confidentiel, affirme Jean Marzin. Il n'y aura plus de plans concoctés dans le secret des officines municipales, l'urbanisme doit s'élaborer au grand jour sous le contrôle des usagers ». Pour y parvenir le secteur « urbanisme » compte travailler en relations étroites avec le secteur Démocratie locale **(voir en page 14).**

« Il n'est pas question de faire des référendum tous les matins, précise Jean Marzin. Mais nous établirons un programme détaillé de consultations qui permettront de présenter au niveau des quartiers ce que peut être une politique urbaine de gauche ». Une délégation de la mairie de Nantes s'est d'ailleurs rendue, à Bologne, en Italie, pour y étudier de près le fonctionnement des comités de quartier. « C'est extraordinaire, raconte Françoise Tessier-Arguillère, architecte et conseillère municipale. Ces comités ont vraiment d'énormes pouvoirs, ce sont même eux qui délivrent les permis de construire ! » à Nantes, un Atelier public d'urbanisme va être mis en place. Les représentants des usagers et habitants devront en être membres « sous une forme juridique à inventer ». « Surtout, il faudra veiller à ne pas balancer des besoins artificiels sur les gens, souligne Françoise Tessier-Arguillère. Ce serait une attitude typiquement technocratique... »

En principe, tous les plans d'occupation des sols (Pos) devaient être publiés avant la fin de l'année. « Nous allons les reprendre et en discuter avec les habitants », note la déléguée à l'Atelier public d'urbanisme... Le Pos sud vient d'être remis en cause. Une réunion d'information sur ce document a réuni une centaine de personnes dans le quartier sud. Ce Pos prévoyait, en effet, une autoroute de quatre voies, l'une des quatre « pénétrantes » projetées par la municipalité sortante. Pour cette pénétrante sud, le tiers des acquisitions de terrains est déjà effectué.

Quant au Pos nord déjà publié par la préfecture il sera, ainsi que le prévoit la loi, soumis à la population lors de l'enquête d'utilité publique. « Contrairement aux pratiques antérieures, nous donnerons une très large publicité à cette enquête », ajoute cette jeune architecte, qui raconte : « J'ai travaillé un an dans une étude privée et, à la suite de cette expérience, j'ai pris ma carte au P.s. ! » A l'échelle de l'agglomération, Jean Marzin, chargé de mission au cabinet du maire, envisage la création d'une agence d'études urbaines d'agglomération. « Nous ne voulons pas d'une structure technocratique comme une communauté urbaine », affirme Alain Chenard. Il s'agit plutôt de « créer un outil de réflexion » commun aux 36 communes.

Et les coups d'arrêt au Pos sud et aux pénétrantes ne sont pas les seules actions à mettre à l'actif de la municipalité d'union de la gauche. Dès la première réunion du conseil municipal, les nouveaux élus ont voté la gratuité des transports en commun pour les chômeurs. 15 000 demandeurs d'emploi sont concernés : la mesure est applicable sur l'ensemble de l'agglomération. « Paradoxalement, nous avons eu d'innombrables lettres de protestation, explique Jean Canevet, adjoint au maire et responsable des transports en commun. Nous avions, en effet, fixé un plafond : pour bénéficier de la gratuité, les chômeurs ne devaient pas toucher des indemnités supérieures à 2 300 F par mois. » D'où l'étonnement de tous les salariés dont la paie est inférieure à ce plafond et qui ne sont pas pour autant concernés par cette mesure. « C'est effectivement injuste, poursuit Jean Canevet. A terme, nous espérons pouvoir étendre la gratuité aux déplacements du domicile au lieu de travail et aussi aux transports scolaires. »

Là encore, les contraintes financières sont pesantes. « Le socialisme ne se réalisera pas au niveau municipal », admet Jean Marzin. Une véritable refonte des finances locales accompagnée d'une redistribution des pouvoirs au profit des collectivités locales est le préalable indispensable à une véritable maîtrise municipale — qui implique notamment la constitution de réserves foncières très coûteuses. Et de telles réformes ne sont pas à l'ordre du jour du gouvernement. Conclusion de Guy Goureaux : « Il est urgent que nous prenions le pouvoir l'année prochaine ! »

MARIE-JOSE BERNARDOT

Centrale nucléaire du Pellerin

LA MOBILISATION DES ELUS

Ils sont cinq en prison : les premiers emprisonnés du nucléaire. Accusés d'avoir brûlé un registre d'enquête d'utilité publique concernant l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin, près de Nantes, quatre agriculteurs et une agricultrice ont été condamnés vendredi dernier à 8 mois de prison (dont 2 fermes) au titre de la loi anti-casseurs.

Deux mois, c'est beaucoup pour quelques feuillets détruits... Quelle sanction, alors, pour un Tomasini, voleur du fichier de l'O.r.t.f. ? Et dans la région tout le monde parle de « verdict de provocation ». Provocation parce que, parmi les cinq condamnés, l'un a été reconnu par les policiers sur son seul profil et un autre n'avait eu aucun mal à prouver qu'il se trouvait chez lui, à 35 km des « lieux du crime », au moment où un groupe d'une quarantaine de personnes entrait dans la mairie de Coueron, le 2 juin, pour s'emparer du dossier et le brûler sur la place du Marché... Le lendemain, cinq agriculteurs étaient arrêtés. Et, comme d'habitude, pas n'importe lesquels. Tous sont proches du mouvement des Paysans travailleurs, militants actifs dans une région particulièrement « chaude », qui a affronté durement les problèmes de foncier ou de prix des produits agricoles...

Provocateur, le verdict de Nantes l'est aussi dans le climat de violence qui règne actuellement sur la région. Une violence qui n'est d'ailleurs pas le fait des agriculteurs et des anti-nucléaires, mais d'E.d.f. et de la force publique. L'enquête d'utilité publique ouverte depuis deux semaines a, en effet, été refusée par les douze municipalités concernées. D'autre part, l'association des maires du pays de Retz avait voté une motion, en mai dernier, demandant que l'enquête soit différée jusqu'à ce que certains préalables soient levés, en particulier sur les dangers du nucléaire et les possibilités de diversification des sources d'énergie. L'utilité de l'enquête elle-même a été remise en question puisque, quel que soit son résultat, le gouvernement peut passer outre.

Un des plus mauvais sites

La mobilisation des élus a d'ailleurs été très nette. Sept maires ont refusé l'affichage préalable à l'enquête d'utilité publique. N'avaient-ils pas été mandatés pour cela, puisque les élus des dernières municipales l'ont été de toute évidence sur leur refus de la centrale ?

Dans ces conditions, le sous-préfet a dû lui-même passer de mairie en mairie pour afficher l'annonce de l'ouverture de l'enquête. Au Pellerin, les agriculteurs lui ont bloqué le passage avec des tracteurs, mais les dossiers ont été déposés dans un minibus de location baptisé pour la circonstance « mairie annexe ». Partout, des gardes mobiles, des gendarmes ou des C.r.s. en armes gardent les dossiers. Cette mobilisation policière, visible à tous les coins de rue de villages habitués à plus de calme, choque aujourd'hui une population qui considérait parfois de loin les anti-nucléaires. « Une occupation policière qui a des relents de régime fasciste », comme le remarquait Jean-Marc Ayrault, conseiller général P.s. et maire de Saint-Herblain, en témoignant au procès de vendredi.

Le procès en appel devait être jugé le mercredi à Rennes: un délai particulièrement court dans un pays où les appels « urgents» attendent plusieurs semaines. Peut-être cette précipitation est-elle due à la volonté de calmer les esprits, après les réactions spontanées qui ont suivi le verdict. Par exemple, dans l'après-midi de vendredi, riposte immédiate, un autre registre a été détruit à Saint-Jean-de-Boiseau. On parle aussi d'une tentative de manœuvre politique destinée à troubler le congrès socialiste de Nantes... Piètre calcul.

Toujours est-il que le procès de Nantes ressemble surtout à une grossière erreur. Dans le souci de précipiter les événements, E.d.f. a pris des risques. Aujourd'hui, tous les regards sont braqués sur le Pellerin, ce site auquel E.d.f. semble tant tenir. Sur place, l'intersyndicale (C.f.d.t., C.g.t., Fen) appuie le mouvement paysan (Fédération départementale des exploitants agricoles et Paysans travailleurs). Une pétition lancée par le Groupe des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (G.s.i.e.n.) a recueilli en quelques heures un nombre appréciable de signatures.

La France entière va donc bientôt s'apercevoir que le Pellerin, à 15 km d'une agglomération de plus de 400 000 habitants, est vraiment un des plus mauvais sites possibles, choisi dans la précipitation, sans que l'étude d'impact demandée par la loi de protection de la nature ait été réalisée.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE



Les maires socialistes après le procès.



Les premiers emprisonnés du nucléaire saluent



la foule des manifestants venus les soutenir.

Industrie aéronautique

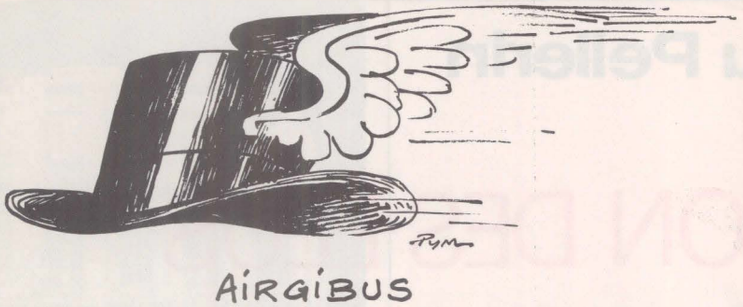

C'EST BIEN TARD!

« C'est bien tard ». Samedi dernier, au salon du Bourget, bon nombre d'experts réunis pour écouter Raymond Barre présenter les projets gouvernementaux pour l'aéronautique, n'ont pu s'empêcher de murmurer cette réflexion désabusée. Et les responsables syndicaux pouvaient à juste titre ajouter : « Et ce n'est pas tellement plus sûr que les promesses antérieures ».

Car, immanquablement, à chaque Salon, le Premier ministre en exercice annonce son intention de modifier les choses. Un simple exemple : au dernier Salon, en 1975, Jacques Chirac, alors Premier ministre, avait annoncé, pour que le plan de charge de l'industrie aéronautique ne connaisse pas de gros ennuis et compte tenu des besoins, le lancement d'un « avion nouveau ». Cet avion, on l'attend toujours !

Barre a remplacé Chirac. Les atermoiements se sont poursuivis. Mois après mois, naviguant entre un scandale, le refus des Américains d'autoriser l'atterrissage de Concorde à New-York, l'autoritarisme naïf et la volonté permanente de « dégraisser » les effectifs, le gouvernement actuel ne fit que poursuivre la politique de ses prédécesseurs.

« Piller » la Snias

Mais, samedi, Barre a voulu frapper un grand coup. Foin des mesures de détail : le programme annoncé porte sur les structures, la stratégie et les programmes. Vu de loin, le temps d'un discours, les propositions de Raymond Barre peuvent sembler séduisantes, efficaces. Mais, à y regarder de plus près, l'inquiétude revient.

En ce qui concerne les structures, il y a la prise de participations chez Dassault. A première vue, la mesure est positive : détenir une minorité de blocage peut permettre d'empêcher un associé de « faire n'importe quoi » ; de contrôler le devenir d'une société. A vrai dire, depuis plus de 20 ans, le gouvernement sait très bien ce que veut Dassault et il n'a jamais tenté de l'empêcher de prendre une décision. Mieux : par crédit interposé, il l'a toujours aidé à réaliser ses projets. La forme choisie — une société publique de participation — soulève en réalité plus de problèmes qu'elle n'en résout : détenant 34 % du capital de Dassault et 98,7 % de celui de la Snias, cette société devra jouer un « rôle d'orientation, de coordination, de contrôle ». Comment le jouera-t-elle et au bénéfice de qui ? Car la « coordination » peut prendre bien des formes.

Désireux, sur le plan politique, de prouver avant les élections qu'il n'hésitait pas à s'attaquer aux « structures », soucieux de trouver une parade aux propositions de nationalisation faites par la gauche (**voir ci-dessous**), Barre a mis sur pied un organigramme qui peut faire illusion, mais qui ne règle rien. Mieux : il pourra permettre de « piller » la Snias en toute légalité...

Puis il y a la coopération entre Air France et Air Inter. Coordonner l'activité des deux compagnies était nécessaire. Qu'il s'agisse des tarifs, des escales — l'une utilisant Orly, l'autre Roissy — ou du parc avions, bien des choses pourraient être faites. Mais pourquoi rester, comme l'a fait Raymond Barre, aussi vague sur ce que devrait-être cette coopération ? Et, surtout, pourquoi ne pas faire coopérer au deux premières U.t.a. ? Ce qui, pour le coup, serait significatif.

On le voit, les réformes de structures décidées par le gouvernement sont bien plus timides que le bruit fait autour d'elles ne voulait le faire croire.

Reste la stratégie et les programmes. Concorde oublié et le secteur militaire passé sous silence, la décision de faire de l'Airbus une « famille » est logique. Les qualités de cet appareil sont réelles ; et les besoins à venir des compagnies en moyen-courrier d'une centaine de places, importants. Proposer aux éventuels clients un matériel commun s'étageant du 120 places au gros porteur est rationnel. L'étudier et le construire en coopération avec d'autres avionneurs européens va de soi. C'est, à condition que les gouvernements intéressés interviennent auprès des compagnies de transport, le moyen d'assurer au début de chaîne un minimum de réalité.

Certes, on pourrait reprocher au gouvernement d'avoir attendu juin 1977 pour prendre une telle décision. Il y a longtemps déjà que les syndicats du secteur aéronautique demandaient que de telles mesures soient prises. Car, entre le moment où l'étude d'un appareil est entreprise — même celle d'un appareil dérivé d'un modèle existant — et la mise à la disposition de la clientèle des

LES PROPOSITIONS SOCIALISTES

Lors du salon du Bourget le P.S. a fait connaître ses propositions pour le secteur aéronautique. En voici l'essentiel.

Une stratégie internationale cohérente :

a) Rechercher une coopération poussée avec les pays européens.

L'industrie européenne, malgré un manque de coordination, a su conquérir une part du marché civil et militaire en Europe et hors des Etats-Unis ; ce sont ces marchés, qui sont les plus importants à terme, qu'il convient de conserver, de défendre et de développer en priorité.

Pour cela, la France doit prendre des initiatives et faire des propositions à ses partenaires sans souci d'hégémonie.

Il s'agit d'abord de définir une politique commerciale commune permettant de satisfaire en priorité les besoins du marché européen : cela suppose que soit revue et harmonisée la protection dont celui-ci est privé par rapport, notamment, au marché américain.

Pour les appareils civils, la priorité doit aller à des avions répondant aux besoins propres des compagnies européennes et des pays en voie de développement souvent différent de ceux du marché américain.

b) Une coopération limitée avec les Etats-Unis et l'U.r.s.s.

Il faut écarter les projets de coopération avec les Etats-Unis qui tendent à asservir les sociétés françaises aux sociétés privées américaines. Dans de tels projets, les sociétés américaines cherchent sans donner de contrepartie, à :

— trouver des sources de financement ;

— éliminer techniquement les bureaux d'études qui sont encore des concurrents potentiels ;

— répartir les variations de charges en faisant supporter une partie de celles-ci par l'industrie européenne.

La coopération, cas par cas, peut être éventuellement intéressante, mais elle doit être décidée par les gouvernements européens, après examen des coûts et avantages techniques, économiques et politiques.

▶ UNE REORGANISATION DE L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE FRANCAISE

Par de nouvelles structures, il s'agit à la fois d'assurer le contrôle de l'Etat et l'autonomie de gestion des entreprises, et d'établir les bases pour des expériences d'autogestion.

Le Parti socialiste propose pour cela :

— la nationalisation, conformément au programme commun de gouvernement, de Dassault-Breguet ;

— le regroupement des sociétés d'équipement autour de deux ou trois sociétés leaders ;

— le maintien de la répartition des tâches entre Snecma-Turboméca-Société européenne de propulsion en prévoyant certaines collaborations techniques ;

— le développement de l'Office national d'études et de recherches aéronautiques, afin d'en faire un véritable organisme de recherche pour toute l'aéronautique ;

— l'établissement des contrats de plans entre l'Etat et les entreprises nationalisées ;

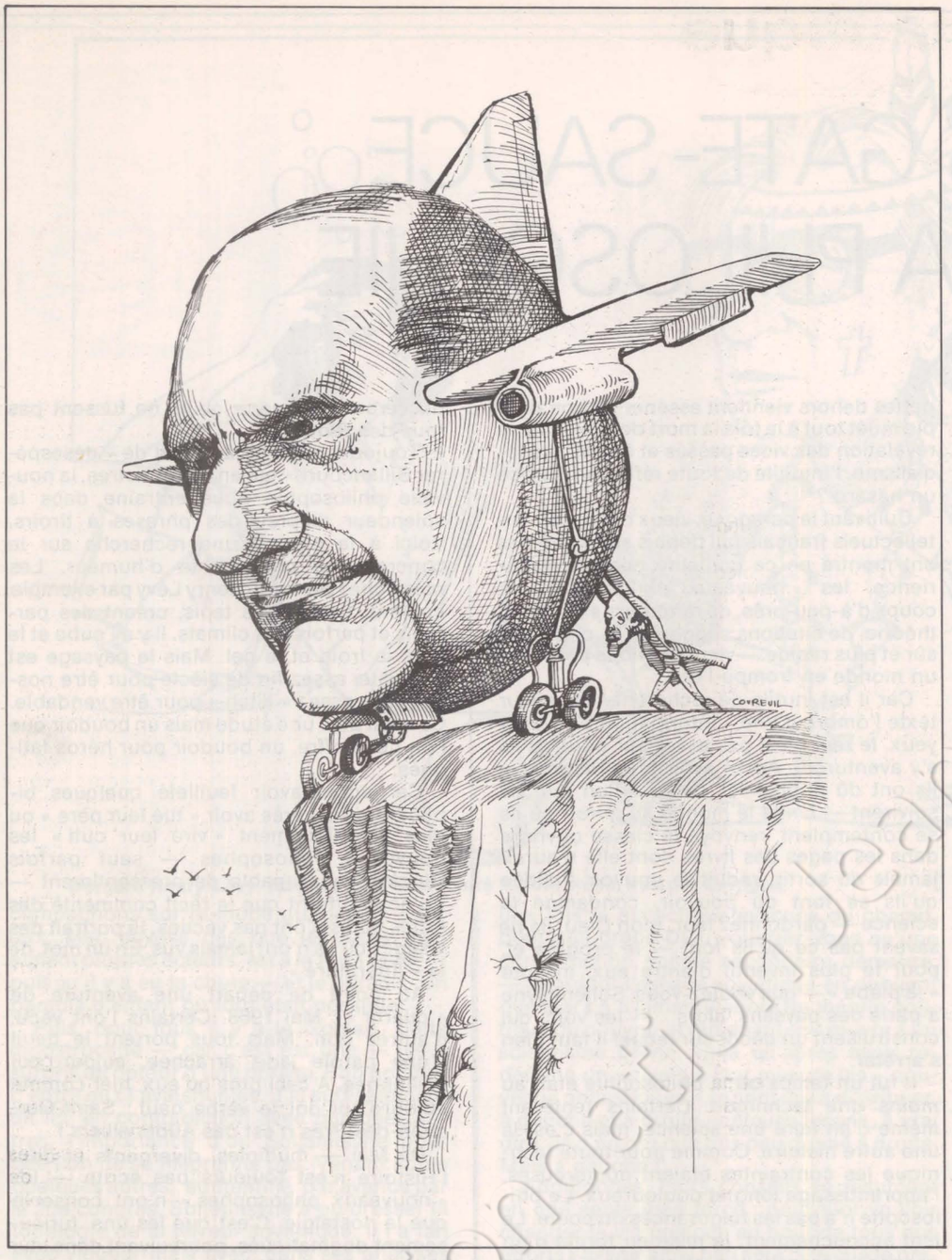

modèles de série, plusieurs années s'écoulent.

Dans le passé, bon nombre de décisions, prises trop tard, ont coûté à l'aéronautique civile quelques marchés. Il faut espérer qu'il n'en sera pas de même cette fois-ci.

Une des leçons du dernier Salon du Bourget est la perversion actuelle de l'industrie aéronautique. La présence écrasante des matériels militaires, le goût du sophistiqué pour les appareils civils, tout prouve que le premier souci n'est pas de mettre sur pied un transport « démocratique ». Fabuleux condensé des réussites technologiques actuelles, les avions présentés intéressaient, en effet, plus souvent les militaires que les civils. Quant à ceux qui sont réservés au transport — qu'il s'agisse de personnes ou de fret — il s'agit le plus souvent d'appareils conçus pour les grandes compagnies et les grandes lignes. Où étaient les engins utilisables dans le tiers monde, les avions n'exigeant qu'un minimum d'infrastructure au sol, les avions robustes, économiques qui pourraient servir à désenclaver des Etats et des populations ? Lorsque les militaires ont besoin de tels appareils, ils en trouvent. Mais c'est autre chose que l'on propose aux civils. Cette « perversion » plus commerciale que technique favorise, c'est évident, les avionneurs les plus importants, c'est-à-dire les avionneurs américains. C'est à cela aussi qu'il faudra remettre bon ordre si l'on veut que l'aéronautique française ait encore un avenir. On est loin du « mini-plan Barre ». Très loin.

GUY PERRIMOND

— la mise en place d'un statut de la sous-traitance, associant les sous-traitants à chaque programme et leur accordant les mêmes conditions de paiement qu'au principal contractant.

Une réorganisation industrielle tenant compte des objectifs d'aménagement du territoire nous paraît également nécessaire.

Le potentiel technique de l'industrie aéronautique doit être valorisé par une diversification des activités des sociétés nationales. Il ne s'agit pas de créer des activités inadaptées, ce qui se traduirait par un gaspillage économique et humain. Mais de conserver la spécificité technique et industrielle (technique de pointe, normes de qualité élevées, équipements sophistiqués, d'où des prix de revient élevés), en l'appliquant à des activités reconnues prioritaires par le Plan (à titre d'exemple : automatismes, mécanique fine, véhicules de transport...)

▶ UNE POLITIQUE SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS

C'est par la politique d'ensemble que nous proposons que sera assuré de façon durable le plein emploi à long terme. Mais, à court terme, nous préconisons :

— l'arrêt des licenciements sans reclassement préalable ;

— la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine ;

— le droit à la retraite à 60 ans au lieu des départs à 57 ans par licenciement ;

— l'arrêt de la répression syndicale, en particulier à l'Aérospatiale ;

— le respect de l'esprit de la loi sur la formation permanente.

Une fois la gauche au pouvoir, les travailleurs seront représentés dans des organismes tripartites de direction des entreprises nationalisées. Le contrôle des travailleurs s'exercera à la fois sur les conditions de travail et sur les objectifs assignés aux entreprises.

▶ LES PROGRAMMES

Une politique aéronautique ne peut être qu'à long terme (10-20 ans). Les positions du Parti socialiste sont connues :

— Développement prioritaire du programme Airbus (versions actuelles et nouvelles : B 10, transport militaire, cargo convertible).

— Lancement d'une nouvelle famille à maîtrise d'œuvre européenne d'avions moyen-courriers.

— Efforts accrus dans le domaine des hélicoptères, l'aviation d'affaires et l'aviation légère.

— Maintien des programmes engagés concernant les avions militaires et les missiles, avec un réexamen à terme.

— Développement du réacteur CFM 56, et en faire une famille.

— Lancement d'un avant-projet de moteur pour les années 90, dont les frais de développement seraient supportés par les crédits militaires et amélioration de la gamme des moteurs Turboméca.

La nécessaire indépendance de la France en matière de défense passe par le maintien d'une force aérienne moderne d'importance équivalente à celle existant actuellement ; l'industrie aéronautique doit couvrir la plus grande partie de ces besoins, en fournissant au moindre coût avions et missiles compétitifs sur le plan des performances.

L'exportation de matériels militaires permet de réduire le coût de nos armements et constitue aujourd'hui un élément important de la balance commerciale, mais n'est pas considérée par les socialistes comme un objectif en soi. La décision d'exporter est un choix de politique étrangère qui sera pris dans chaque cas conformément aux orientations du programme socialiste et du programme commun.

Fondation Jean-Jaurès

LES GATE-SAUCE DE LA PHILOSOPHIE

Dans le soufflé tout est apparence. Très logiquement ce symbole de la cuisine bourgeoise, cet art du vide, éphèmère et sans goût eut son heure de gloire. Si peu de cuisinières s'amusent encore à en confectionner, la recette est restée. Cultivés en diable, les « nouveaux philosophes » ont dû la lire. Et les uns après les autres l'appliquer. Avec, il faut bien le reconnaître, quelques succès. Une bonne demi-douzaine de livres en témoigne. Emerveillée — il faut l'être devant un soufflé réussi — la « presse » a poussé des « oh ». Et semaine après semaine, du quotidien à l'hebdomadaire sans oublier la télévision, les Français ont été sommés d'admirer à leur tour. Et de reconnaître que la cuisinière avait du talent.

Soyons sérieux. Quitte à se faire traiter de flic, de stalinien ou d'ignorant. Si les textes dont aujourd'hui « on parle », ceux de Bernard-Henry Lévy, d'André Glucksmann, de Maurice Clavel, de Françoise Paul-Lévy ou de n'importe quel autre « nouveau philosophe » n'ont au fond que peu d'importance, le succès qu'on leur prête en a. Et c'est ce « succès » plus que le contenu, la matière des œuvres, qui nous interroge.

Le socialisme a connu depuis le début du siècle quelques avatars de taille. C'est que l'Histoire, celle bien réelle que les hommes font au jour le jour, ne ressemble en rien au Champs Elysées rêvés par les vieilles utopies. Les chausse-trapes étaient là, béantes, creusées par les maîtres du vieux monde et bien souvent par ceux qui rêvaient d'un nouveau monde. Les déviations ont succédé aux échecs, les glaciations ont figé le temps et réduit l'espoir à sa plus simple expression. Il y eut le temps du blanc et noir, le temps des dénonciations et des refus. Le temps des hommes broyés. Tout cela nous le savons.

Simone Weil déjà...

Pourtant même aux heures les plus noires des voix se sont fait entendre. Tout d'abord pour que l'homme demeure homme, ce fut un cri. Puis vinrent les premières interrogations. Ici et là, sans lien apparent, sans toujours savoir que leur œuvre était commune, des intellectuels ont décortiqué le réel. En 1934 déjà Simone Weil — entre autres — a écrit des pages admirables sur l'oppression et la liberté, dénonçant le stalinisme, le passage d'une méthode au système. Elle ne fut pas entendue et il fallut quelques dégels pour que les intellectuels reprennent leurs esprits, retrouvent les chemins du concret, du réel, abandonnent une scolastique qui à droite et à gauche figeait le monde et notre devenir.

Et c'est au moment où sur le plan pratique et théorique l'espoir retrouve la force, que les « nouveaux philosophes » toutes trompettes dehors viennent asséner au bon peuple muet tout à la fois la mort de l'Histoire, la révélation des vices passés et à venir du socialisme, l'inutilité de toute réflexion. Est-ce un hasard ?

Cultivant le paradoxe, vieux défaut des intellectuels français qui depuis saint Thomas ont montré en ce domaine quelque expérience, les « nouveaux philosophes » à coups d'à-peu-près, de rancœurs érigées en théorie, de citations suggérées — c'est plus sûr et plus rapide — viennent nous proposer un monde en trompe-l'œil.

Car il est inutile de rechercher dans leur texte l'ombre d'une « information ». A leurs yeux, le réel n'est pas assez sûr pour qu'ils s'y aventurent. Après avoir tué l'Histoire — ils ont dû oublier les cours qu'un jour ils suivirent — limité le monde au miroir où ils se contemplent, renvoyé la classe ouvrière dans les pages des livres dont elle n'aurait jamais dû sortir, réduit le pouvoir à l'idée qu'ils se font du pouvoir, condamné la science — pardonnez leur, mon Dieu, ils ne savent pas ce qu'ils font — le progrès et, pour le plus inventif d'entre eux, inventé « la plèbe » — que voulez-vous, Soljenitsyne a parlé des paysans, alors... — les voici qui construisent un décor sur lequel il faut bien s'arrêter.

Il fut un temps où la philosophie était au moins une technique. Certains tentèrent même d'en faire une science, mais c'est là une autre histoire. Comme pour toute technique les contraintes étaient nombreuses, l'apprentissage long et douloureux. Le philosophe n'a pas les fulgurances du poète. Le lent accouchement, la mise en forme d'un concept nécessite un effort qui n'est pas semble-t-il accordé au rythme actuel de l'édition. A défaut de précision les nouveaux philosophes se sont laissés aller à la magie du verbe. Dommage qu'ils ne fussent pas tous des Rimbaud...

Toujours est-il qu'à défaut de « désespérer Billancourt » qui en a vu d'autres, la nouvelle philosophie nous entraîne dans la splendeur diaprée des phrases à tiroirs. Voici à la place d'une recherche sur le concret une philosophie d'humeur. Les mots, chez Bernard-Henry Lévy par exemple, coulent, tissant des tapis, créant des parfums et parfois des climats. Il y a l'aube et le soir, le froid et le gel. Mais le paysage est intimiste, assez fin de siècle pour être nostalgique, assez « kitch » pour être vendable. Ce n'est plus une étude mais un boudoir que l'on nous offre, un boudoir pour héros fatigués.

Car après avoir feuilleté quelques bibliothèques, après avoir « tué leur père » ou plus prosaïquement « viré leur cuti » les nouveaux philosophes — sauf parfois Glucksmann capable de pressentiment — ne nous offrent que le récit commenté des luttes qu'ils n'ont pas vécues, le portrait des visages qu'ils n'ont jamais vus. En un mot, de la « littérature ».

Au point de départ une aventure de « quartir » : Mai 1968. Certains l'ont vécu, d'autres non. Mais tous portent le deuil d'une parole jadis arrachée, aujourd'hui baillonnée. A ceci près qu'eux, hier comme aujourd'hui ont le verbe haut : Saint-Germain-des-Prés n'est pas Aubervilliers !

De Mai — multiples, divergents et dont l'Histoire n'est toujours pas écrite — les « nouveaux philosophes » n'ont conservé que la nostalgie. C'est que les uns, furieusement dogmatiques, poursuivant dans leur vie le discours d'Althusser, ont cru que le moment était enfin venu d'accéder à l'Histoire. Leur enlisement fut douloureux. Les autres vécurent le chemin de croix de leurs

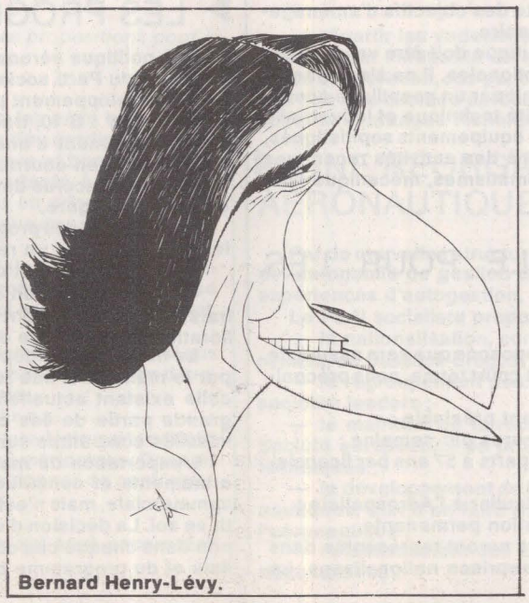

Bernard Henry-Lévy.

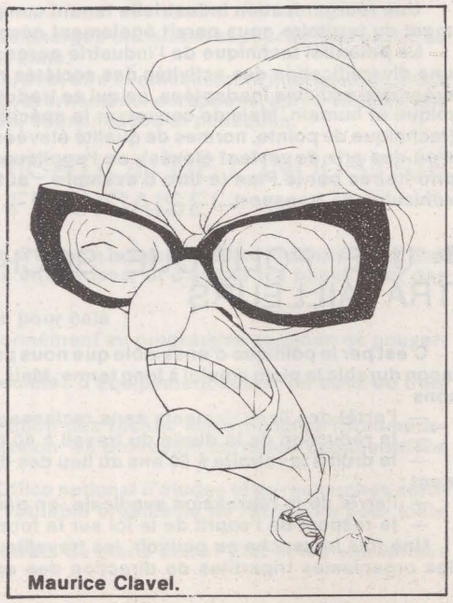

Maurice Clavel.

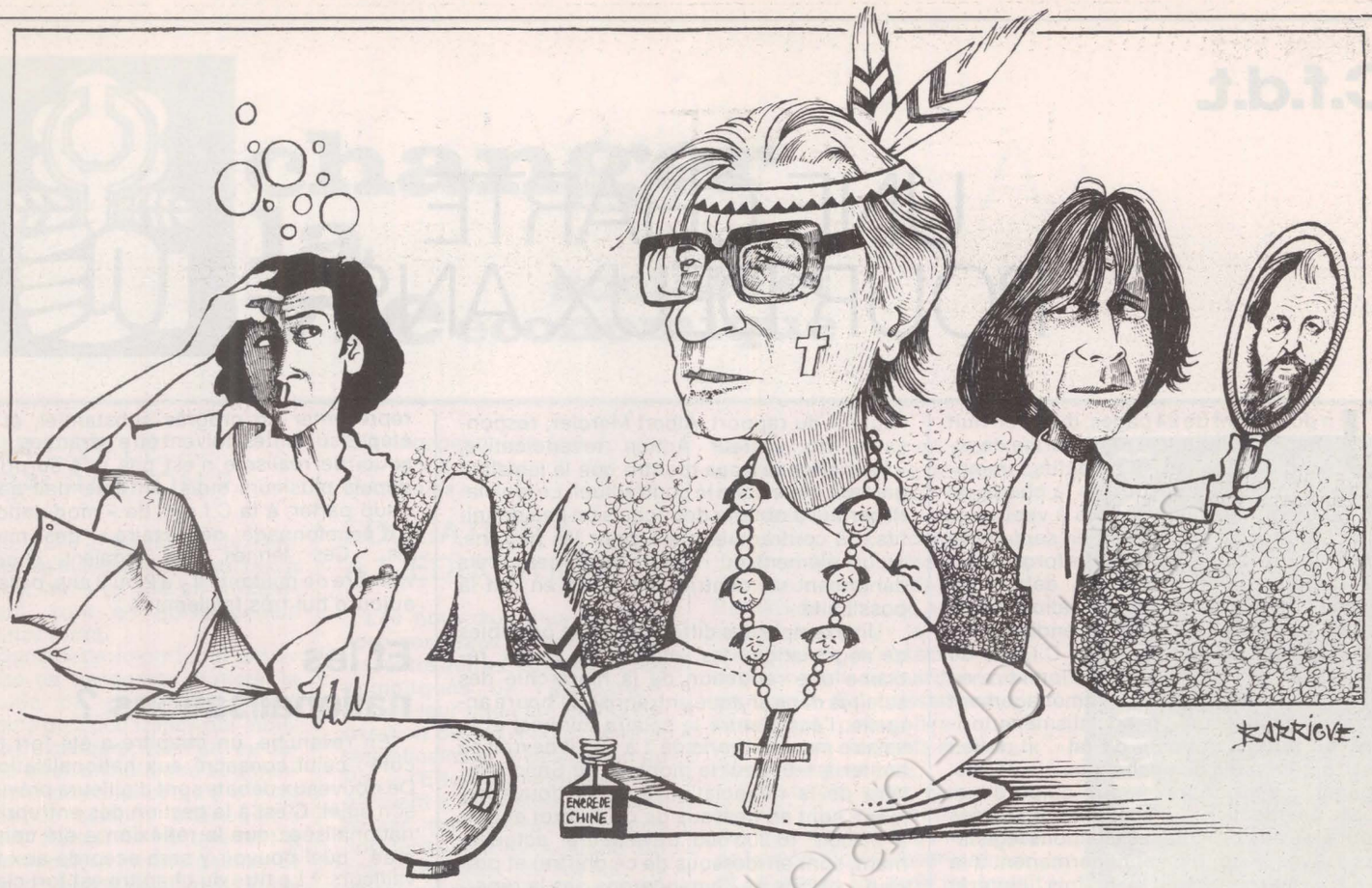

Bernard Henry-Lévy, Maurice Clavel et André Glucksmann, vus par Barrigue.

compagnons sur le mode du mythe : pour eux, Mai, dévoyé dès que les leurs n'en étaient plus les acteurs, est à la fois l'enfer — puisqu'il y a eu la chute — et le paradis. Un paradis d'enfant où tout était possible.

Puis, pour tous il y a le Goulag. Cette monstruosité — car c'est est une — les a surpris au détour d'une phrase. Bon nombre d'entre eux l'avaient niée. J'ai suffisamment dit ici, en contradiction avec quelques autres, l'importance d'un Soljenitsyne pour que l'on ne se méprenne pas. Venant après quelques autres, authentifié par avance par le 20e congrès, Soljenitsyne a pu dresser la topologie de la terreur soviétique. Il l'a fait avec vigueur mais avec, dans ses analyses, quelques présupposés qui en limitent la portée : il ne suffit pas d'être un des rescapés du radeau de la Méduse pour se voir décerner automatiquement un brevet de capitaine au long cours.

L'avenir condamné

Appuyés sur des souvenirs saignants et sur la découverte tardive des camps soviétiques, les « nouveaux philosophes », voulurent viser haut. Foin du détail, de la réflexion sur le réel. Le Goulag étant la preuve ultime de l'impossibilité de créer une société différente, ils ont, par un raccourci saisissant, condamné l'avenir plus que le présent. Mieux, ils justifient le présent, en condamnant l'avenir.

Après cela, allez parler des peuples en lutte, du tiers monde découvrant une cohérence encore chaotique, allez parler des efforts faits ici et là pour sortir le socialisme du marais où les uns et les autres l'ont envasé.

Ignorant volontairement ce qu'est l'Etat en système capitaliste, ce qu'est le pouvoir dans ses formes les plus visibles et les plus insidieuses, oublieux de la réalité du capital de sa logique et de ses contradictions — car une fois la dialectique évacuée du champ, pourquoi grand Dieu voudriez-vous qu'une contradiction, même secondaire, demeure, — abordant l'espace soviétique en oubliant que Marx n'a jamais élaboré de théorie politique du pouvoir et ramenant son œuvre à un scientisme borné, voilà qu'après avoir redessiné un univers à leur mesure les « nouveaux philosophes » se sont mis à distribuer, à gauche et à droite, quelques leçons. A vrai dire, ils n'en ont que très peu donné à droite. Mais à gauche !

Additionnés, leurs conseils se résument en une seule idée force : pourquoi vouloir changer la vie puisque au bout de tous nos efforts l'avenir ainsi bâti sera pire que le présent ?

Car il est évident, puisque le Goulag c'est le marxisme et que le marxisme c'est le socialisme, que le progrès est un mythe et que la Révolution n'est qu'une farce sanglante, qu'au bout du chemin nous attend un camp. Un camp que dans notre inconscience — doux rêveurs que nous sommes — nous construisons de nos propres mains. Ou que, dans le meilleur des cas, nous construirons une société où le contrôle social sera tel que les délires les plus noirs des écrivains de science-fiction ne sont que des décors pour théâtre d'enfant.

Evanescence et provocation

Après cela, allez parler du Vietnam, ou plus simplement d'une lutte syndicale. Allez réfléchir sur le pourquoi de vos efforts quotidiens. A quoi sert devant un tel fatras d'affirmer que le « modèle soviétique » n'a rien à voir avec notre projet. A quoi sert d'évoquer les réflexions qui naissent ici et là, tous les efforts entrepris pour, demain utiliser la crise actuelle pour découvrir les lois profondes du socialisme et les utiliser.

Que le marxisme officiel, celui qui a cours à Moscou et ailleurs, ait gelé toute réflexion est, malheureusement, une banalité. Qu'il faille reprendre notre réflexion sur l'Etat, intégrer au discours trop souvent « économique » que la gauche, officielle ou non tient, est évident. Depuis quelques années des chercheurs comme Foucault, des rêveurs comme Lefebvre ont ouvert des voies, brisé quelques barrières. Et ce ne sont pas les « nouveaux philosophes » qui aideront ceux qui aujourd'hui tentent de reprendre la tâche, à déchiffrer le monde et à comprendre l'homme. Pourtant, cela est urgent. La mondialisation des problèmes, les percées scientifiques, en un mot « l'acquis » nous obligent à cet effort. Face au langage de bois des dogmatismes régnant, la délicate évanescence d'un Bernard-Henry Lévy ne sert à rien. Pas plus que la provocation d'un Glucksmann.

Si, pétrie d'assurance, sûre d'elle et dominatrice, la gauche avait besoin d'interrogation en forme de provocation, les pages noircies par les « nouveaux philosophes » auraient pu passer pour la salutaire mise en cause d'intelligences assoupies.

Mais depuis quelques années qui pourrait croire cela ? C'est au moment où le renouveau pratique et théorique devient sensible, au moment où les efforts des uns et des autres en arrivent à dégeler en partie la pratique marxiste classique — qu'est-ce que l'eurocommunisme, si ce n'est une réponse à nos questions et à nos avancées ? — que la diversion apparaît. Certains pourront croire qu'elle n'a pas d'importance. A court terme, c'est évident. Mais l'accumulation de fausses pistes, l'évacuation des vrais problèmes, et paradoxalement le moralisme petit-bourgeois, savamment distillé, risquent de retarder les efforts théoriques actuels. Et de faire durer les barbaries, les vraies, celles qui aujourd'hui règnent en maître.

GUY PERRIMOND

UNE CHARTE POUR DEUX ANS

Un document de 24 pages, divisé en huit chapitres, intitulé « Plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats » : on connaît désormais la charte de la C.f.d.t. pour les deux années à venir. Résultat d'un travail commencé en septembre dans l'organisation, cette plate-forme, rendue publique lundi après les débats du Conseil national de la confédération, ne se résume pas à un catalogue revendicatif.

Il s'agissait en fait, pour la C.f.d.t., de concrétiser son projet autogestionnaire en évitant deux impasses : « l'aménagement social du capitalisme ; le socialisme autoritaire et bureaucratique d'Etat». Il fallait aussi, à neuf mois de l'échéance électorale, dégager les priorités « pour aujourd'hui, avec la perspective d'une victoire des forces populaires aux prochaines élections législatives ». Avec le double souci permanent à la C.f.d.t. : marquer, tout à la fois, l'intérêt qu'elle porte à une victoire de la gauche et réaffirmer son indépendance vis-à-vis des partis.

Autant de thèmes qui ont déjà, à plusieurs reprises, suscité des débats plus que vifs dans l'organisation. Mais, cette fois-ci, une très large majorité a approuvé la plate-forme : 80 % des membres du Conseil national s'y sont retrouvés, 19 % seulement ont marqué leurs distances en s'abstenant. La cohésion de la C.f.d.t. sort donc renforcée de ce débat interne et il faut noter que des fédérations ou des régions généralement « opposantes » — comme les fédérations de la Santé ou des Services, les régions de basse Normandie ou de Franche-Comté — ont trouvé les thèmes majoritaires en accord avec leurs préoccupations. Il est vrai que certains points restent imprécis, ce qui laisse à chacun l'espoir de faire avancer ses idées dans le prochain document prévu pour la fin de l'été ; mais, sachant par expérience combien leurs militants apprécient peu un avis tranché quand la discussion leur a semblé insuffisante, les dirigeants de la C.f.d.t. ont fait preuve de prudence et, disent-ils, de démocratie, en réservant la discussion de certains points épineux à de futurs débats.

Horizon 1978

Car, dans ce texte, chaque mot est pesé. On affirme rue Cadet que la plupart des objectifs seraient négociables aujourd'hui — si le rapport de forces le permettait, si la volonté du gouvernement Barre n'était pas un refus de toute négociation. Mais il est bien évident que ce document a été conçu dans la perspective d'une victoire de la gauche. Et que l'on y trouve derrière chaque ligne le souci de la négociation avec le futur gouvernement.

Tout en soulignant qu'une « négociation centrale... ne pourra tout régler », la C.f.d.t. entend obtenir des assurances. Car, explique l'auteur du rapport, Albert Mercier, responsable du secteur Action revendicative, « l'expérience nous montre que le législatif garantit mieux que le contractuel. Le législatif permet d'obtenir des acquis un peu définitifs. Le contractuel n'est, pour les patrons, qu'un élément du rapport de forces, et ils dénoncent un contrat dès qu'ils en ont la possibilité ».

Un exemple des différents types possibles de négociation : les salaires. La C.f.d.t. réclame une réduction de la hiérarchie des salaires dans chaque entreprise à l'heure actuelle, l'écart entre le salaire minimal et le salaire maximal varie de 1 à 50 ; il devrait se limiter à 1-6. Seul le montant du Smic relèvera de la négociation avec le gouvernement, sont en dessous de ce chiffre) et prés à 2 200 F (6 200 000 travailleurs, actuellement, sont en-dessous de ce dhiffre) et précise : « Nous ne demanderons pas la répercussion de l'augmentation du Smic sur l'ensemble des salaires ».

Autre précision qui a son importance : la C.f.d.t., si elle entend atteindre les objectifs de la plate-forme, reste consciente « que pour certains d'entre eux des étapes seront nécessaires ». Ce principe général, affirmé dans l'introduction du document, on le retrouve sur des points précis. Comme l'emploi, par exemple. Parmi les objectifs en la matière : la création de 200 000 postes nouveaux dans le secteur public, la retraite à 60 ans, la réduction de la durée hebdomadaire du travail à 40 heures puis, « progressivement », à 35 heures. « La C.f.d.t., lit-on, est consciente des transformations économiques structurelles nécessaires pour mener à bonne fin ces revendications. Elle répète qu'elle est prête à négocier un échéancier précis pour leur satisfaction progressive à moyen terme, mais la première étape doit représenter un progrès substantiel, et les étapes suivantes doivent être garanties ». Ce souci de réalisme n'est pas une surprise : depuis plusieurs mois, on entendait beaucoup parler, à la C.f.d.t., de « modulation » « d'échelonnage nécessaire » des mesures... Ces termes, qui auraient choqué nombre de militants il y a 2 ou 3 ans, passent aujourd'hui très facilement.



Et les nationalisations ?

En revanche, un chapitre a été fort discuté : celui consacré aux nationalisations. De nouveaux débats sont d'ailleurs prévus à son sujet. C'est à la gestion des entreprises nationalisées que la réflexion a été consacrée : quel pouvoir y sera accordé aux travailleurs ? Le titre du chapitre est fort clair : « Droits et pouvoirs nouveaux spécifiques dans les entreprises nationalisées ». Principe essentiel : « Pour combattre tout risque technocratique ou bureaucratique, il est indispensable de définir de nouvelles structures décentralisées de pouvoir dans l'entreprise nationalisée ».

Autre principe, non moins important : « Le syndicat, pour éviter toute confusion, ne doit pas avoir de responsabilités de gestion : il agit, négocie, contrôle, émet des avis, mais ne gère pas ». Pour étendre le pouvoir des travailleurs, la C.f.d.t. revendique la mise en place rapide, en cas de victoire de la gauche, de conseils d'atelier, élus par les salariés de l'entreprise et disposant d'un « pouvoir de décision en ce qui concerne les conditions de travail et l'organisation du travail » (choix d'équipements nouveaux, d'horaires, de normes de sécurité susceptibles d'améliorer les conditions de travail). Au sommet de l'entreprise, un conseil d'établissement — également élu par les travailleurs — assurera aussi un rôle de gestion.

Point clef de la plate-forme, ce chapitre est aussi le plus difficile à cerner. Des précisions, qui seront apportées par le nouveau débat, y manquent. Qui seront les candidats à ces conseils ? Seront-ils choisis sur des listes syndicales ? Selon la « compétence » ?

Entre le souci de garantir aux candidatures un label de sérieux, et celui de ne pas mêler le syndicat à un rôle de gestion, la marge est étroite. Se prononcer pour le non-cumul de fonctions entre le syndicat et le conseil semble, pour beaucoup, insuffisant. La définition sera peut-être trouvée autour d'un système de candidatures libres, ayant non pas la caution, mais l'aval du syndicat... Aux nombre de questions posées par ces nouvelles formes de pouvoir, on comprend que la C.f.d.t. ait estimé judicieux de s'octroyer un nouveau délai de réflexion.

MICHELE KESPI-BACKMANN

changer la vie sociale et économique

QUI EST LE VRAI PATRON ?

Les 200 travailleurs de l'entreprise Malissard et Savarzex, à Paris, dans le 13e arrondissement, sont en grève depuis quinze jours.

Dans cette importante entreprise de transports routiers, la moitié du personnel gagne moins de 2 000 francs par mois. Les travailleurs, qui n'ont eu depuis deux ans aucune augmentation, demandent qu'il n'y ait plus de salaires inférieurs à 2 300 francs. Ils se heurtent à une direction intransigeante. Et à un problème de taille: ils ignorent qui est leur véritable patron. Entreprise familiale au départ, Malissard et Savarzex a été rachetée par la Société centrale de chemin de fer et d'entreprise — qui serait elle-même de nouveau absorbée par un grand groupe.

Mais toutes ces transactions sont restées fort mystérieuses, ce qui permet à la direction locale, seul interlocuteur des travailleurs, de se retrancher derrière les « vrais dirigeants »... dont on ignore tout.

Face à ce mur de refus, les salariés et la C.g.t. de l'entreprise sont entrés en action. Une action à laquelle les socialistes du 13e arrondissement et leurs élus apportent un soutien militant.

BARRE HORS LA LOI

Ces temps-ci, la télévision diffuse quotidiennement, le soir, à T.f. 1 et Antenne 2, une émission sur le thème « Le gouvernement a pris dix-huit mesures pour aider les Français ». Or, jamais il n'est annoncé, au cours de ces émissions, qu'elles émanent du gouvernement. Contrairement à la loi. Réclamant par ailleurs de Raymond Barre quelques précisions sur le coût de la production et la façon dont est assuré son financement, François Mitterrand s'est étonné, dans une question orale, « que puisse s'établir par ce moyen une forme nouvelle de la propagande gouvernementale engageant une fois de plus des fonds publics à des fins électorales ».

EDUCATION A A L'EDUCATION

Les nouveaux élus — et ils sont nombreux — sont affrontés, entre autres, aux problèmes compliqués de l'éducation. C'est à leur intention que la Fédération des élus socialistes et républicains et la délégation du P.s. à l'Education nationale organisent à Alfortville, le samedi 25 juin, une journée de formation technique et politique sur ces questions. Au menu : la carte scolaire, la gestion du patrimoine, la nationalisation des C.e.s., la gratuité scolaire, l'éducation permanente, l'apprentissage, le secteur péri-scolaire et para-scolaire, etc. On peut s'inscrire en téléphonant à Paris au 260.60.00, poste 37.00 ou 37.01.

GREVE EN... TOUTE CONNAISSANCE

Depuis le 1er avril, date de l'éviction de son rédacteur en chef, Francis Spar, la rédaction de « Connaissance des arts » a multiplié les tentatives de négociation avec la direction. De nombreuses initiatives — dont un arrêt de travail de deux heures le 2 mai — n'avaient pour motif que le désir d'obtenir des éclaircissements sur le renvoi de Francis Spar, un statut de la rédaction et des garanties déontologiques et salariales pour ses membres. A ces appels répétés, les membres du comité de direction ont opposé tour à tour le silence et le refus le plus net, accompagné parfois de violences et menaces verbales.

« Connaissance des arts » échappe de plus en plus à ceux qui, depuis vingt-cinq ans, le réalisent. Les réunions de journalistes où étaient débattus le contenu et l'esprit de la revue ont été supprimées.

Consciente de la détérioration alarmante du climat de travail et de la qualité de la revue, menacée dans ses responsabilités et dans son emploi par l'intervention de plus en plus fréquente d'éléments extérieurs, la rédaction de « Connaissance des arts » a tenté une ultime démarche. Elle a demandé au Syndicat national des journalistes (autonome) la réunion d'ur-Bureau du S.n.j. de « Connaissance des arts » a invité les membres de la rédaction à observer à partir de mardi un arrêt de travail d'avertissement qui devait se poursuivre quatre jours si des éléments nouveaux n'intervenaient pas.

Constatant cette carence, le bureau S.n.j.-« Connaissance des arts » a invité les membres de la rédaction à observer à partir de mardi un arrêt de travail d'avertissement qui devait se poursuivre quatre jours si des éléments nouveaux n'intervenaient pas.

STRATEGIE DE LA TENSION ?

Après l'assassinat de Pierre Maître par les truands du patronat, de nouveaux faits témoignent de la volonté de certains de développer une stratégie de la tension. Ainsi un colis piégé a-t-il explosé le 8 juin dans les locaux du journal « Rouge » où, selon les policiers, il aurait pu faire plusieurs morts. Dans la nuit du 13 au 14 juin, ce sont les locaux des Editions sociales, maison d'édition du P.c.f., qui ont été gravement endommagés par une explosion qui a fait deux blessés. Deux mois plus tôt un attentat du même ordre s'était produit à la Librairie du Globe, dépositaire des Editions de Moscou. Rappelons enfin le récent plasticage de la Bourse du travail de Grenoble, détruite juste après son inauguration.

Sans doute les auteurs de ces violences dirigées contre le mouvement ouvrier, ses différentes organisations et leurs moyens d'expression, entendent-ils reproduire en France la politique suivie en 1969 par l'extrême droite italienne. On attend toutefois avec intérêt de voir si la police, généralement bien renseignée sur l'activisme d'extrême droite, saura mettre un terme à ces méfaits fascistes.

REGARDS SUR N°3

92 pages sur le Parti Socialiste

97 portraits contrastés de ses dirigeants connus, méconnus, mal connus ou... inconnus. Le point sur les tendances et les... courants.

Le P.S. et
l'économie
les syndicats
le patronat
le P.C.F.
l'argent
les institutions
l'armée
l'éducation
l'église
etc.

Ce qu'ils en pensent : de la Ligue Communiste aux frères Sanguinetti.

ÉVÉNEMENT
La gauche électorale en 1973 (P.C./P.S./P.S.U./Ex G.) et 1974 (Mitterrand 2 tour) par circonscription.
L'analyse prospective des législatives de 1978, circonscription par circonscription.

10 F
en vente chez tous les marchands de journaux.

LA REUNION: C'EST TOUJOURS LA COLONIE

De notre envoyée spéciale.

Près d'un siècle plus tard, la Réunion souffre de son passé. L'histoire de l'injustice sociale dans ce département d'outre-mer n'a guère évolué depuis ce 1er septembre 1664 où « l'île Bourbon » fut concédée à la Compagnie des Indes « à perpétuité en toute propriété, justice et seigneurie ». L'acte de concession précise que la Compagnie a le droit d'esclavage. La définition de ce droit apparaît dans les registres paroissiaux réunionnais dès 1687 : les maîtres ont un droit de propriété sur leurs esclaves « qui n'ont rien en propre et qui ne peuvent rien acquérir » ; ils sont au regard du droit civil considérés « comme des meubles et figurent comme tels aux inventaires, partages, donations et généralement dans tous les actes patrimoniaux ».

Pour éviter la constitution d'un groupe ethnique important, dangereux pour la minorité blanche, la Compagnie des Indes a soin d'introduire à la Réunion des esclaves d'origine diverse : Indiens, Malgaches, Africains cohabitent à l'intérieur des plantations et n'ont d'autre ressource, pour communiquer entre eux, que d'apprendre au plus vite la langue du maître — cela donnera le créole — voire de s'approprier sa culture s'ils veulent s'élever dans l'échelle sociale. L'esclavage est aboli en 1848. Mais les grands propriétaires n'ont pas pour autant l'intention de payer leur main-d'œuvre. Ils font donc venir de l'Inde des « engagés » qui acceptent de travailler à des conditions que même les esclaves n'auraient pas acceptées. Les abus nés de ce système d'esclavage camouflé amènent la Grande-Bretagne à interdire le recrutement de coolies pour la Réunion. Nullement découragés et toujours aussi allergiques à l'idée de rémunérer leurs ouvriers agricoles, les grands propriétaires décident alors de mettre leurs terres les moins fertiles et les plus éloignées en « colonat partiaire ». Ce nouveau statut, qui diffère peu de l'ancien esclavage, ne confère pas la qualité d'exploitant : le « colon » doit en référer au propriétaire pour toute décision importante et lui reverser le tiers de sa récolte (le quart depuis 1971).

Ce statut date de 1881, mais il profite encore aujourd'hui à ses instigateurs : l'actuel plan de modernisation de l'économie sucrière accorde des subventions en fonction de la taille du champ de canne. Or 92 % des exploitations ont moins de 5 hectares, ce qui fait que ce sont les propriétaires qui touchent la subvention et non les exploitants.

Pendant trois siècles l'histoire de la société réunionnaise correspond donc au schéma de la société de plantation. Chaque plantation est dirigée par un planteur et sa famille, issus de l'aristocratie blanche. Les grands créoles font travailler leurs terres par des journaliers et des colons, dont la dépendance n'est pas seulement économique ; elle est aussi sociale et culturelle. « A ou not papa » (tu es notre père), disent-ils car ils s'en remettent au père — patron pour tous les événements importants de leur vie. Et le « père » ne refuse jamais assistance, sachant qu'il désamorce ainsi toute revendication. C'est encore le meilleur moyen d'étouffer le sens des responsabilités, le goût de l'initiative et de l'entreprise : le petit Blanc, le Cafre sud-africain, l'Indien, le Tamoul sud-indien ont à jamais douze ans d'âge mental.

Le sucre s'effondre

Cette société coloniale, appuyée sur la grande bourgeoisie foncière, prospère jusqu'à la fin du XIXe siècle. Mais la baisse du cours du sucre, seule ressource de l'île, va entraîner dans la misère des secteurs de plus en plus larges de la bourgeoisie locale. La situation économique va s'aggravant et lorsque se termine la Seconde Guerre mondiale, la Réunion, obligée de vivre en autarcie, est réduite à la famine. Les représentants de l'île à l'Assemblée nationale, convaincus que « seule l'intégration de la Réunion dans l'ensemble français peut résoudre les nombreux problèmes auxquels elle a à faire face », réclament un nouveau statut tendant à transformer l'ancienne colonie en département. La loi de départementalisation est votée en 1946 : elle va modifier les institutions administratives, mais elle ne touchera en fait ni à la base économique ni aux structures sociales.

Quelle est la situation du Réunionnais d'aujourd'hui après trente ans de départementalisation ? A-t-elle fondamentalement changé par rapport aux siècles précédents ? Peut-être en apparence : ce ne sont plus les grands planteurs qui dominent la vie réunionnaise ; l'administration est devenue l'axe économique et social du pays. Le fonctionnement de la départementalisation, la création d'équipements culturels, économiques et sociaux ont suscité de nombreux emplois tertiaires, rémunérés directement ou indirectement par les fonds publics. D'où la création d'un marché et le développement extraordinaire du commerce, du salariat et des professions libérales. Les salaires du secteur tertiaire — en particulier de la Fonction publique — attirent les Réunionnais, qui quittent la terre dans l'espoir de trouver du travail en ville. Mais les villes, qui sont des villes de service et non des villes de production, sont incapables de procurer un emploi à ces nouveaux arrivants ni même de les loger. D'où l'explosion du chômage urbain et la prolifération des bidonvilles à Saint-Denis, au Port, à Saint-Pierre. Le rapport de l'Insee sur la situation économique de l'île en 1976 parle en termes pudiques du sous-emploi de la population active lié à des causes structurelles : « Outre les chômeurs totaux, on peut considérer qu'une partie importante de la population est peu intégrée aux circuits économiques modernes » (!)

En fait, pour parler net, 33% des Réunionnais sont au chômage, en particulier les jeunes et les femmes. Que font les pouvoirs publics pour empêcher que cette situation ne devienne explosive ? Ils substituent des « aides » aux rémunérations du travail afin que toute la population dispose d'un minimum de pouvoir d'achat ; les fonds de chômage, les aides à la famille et à l'enfance, l'assistance médicale gratuite, l'allocation logement, etc., tout cela constitue ce que le Réunionnais appelle « l'argent-carnet ». Il est en effet plus facile de distribuer de l'argent — 2 milliards de francs en 1976 — que de donner du travail. Et puis, les mentalités n'ont pas tellement changé depuis trois siècles : les patrons sont toujours aussi réfractaires à l'idée de payer des salariés aux taux imposés par la départementalisation, ils préfèrent ne pas embaucher. Et les Réunionnais, auxquels rien dans leur Histoire n'a permis de retirer de leur travail dignité et revenu décent, s'accommodent souvent bien de ce qui peut leur tomber du ciel : « le père », ce n'est plus Jean Barrot, planteur, c'est Michel Debré, député. Et d'exploités les Réunionnais sont devenus « assistés », ce qui rend leur dépendance plus subtile. « Mi n'est pas capable », entend-on partout. Idée entretenue par les media, qui mettent l'accent sur la chance qu'a la Réunion de bénéficier du statut actuel, et surtout l'incapacité des Réunionnais d'être un élément actif du développement du pays.

Cuite au whisky

Il faut dire que, pour certains, le jeu en vaut la chandelle. La nouvelle bourgeoisie tertiaire n'a rien à gagner à un développement réel du pays. Elle spécule, thésaurise ou exporte ses capitaux. Elle a tout intérêt à maintenir dans le sillage du secteur capitaliste moderne qu'elle contrôle (sucre, gros commerce, import-export, bâtiment) un secteur arriéré (petites exploitations, artisanat, pêche côtière, petit commerce, services domestiques) auquel elle demande un concours en hommes, en terres, en produits. Elle importe ses habitudes de consommation, étale son luxe dans ses voitures, ses demeures somptueuses, et s'étonne de constater que la route de Mafate — où le revenu par habitant est de 200 F par an — est constellée de mégots de cigarettes américaines, que le Réunionnais ne se cuite plus au rhum mais au cognac et au whisky — ce qui prouve bien, n'est-ce pas, qu'il n'est pas malheureux...







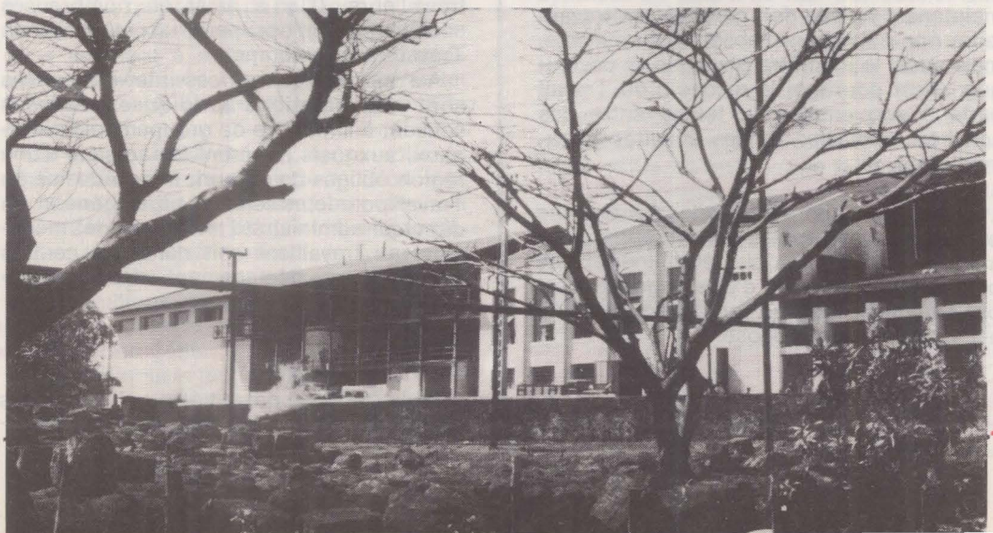

L'importation de tous les biens de consommation, compte tenu de l'éloignement de l'île, fait monter les prix aussi vite qu'en métropole. La société créole était fondée sur l'inégalité des revenus, mais l'évolution actuelle maintient et même aggrave cette inégalité. Le Smic d'un travailleur du secteur privé s'élève aujourd'hui à 991,38 F alors que le minimum de rémunération dans la Fonction publique est de 3340,94 F, soit plus du triple.

Esclavage déguisé

Il semble ainsi qu'on assiste à une double aliénation : celle de l'homme réunionnais et celle du pays ; la départementalisation n'a pas résolu les problèmes de l'île, comme on le croyait volontiers à gauche en 1946.

Elle a peut-être au contraire occulté l'alternative au rattachement à la France : cette indépendance de l'île que les communistes sous-entendent sans la revendiquer ouvertement. En effet, d'autres petits Etats insulaires (Singapour, Maurice) tentent, parfois avec succès, de fonder leur indépendance économique sur la différence de leurs coûts de main-d'œuvre avec les pays occidentaux ; le revenu moyen artificiellement élevé du Réunionnais rend la séparation d'avec la métropole peu plausible et, d'ailleurs, peu revendiquée par la population.

Pour rendre aux Réunionnais leur identité et à l'île sa capacité de développement, les socialistes de la Réunion ont leur projet : la Réunion est indissociable de l'ensemble français, mais sa qualité de région française doit permettre aux Réunionnais d'assumer eux-mêmes le développement de leur pays : cela ne sera possible que si la Réunion devient une région autonome, collectivité territoriale nouvelle de la République française, maîtresse de ses choix dans la mesure de ses moyens. Ce qui implique l'existence d'une Assemblée locale élue au suffrage universel, disposant dans des domaines précis de pouvoirs législatifs étendus, et d'un organe exécutif destiné à mettre en œuvre les options retenues.

Aujourd'hui la France dépense des milliards pour « entretenir » les Réunionnais. Si ces milliards étaient utilisés pour créer du travail — pourquoi, par exemple, l'Etat ne prendrait-il pas en charge une partie du salaire payé par les entreprises ? — il serait possible de substituer progressivement aux subventions d'assistance les revenus du travail. Les mentalités en seraient profondément changées. Alors « l'argent-carnet » serait remplacé par le bulletin de salaire. Alors le Réunionnais passerait véritablement de l'esclavage... à la liberté.

VERONIQUE NEIERTZ

ETRE MEDECIN DU TRAVAIL AUJOURD'HUI

Observateur privilégié des conditions de travail et de leur incidence sur la santé, maître d'œuvre de l'adaptation du travail à l'homme — et non l'inverse — le médecin du Travail demeure méconnu, voire mal aimé.

Onze millions de salariés sont soumis aujourd'hui au contrôle obligatoire de la médecine du Travail. Première constatation : des secteurs entiers échappent encore à cette obligation, notamment dans le secteur public qui s'est placé d'autorité au-dessus de la loi.

Deuxième constatation : un nombre important de salariés soumis à cette obligation estiment que la médecine du Travail, pratiquée dans les conditions actuelles, ne sert pas à grand-chose. « Rien d'étonnant à cela, répondent les médecins du Travail. Non seulement la loi comporte des lacunes mais, en plus, elle n'est pas ou peu appliquée ». Un seul chiffre éclaire cette situation : sur 5 000 médecins du Travail, 2 000 seulement exercent à plein temps.

Consciente du fait qu'il serait vain d'aborder les problèmes de la réforme de l'entreprise, des conditions de travail, de l'hygiène et de la sécurité sans parler de médecine du Travail, « l'Unité » a demandé au syndicat national professionnel des médecins du Travail de s'expliquer.

L'UNITE : Pierre Thiry, vous avez 34 ans. Vous êtes médecin du Travail depuis 1969. Vous assumez également les responsabilités de secrétaire du Syndicat national professionnel des médecins du Travail. Pouvez-vous définir ce qu'est la médecine du Travail, son champ d'application et ses limites ?

PIERRE THIRY : Je veux d'abord préciser que notre syndicat regroupe la grande majorité des médecins du Travail syndiqués en France. De plus, comme tous les membres de ce syndicat, j'exerce la médecine du Travail à la base, dans les entreprises, pour être en contact permanent avec les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Cela dit, la médecine du Travail est devenue obligatoire grâce à une loi votée en 1946 sous l'impulsion de la Résistance. A la base de ce texte, une affirmation élémentaire : la santé des travailleurs ne doit pas être altérée par leur emploi. Il s'agit toujours, aujourd'hui, de protéger les salariés contre les nuisances rencontrées dans leur milieu professionnel. Le domaine de la médecine du Travail s'est même considérablement étendu dans la mesure où l'O.m.s. considère maintenant qu'elle doit garantir aux travailleurs non seulement l'absence de maladie, mais aussi le bien-être physique et psychique. C'est pourquoi le médecin du Travail partage son emploi du temps entre des activités médicales et des activités extra-médicales.

— En quoi consistent ces activités médicales ?

— Il y a d'abord la visite d'embauche obligatoire dans toutes les entreprises. Le médecin du Travail doit déterminer si une personne sur le point d'être engagée n'est pas atteinte de maladie contagieuse et si elle est apte au poste proposé.

— C'est-à-dire qu'éventuellement, vous pouvez éliminer un travailleur qui n'aurait pas, par exemple, la force physique nécessaire pour un poste donné ?

— Attention. Il ne s'agit pas de faire de la sélection. Les avis que nous donnons à l'employeur sont des avis « non motivés ». Nous avons trois solutions : déclarer une personne apte, inapte, ou bien préconiser pour elle un autre poste plus approprié dans l'entreprise. Mais il n'est pas question pour les médecins du Travail d'opérer une sélection sur des critères de force physique ou de rentabilité : dans l'ensemble, ils ont une forte répugnance à déclarer inapte quelqu'un, ne serait-ce que par respect du droit élémentaire au travail. La plupart du temps, les inaptitudes déclarées sont des inaptitudes temporaires : une personne peut avoir besoin d'une intervention chirurgicale ou d'une correction visuelle après laquelle elle redevient parfaitement apte pour le poste proposé.

En dehors du contrôle lors de l'embauche, notre activité comprend aussi une visite annuelle pour chaque salarié. Avec la possibilité pour le médecin de voir autant de fois qu'il le juge nécessaire les salariés de moins de 18 ans, les femmes enceintes et les travailleurs migrants. Sont également concernés par des contrôles plus serrés, les travailleurs soumis à des risques professionnels particuliers tels que les solvants benzoliques, le plomb, les radiations ionisantes...

Enfin, nous devons accueillir tous les salariés qui viennent nous consulter spontanément. Cette partie de notre activité me semble très importante, car elle permet de voir surgir toute une série de problèmes physiques ou psychosomatiques révélateurs de l'environnement professionnel. Malheureusement, elle est rarement appliquée.

— Pourquoi ?

— Cela tient à l'organisation matérielle de la médecine du Travail. En France, elle compte deux grands secteurs : le secteur autonome et le secteur inter-entreprises. Dans le secteur autonome, le médecin pratique au sein même de l'entreprise, dans un local aménagé à cet effet. Son nombre d'heures est proportionnel aux effectifs salariés et aux risques encourus par les travailleurs. Il y a ainsi de nombreuses sociétés qui n'occupent un médecin du Travail qu'à mi-temps.

A l'opposé, les services inter-entreprises sont des créations juridiques, réalisées souvent à l'initiative de groupements patronaux, auxquels adhèrent les artisans d'une région obligés de recourir à la médecine du Travail pour leurs salariés. Là, en général, un directeur administratif embauche des médecins qui travaillent soit dans des centres fixes, soit en déplacement, dans des camions.

— Ces médecins-là connaissent-ils vraiment les conditions de travail des salariés venus les consulter ?

— La réponse devrait être oui. Les textes sont formels quant à nos activités extra-

Le patronat dans son ensemble ne supporte aucune ingérence dans l'organisation générale du travail, or la fonction du médecin du Travail amène à remettre en cause, sans cesse, tel horaire, tel travail à la chaîne, tel travail parcellisé. Les conflits sont inévitables.

médicales : nous devons consacrer le tiers de notre temps à l'étude de l'entreprise, des ateliers, des machines et des postes de travail. Mais compte tenu des cadences qui sont imposées aux médecins aussi bien dans les centres fixes que dans les camions des services inter-entreprises, l'application de ce tiers temps devient complètement illusoire. Certains médecins arrivent à voir défiler plus de 6 000 salariés chaque année alors que, selon les textes, ce nombre ne devrait jamais dépasser 3 500 : le temps de prendre la tension et de faire une radio, et il faut déjà passer au suivant.

— Il y a donc pénurie de médecins du Travail ?

— Nous sommes 5 000 en exercice ; certains prétendent que c'est suffisant. Mais répondre réellement aux besoins et effectuer le tiers temps tel que la loi le prescrit relève de la gageure. Non parce qu'il manque de diplômés dans cette spécialité, mais parce que trop de médecins, écœurés, ne la pratiquent plus. Je pense que beaucoup d'entre eux exerceraient s'ils sentaient qu'ils peuvent être efficaces, s'ils ne se heurtaient pas très rapidement, au bout de quelques mois, à ce qui est la vérité de la médecine du Travail : dans la plupart des cas, elle ne peut pas s'exercer correctement aujourd'hui.

— Quelles sont, à votre avis, les principales raisons de cette impossibilité ?

— C'est d'abord et avant tout le problème de notre indépendance. Embauchés et rémunérés par le chef d'entreprise, nous nous retrouvons pieds et poings liés à l'apparition du moindre conflit avec lui. Tant qu'il s'agit de faire installer une insonorisation, ou de changer un solvant dangereux par un autre produit moins nocif, les suggestions du médecin du Travail ne sont encore pas trop mal reçues dans de nombreux endroits. Surtout dans les entreprises importantes où un patronat éclairé comprend qu'il est rentable pour lui d'améliorer les conditions de travail : il est bien connu que cela diminue notoirement l'absentéisme, par exemple.

En revanche, le patronat dans son ensemble ne supporte aucune ingérence dans l'organisation générale du travail. C'est une prérogative qu'il refuse de partager. Or, notre fonction et nos observations quotidiennes nous amènent à remettre en cause, sans cesse, tel horaire, tel travail à la chaîne, tel travail parcellisé. Les conflits deviennent vite inévitables.

Certes, le médecin n'a qu'un rôle de conseiller et aucun pouvoir de décision. Il se contente de faire part de ses observations à la fois à la direction et au comité d'entreprise. Après, ce sont les rapports de forces qui permettent, ou non, aux salariés d'obtenir les transformations nécessaires. Si bien que, pour de nombreux chefs d'entreprise, nous sommes des gêneurs qui ne pensent qu'à leur compliquer la tâche, des empêcheurs de tourner en rond. De là à un licenciement du médecin, il n'y a qu'un pas. Certaines entreprises de choc telles Peugeot, Simca, Citröen, T.w.a. n'ont pas hésité à le franchir.

Beaucoup d'entreprises n'ont pas besoin d'en arriver là tant les moyens d'intimidation et les pressions sont nombreuses pour écœurer un médecin trop « consciencieux ». Il suffit par exemple de le couper des salariés de l'entreprise en leur interdisant sa porte, de lui supprimer le personnel para-médical, de le noyer sous des formalités administratives, de lui couper le téléphone, de lui changer ses horaires, etc. Dans ce domaine, l'imagination est vraiment au pouvoir. Et c'est d'abord de ce type de pression qu'il faut protéger les médecins du Travail.

— Votre première dépendance n'est-elle pas un salaire versé par les chefs d'entreprise ? Ceux-ci sont-ils tenus, de ce point de vue, d'appliquer un barême quelconque ou de se référer à une grille nationale ?

— Là encore, nous sommes en plein secteur privé puisque le secteur public n'est pas concerné par la médecine du Travail obligatoire : c'est donc chaque entreprise qui paie son médecin à sa convenance. Disons que l'éventail doit se situer entre 4 000 et 15 000 francs mensuels. Les médecins les plus mal rémunérés se rencontrent en général dans les services inter-entreprises. D'autres sociétés, au contraire, pratiquent une politique d'intégration en traitant « leur » médecin comme un cadre supérieur. Ce qui est effectivement un aspect ambigu de notre profession.

— Que répondez-vous à la critique classique qui tend à assimiler le médecin du Travail au médecin du patron ?

— Que le médecin du Travail soit rémunéré par le patron est une chose. Qu'il soit vendu au patron en est une autre. Il en existe certainement qui ont opté, par commodité et par intérêt, pour la direction. Mais ils demeurent malgré tout assez rares. Ces cas nous sont en général signalés par l'intermédiaire des confédérations ouvrières. Dire que le problème ne se pose pas serait faux, mais par ordre d'urgence, ce n'est pas — et de loin — la première préoccupation de notre syndicat. Et puis il ne faut pas oublier que lorsque le patronat, il y a quelques années, a essayé de nous faire effectuer le contrôle des travailleurs en congé de maladie, l'ensemble de la profession a refusé en bloc. Parce que c'était contraire à la philosophie de la médecine du Travail. C'est, d'ailleurs, après notre refus qu'on a vu se développer des officines, comme Sécurex, entièrement à la solde des employeurs, ne pensant qu'à renvoyer les salariés au boulot, malades ou pas.

En revanche, il est certain que dans les conditions actuelles la médecine du Travail est loin d'avoir l'efficacité à laquelle elle pourrait prétendre. Il faut reconnaître qu'à moins d'être un héros dégagé de toute responsabilité familiale, il est très difficile

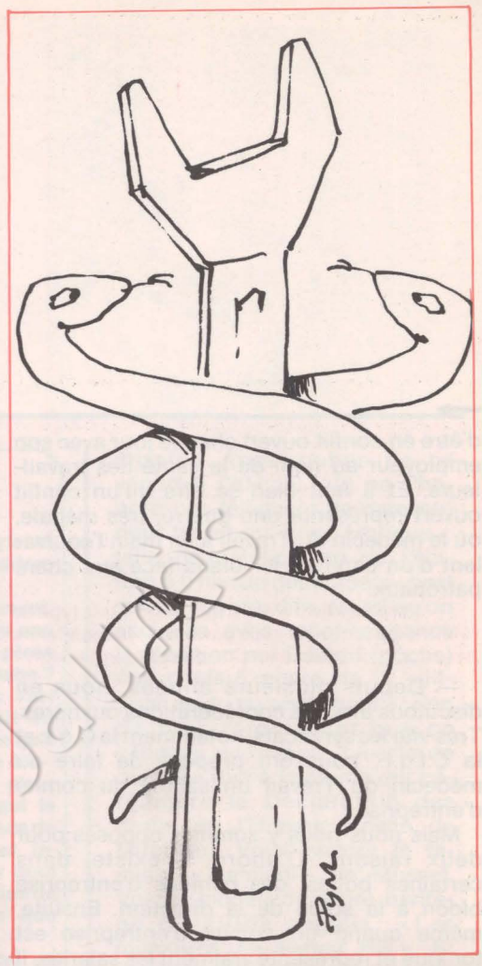

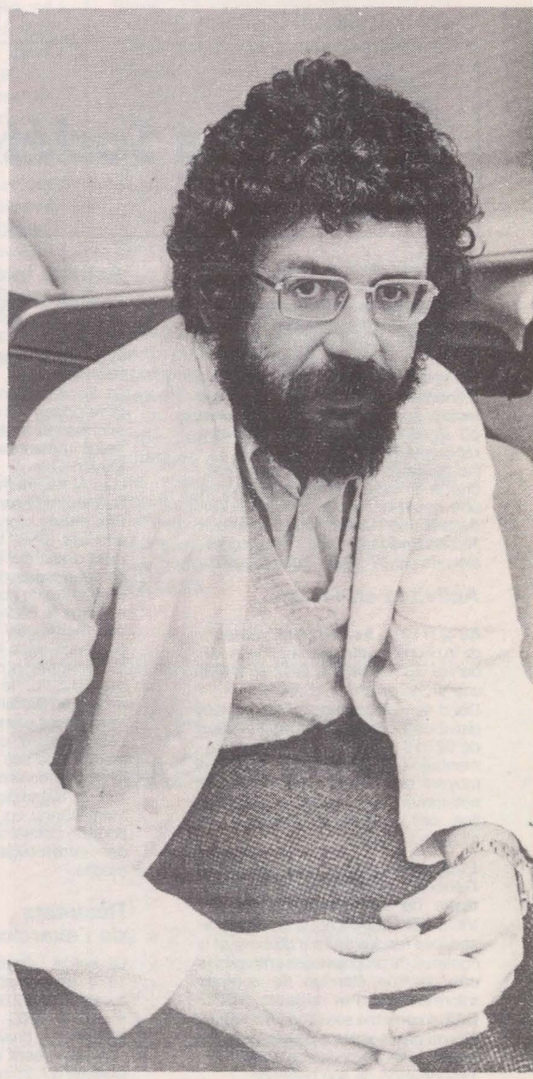

Pierre Thiry.



d'être en conflit ouvert chaque jour avec son employeur au nom de la santé des travailleurs. Et il faut bien se dire qu'un conflit ouvert représente une guerre, très inégale, où le médecin du Travail a en main l'équivalent d'un canif en fer-blanc face aux chars patronaux.

— Votre syndicat s'est-il interrogé sur le type de réforme qui pourrait vous garantir l'indépendance nécessaire au plein exercice de votre profession ?

— Depuis plusieurs années, nous en discutons avec les confédérations ouvrières. Très vite les syndicats, notamment la C.g.t. et la C.f.d.t., nous ont proposé de faire du médecin du Travail un salarié du comité d'entreprise.

Mais nous nous y sommes opposés pour deux raisons. D'abord, il existe, dans certaines boîtes, des comités d'entreprise bidon à la solde de la direction. Ensuite, même quand un comité d'entreprise est tonique et représente vraiment les salariés, il se peut très bien que les avis du médecin du Travail n'aillent pas dans le sens souhaité par les travailleurs. Un exemple : le travail posté en 3 X 8 ou en 4 X 8. Nous comprenons que nombre d'ouvriers y soient attachés, dans la mesure où il leur apporte des avantages salariaux appréciables. Mais nous, médecins du Travail, ne pourrons jamais dire que ce type d'activité n'est pas préjudiciable à leur santé. Dans ce cas, dépendre du comité d'entreprise c'est, à coup sûr, risquer de ne pouvoir exprimer notre avis en toute liberté. Il faut un système qui nous assure notre indépendance non seulement vis-à-vis de l'employeur mais aussi vis-à-vis des salariés.

En fait, pour qu'elle fonctionne réellement, c'est toute l'organisation de la médecine du Travail qu'il faut revoir. En mai 1976, nous avons organisé un référendum sur un projet de réforme, stigmatisant à la fois le mauvais fonctionnement de la médecine du Travail à l'heure actuelle et proposant de nouvelles structures. Nos adhérents l'ont approuvé à 91 %. Cette réforme repose sur une gestion tripartite par les trois parties concernées : ce que l'on peut appeler le tiers soignant (les médecins), le tiers soigné (les salariés) et le tiers payant (le patronat). Les décisions se prendraient par un vote de ces trois parties, en laissant un droit de veto aux salariés et en prévoyant que tout le travail médical proprement dit soit laissé à l'entière initiative des médecins. Nous proposons aussi d'uniformiser pour toute la France les cotisations patronales, ce qui éviterait par exemple que deux services inter-entreprises dans une même région fassent du dumping sur les cotisations pour attirer le plus grand nombre d'employeurs. Et tout le monde sait bien que des cotisations trop basses entraînent aussi des prestations médiocres, peu d'appareillage, des médecins mal payés et surchargés.

Depuis que nous estimons notre projet au point, nous consultons les confédérations syndicales et les partis politiques. Jusqu'à présent, les partis de gauche ont manifesté un grand intérêt à notre projet. Au Parti socialiste, nous avons déjà eu des contacts avec Claude Estier et Jean-Paul Bachy. Le principe a été admis d'une discussion pour confronter nos positions et celles du Parti socialiste sur un thème qui deviendrait d'une brûlante actualité si la gauche arrivait au pouvoir.

Propos recueillis par
CHRISTINE COTTIN

La Société Générale en 1976

L'environnement de l'activité bancaire en 1976 a été de plus en plus contraignant en raison notamment du regain des tensions inflationnistes qui a incité les autorités monétaires à renforcer l'encadrement du crédit.
Le renchérissement des coûts de refinancement a constitué un autre facteur défavorable dans la mesure où il n'a pas été intégralement repercuté sur le taux de base.
Ce contexte restrictif n'a pas empêché la Société Générale d'apporter une nouvelle fois la preuve de son dynamisme : le total du bilan atteint 162388 millions de F., en progression de 20,97 % sur celui de 1975.

Activités en France

Au 4/1/1977, les comptes créditeurs de la clientèle atteignaient 76411 MF contre 66123 MF au 2/1/1976, soit une progression de 15,56 %.
Dans le même temps, les crédits distribués à la clientèle sont passés de 62016 MF à 72747 MF, en augmentation de 17,3 %. Les crédits à moyen terme aux entreprises, et notamment les crédits à l'exportation, ont continué de croître à une allure très vive.

Pendant l'exercice 1976, la Société Générale a poursuivi, par l'intermédiaire de ses filiales SOGESERVICE-SOGEGARDE, la politique de services rendus aux particuliers et a continué de proposer aux entreprises une gamme étendue de services informatiques. Par ailleurs, SOGEBAIL a confirmé son rang de première Sicomi par le volume de ses engagements, le montant de son capital et l'importance de son bénéfice.

Activité internationale

Forte de sa longue expérience dans ce domaine, la Société Générale a continué en 1976 de consacrer une large part de ses efforts à son activité internationale.
La Société Générale a poursuivi le développement et la consolidation de son réseau à l'étranger par de nouvelles implantations dans les pays du Moyen-Orient : Abu Dhabi, Deira, Ras Al Khaimah, Emirat de Bahrein, Sultanat d'Oman, Le Caire.
Ses efforts n'ont pas été seulement orientés vers les pays pétroliers, mais aussi sur les zones d'activités commerciales de l'Asie du Sud-Est (ouverture de bureaux à Hong-Kong) et, dans le cadre du développement des échanges Est-Ouest, sur sa présence dans les pays de l'Europe Continentale et des pays de l'Est.
Aux U.S.A., le Groupe European American (Euramcor-Euramtrust) est maintenant passé du 25e au 19e rang des banques américaines pour le montant de ses dépôts.
Les opérations menées par la Direction de l'Etranger à Paris ont également connu un développement important, notamment dans le domaine des euro-obligations et des euro-crédits.

Résultats de l'exercice 1976

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1976 s'est établi à F 232414550 contre F 390228614 en 1975 (dont F 244000000 provenaient de la reprise de provisions antérieures).
Conformément aux propositions du Conseil d'Administration, le Collège, dans sa séance du 26 Mai, a décidé :
- la répartition d'une somme de F 2 brut à chacune des parts bénéficiaires, soit F 1263148,
- l'affectation aux réserves et au report à nouveau du solde des bénéfices, soit F 231151402,
- l'affectation par prélèvement sur ces réserves d'un montant de F 64000000 (correspondant donc à celui du dividende servi aux actionnaires en 1976) à une augmentation du capital social par distribution d'actions gratuites à raison de DEUX actions nouvelles pour VINGT CINQ actions anciennes.

A la suite de ces opérations les fonds propres se trouvent portés de F 1300576110 à F 1531727512 dont F 864000000 de capital et F 667727512 de réserves et report à nouveau.
On rappellera que dans le cadre de la législation sur l'actionnariat du personnel, les actions de la Société Générale sont cotées à la Bourse de Paris depuis juin 1976. Sur la base du cours actuel de F 200, l'action capitalise moins de 3,5 fois le bénéfice net estimé consolidé du groupe en 1976, hors intérêts minoritaires.
L'affectation des résultats approuvée par le Collège traduit la volonté de renforcer les moyens d'action de la Société Générale tout en poursuivant une politique favorable aux actionnaires.

Le total du bilan consolidé du groupe de la Société Générale s'est élevé en 1976 à 183122 millions de F et le bénéfice consolidé a atteint 519 millions de F (dont 397 millions reviennent à la Société Générale seule).

changer la vie culturelle

Animation Culturelle

AUTODEFENSE

Culture à l'ombre des cars de police : « l'ordre règne » devant le 19 rue Campagne-Première, Paris 14e, depuis que le commissaire de l'arrondissement a sauté, pour fermer le Théâtre-club Campagne-Première sur la première occasion : une plainte pour bruit — celui que feraient « de jeunes chevelus et des musiciens nègres », comme le dit le plaignant avec un vocabulaire un rien inquiétant.

L'équipe qui anime Campagne-Première est bien décidée à résister, ne serait-ce que pour ne pas transformer en chômeurs les salariés de l'établissement : elle a maintenu tous ses programmes et accueille en ce moment Soho, Ahmed Latif Kahn et les danseurs mexicains Yaquis — puis la semaine prochaine viendront les Noirs sud-africains de Jabula, la musique contemporaine de Diego Masson (du 20 au 22) et celle de Phil Glass, une série de groupes français (Téléphone, François Cahen, Edition spéciale...) et deux fois par soirée, du 22 au 25, le pianiste de jazz Cecil Taylor (tous renseignements : 322.75.93). Pour conforter une telle autodéfense, les responsables de ce vrai lieu d'animation comptent sur l'appui de tous — des pétitions circulent — et ont contre-attaqué : mardi, Roland Dumas a déposé un recours contre cette fermeture injustifiée.

Expositions

LES CIMAISES DE FROMANGER

Comme il le disait lui-même dans ces colonnes (voir notre dernier numéro), Gérard Fromanger a, actuellement, plusieurs expositions en cours. Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris vient tout juste de décrocher six de ses toiles qui, pendant un mois et demi, ont fait partie de l'exposition « Mythologies quotidiennes ». Depuis le 10 mai, et jusqu'à la fin du mois de juin, la Galerie Jeanne Bûcher (53, rue de Seine, Paris 6e) présente ses derniers tableaux : la série « Questions ». Depuis le 15 juin, et jusqu'au 15 août, le Centre Beaubourg s'ouvre — presque clandestinement et sans vernissage ; pourquoi ? — à sept peintres pour « Guillotine et peinture ; hommage à François Topino-Lebrun » : Fromanger y accroche cinq grands formats. La Galerie Beaubourg (23, rue du Renard, Paris 4e) propose jusqu'au 9 juillet : « Neuf exemples de nouvelle peinture d'Histoire » ; Fromanger en fait partie, aux côtés d'Erro, Monory, Cremonini, Dufour, Sandorfi, Schlosser, Velickovic et Recalcati. A la Galerie Jean Larcade (20, rue du Temple, Paris 4e) « Six hommes et six femmes présentés par Gérard Fromanger » : deux toiles personnelles et douze peintres sur lesquels Fromanger veut attirer l'attention. A Strasbourg, à la galerie La Main bleue, pendant tout le mois de juin : six tableaux et soixante estampes de Fromanger. Enfin, du 10 juillet à début octobre, le Musée de l'Annonciade de Saint-Tropez livre ses murs à Fromanger : trois toiles, vingt-cinq sérigraphies et un ballet. Comme l'a écrit Michel Foucault : « Que Fromanger soit donc pour nous un fabricant de soleil ! »

LE BAZAR DES LETTRES

« Le temps des lettres mortes ». C'est le titre que Roger Gouze avait d'abord choisi pour l'ouvrage qu'il vient de publier (chez Calmann-Lévy) et qu'il a finalement appelé « Le bazar des lettres ». Il a écarté sa première idée à cause de sa résonance lugubre. Et pourtant, c'est un cri d'alarme qu'il lance à partir d'un constat peu réjouissant de ce qu'est aujourd'hui la littérature. Menacée de disparition, elle l'est bel et bien et d'abord parce que d'autres moyens d'expression rivalisent avec l'écriture et empiètent sur la civilisation du livre. Une preuve : un attentat prive de télévision la Bretagne qui, aussitôt, voit augmenter la vente des livres.

Jamais pourtant on n'a autant écrit et publié. En 1971, 500.000 titres et 8 milliards d'exemplaires. Combien d'œuvres littéraires ? Pour un passionné de littérature comme Roger Gouze, ancien élève d'Alain, aujourd'hui directeur de la Maison de l'Alliance française de Paris, la question est angoissante. « Jamais, dit-il, on n'a tant réclamé d'ouvriers de la phrase et jamais si peu d'artistes ». Mais si la littérature est un art, qu'est-ce que l'artiste ? « Ni vierge ni putain, répond Gouze. Ou plutôt vierge experte, putain au cœur pur. Autant dire une exception, presque un monstre ». Des noms, des noms ! a-t-on envie de dire. Mais l'auteur est un avare : Aragon et Sartre, les survivants, Gracq et Yourcenar, des sexagénaires, et peut-être un ou deux « espoirs » dont on parle et dont il n'est pas sûr qu'on parlera encore demain.

Le reste ? Eh bien ! précisément, « le reste est littérature ». Mais une littérature qui justifie les pires abandons. Quel est le coupabe ? Gouze accuserait volontiers l'argent : « L'argent, qui noircit en vieillissant, noircit aussi tout ce qu'il touche et tous ceux qui le « touchent ». D'où la nécessité pour l'écrivain d'avoir un métier qui le nourrisse, à côté de son art. Faute de quoi il écrit à la chaîne et le « commerce des lettres », par quoi on nommait jadis la fréquentation de la littérature, n'évoque plus que l'appât du gain.

Pour décrire ce commerce, ce bazar, Roger Gouze a quelques formules-choc qui feront mal aux auteurs, aux éditeurs, aux jurés littéraires, aux libraires même. De quoi se faire beaucoup d'ennemis quand on est soi-même écrivain. Mais comme l'annonce l'un des chapitres du livre, il s'agit de « bien viser pour tirer juste ». Et ceux qui aiment lire lui sauront gré d'avoir osé tirer, y compris sur quelques monstres sacrés, même s'ils le trouvent parfois un peu injuste.

« Quand je cesserai de m'indigner, j'aurai commencé ma vieillesse », a écrit un jour André Gide. Une certitude au moins : Roger Gouze est très jeune !

C.E

Télé-livres

RAYON DU HAUT

Sauf d'en profiter pour parler d'ouvrages bien différents, l'émission Apostrophes de ce vendredi (20 h 30, A2) ne s'honore pas tellement de recevoir, pour traiter du « livre érotique », telle péripatéticienne de l'édition. Le niveau des actuels « best sellers », à vrai dire, est tel qu'on accueille avec reconnaissance la réédition par Eurédif (poche) des chefs-d'œuvre de la « littérature du rayon du haut » : rien de plus réjouissant que ce « Rideau levé » et ce « Libertin de qualité » dus à la plume qui corédigera la Déclaration des droits de l'Homme : celle de Mirabeau. Voici encore le fameux « Gamiani » de Musset. Voici le modèle du genre, héritage du XVIIIe anglais : « Les mémoires de Fanny Hill ». Et aussi les délirantes aventures du prince roumain Vibescu dans « Les onze mille verges » d'Apollinaire. Sans oublier, sous la signature de Pierre Louÿs (l'auteur de « Bilitis »), « Trois filles de leur mère » et les brefs tableautins de « Dialogues de courtisanes », dont « la luxure intense et noble » a été saluée par Desnos.

S.R.

● Le Mouvement de la jeunesse socialiste organise un stage de formation du 4 au 10 juillet à La Rochelle, sur les thèmes suivants : identité du P.s., l'internationalisme et la jeunesse, l'économie et la crise, l'écologie, la communication politique avec Jean Pronteau, Lionel Jospin, Jean Le Garrec, Colette Audry, Yvette Roudy...

Pour tous renseignements, écrire au M.j.s., 12 Cité Malesherbes, 75009 Paris, ou téléphoner au 878.40.73.

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON FUENTE

Vigneron
21, avenue F. Drouet
02310 CHARLY-sur-MARNE

19 à 22 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande
Tél. : (23) 82.01.97

SERGE REGGIANI: "BIEN FAIRE SON METIER C'EST AUSSI UN ACTE POLITIQUE"

Il est sur toutes les ondes en ce moment. Car il vient de sortir un nouveau disque (Polydor 2473 064) qui « fait un malheur ». Surtout avec deux titres : « Venise n'est pas en Italie » et « Le barbier de Belleville ». On a beau commencer à être habitué, depuis bientôt dix ans, aux succès du chanteur Serge Reggiani, on reste pourtant toujours un peu pantois : sans faire aucune concession sur la qualité de ses chansons, il dispute régulièrement aux « tubes » les premières places des « hit-parades ».

Qu'est-ce qui fait chanter Reggiani ? Au départ, il n'était qu'un enfant d'émigrés italiens parmi d'autres : rien ne le destinait à brûler les planches ; n'avait-il pas repris d'abord les ciseaux de coiffeur de son père ? Il n'a jamais appris la musique : pourquoi aurait-il imaginé qu'un jour il chanterait ? D'autant que son métier de comédien aurait pu amplement lui suffire : son nom n'est-il pas attaché à des succès de théâtre comme « Les séquestrés d'Altona » de Jean-Paul Sartre ou à des classiques du cinéma comme « Casque d'or » de Jacques Becker ? D'où lui vient cette disponibilité qui en fait un vrai saltimbanque, un enfant des tréteaux qui sait à peu près tout faire ?

Il y a déjà une amorce de réponse dans cette phrase : « Si je chante Boris Vian, ce n'est pas pour « faire le chanteur » mais parce que Boris Vian dit les choses que j'aime. » Mais allons voir un peu plus loin...

L'UNITE : Le mot saltimbanque vous va comme un gant. Je crois même savoir que vous le revendiquez...

SERGE REGGIANI : Pour moi, le saltimbanque est celui qui saute d'un endroit à un autre, sans attaches précises. J'ai toujours fait des sauts de puce : d'un pays à un autre, d'un quartier à un autre, d'une maison à une autre, du théâtre au cinéma, du cinéma à la chanson. C'est ma vie, c'est mon métier. Je pourrais même dire : c'est ma nationalité, saltimbanque. Le mot vient d'une époque où le cirque et les planches étaient toute l'existence d'hommes qui avaient le bonheur d'être excommuniés. J'aurais voulu être comme eux : d'abord acrobate. J'ai bien fait de la danse acrobatique mais, comme à la fin de « La bonne âme de Sé-Tchouan » de Brecht où l'on s'aperçoit que personne n'a besoin d'aviateur, je me suis aperçu qu'on n'a plus besoin d'acrobate. C'est la compartimentation actuelle du métier : on est clown mais rien d'autre, comédien mais rien d'autre, trapéziste mais rien d'autre ; avant, chacun pratiquait un peu tout, toutes les activités communiquaient et se complétaient. Je suis l'exception qui confirme la règle : le saltimbanque au milieu des spécialistes.

— Mais pourquoi avoir choisi cette voie ?

— Ce n'est pas très clair dans ma tête. Disons d'abord que j'étais marqué par mes origines : à 8 ans, je me suis retrouvé dans le Nord de la France, ne parlant pas un mot de français, puis j'ai vécu quelque temps en Normandie, à Yvetot. Et je devais reprendre la route de l'Italie : mes parents étaient expulsés parce que leurs papiers de séjour avaient été mal faits. Mais ils ont eu le culot de rester et de s'installer à Paris. Et, d'hôtel en hôtel, nous avons fini par atterrir dans le faubourg Saint-Denis : c'est là que j'ai passé la fin de mon enfance et toute mon adolescence. J'habitais à côté de ce qu'on appelait alors la « concentration italienne », que dirigeait Pietro Nenni, et de la prison Saint-Lazare qui a disparu depuis. Le magasin de coiffeur de mon père était juste en face. C'est là que j'ai vécu : au cœur de l'immigration italienne. C'est là que j'ai vu les départs de volontaires des Brigades internationales pour la guerre d'Espagne. C'est là que j'ai compris que, pour les autres, j'étais un « macaroni »...

Alors que s'est-il passé en moi ? Sans doute ai-je voulu prendre une sorte de revanche et montrer de quoi était capable le « petit macaroni ». Je suppose que j'ai voulu échapper à mon milieu. Non qu'il fût honteux... Mais mon cheminement psychologique a été probablement le même que celui de qui devient footballeur, coureur cycliste, boxeur ou toréador — d'ailleurs j'ai aussi fait de la boxe et du vélo... Ce qui ne signifie pas que j'ai coupé les ponts avec mes origines : je vois encore beaucoup d'immigrés italiens ; je retourne parfois à Reggio Emilia, ma ville natale : j'y vais d'ailleurs ces jours pour chanter à la Fête de « l'Unita ».

J'étais d'abord logiquement devenu apprenti coiffeur chez mes parents, puis chez un patron. Mais, peu à peu, le goût des planches m'est venu et a fini par l'emporter. Sur tout. Au début, avec un de mes copains nommé Napoléon (il était apprenti tapissier chez son père et il est toujours tapissier), j'écrivais des sketches et nous allions offrir nos services dans ces bistrots où trônait l'inscription « noces et banquets au premier étage ». Nous montions donc à l'étage et, si l'on voulait bien de nous, nous donnions nos sketches et nos chansons, juchés sur de grandes planches posées en travers du billard. Nous imitions aussi les gens ; très mal. Mais cela n'avait pas d'importance, car personne ne nous écoutait.

Le virus me gagnant, j'ai ensuite fait de la figuration dans des opérettes à Mogador et au Châtelet. Je gagnais 4 francs par costume. C'était en 1937. D'autres figurants gagnaient 25 francs parce qu'ils disaient des phrases. Je leur ai demandé : « Comment faites-vous pour avoir le droit de dire des phrases ? » Il me fut répondu : « C'est parce que nous sommes des élèves, parce que nous prenons des cours. » J'ai donc pris des cours, j'ai eu un prix, je me suis inscrit au Conservatoire André Brunot : ce fut l'engrenage. Mes vrais débuts furent, en 1940, au Théâtre des Noctambules, où j'ai eu mon premier vrai rôle dans « Le loup garou » de Roger Vitrac, mis en scène par Raymond Rouleau. Je n'ai plus arrêté depuis.

— Vous avez beaucoup joué au théâtre. Vous vous êtes fait connaître par le théâtre. Personne n'a oublié « Les parents terribles » de Cocteau ou « Les séquestrés d'Altona » de Sartre. Mais vous auriez pu commencer aussi par le cinéma, qui vous a beaucoup occupé ensuite.

— Non. On ne devient pas saltimbanque par le cinéma. Le cinéma, c'est merveilleux : c'est un lieu technique avec une atmosphère qui peut être formidable. Mais ce n'est pas les planches. Un homme de cinéma n'est pas un saltimbanque. A moins qu'il ne soit saltimbanque par ailleurs. C'est le cas d'un comédien comme Michel Piccoli, qui est d'abord un homme de scène. Sur la scène on apprend à jouer dans la folie, dans l'outrance. C'est ce qui m'intéresse. Jouer pour

Serge Reggiani et Jean-Paul Liégeois.





être « naturel », pour être « comme dans la vie »... je ne vois pas très bien l'intérêt.

D'ailleurs le cinéma, dans ma jeunesse, ne m'intéressait pas à titre professionnel. J'allais surtout au cinéma pour y emmener des filles ou pour voir des filles sur l'écran. J'étais amoureux d'actrices comme Deanna Durbin ou Janine Darcey... et j'ai fini par épouser Janine Darcey par la suite.

— Vous en êtes donc venu à travailler pour le cinéma accidentellement...

— Pas tout à fait. On m'avait repéré au théâtre et on m'a donné un petit rôle dans un film de Louis Daquin : « Le voyageur de la Toussaint ». Pendant tout le tournage j'étais terrorisé : j'ai eu un trac épouvantable. Mais je me suis vite habitué. Il le fallait, car les films se sont succédé assez vite. Et pas des bricoles ! Puisque je me suis presque tout de suite retrouvé sur le plateau des « Portes de la nuit » de Marcel Carné et Jacques Prévert.

— C'étaient effectivement de beaux débuts. Mais le cinéma ne vous a pas toujours aussi bien traité. Il vous est souvent arrivé par la suite de tourner des navets... ou de ne rien tourner du tout.

— Mes déboires au cinéma sont, en grande partie, de ma faute. Car j'ai mis très longtemps à savoir choisir mes films. Et, surtout, j'ai longtemps traité le cinéma comme quantité négligeable. Je trouvais ça marrant, sans plus. Quand je me suis retrouvé, pour « Les portes de la nuit », au milieu de Joseph Kosma, Alexandre Trauner, Marcel Carné et Jacques Prévert, j'étais ébloui mais pas vraiment mordu. C'est dix ans après que j'ai pris conscience de ma légèreté. J'ai commencé à avoir une petite étincelle, à sentir un petit pincement au cœur seulement avec « Les amants de Vérone » d'André Cayatte et Jacques Prévert. Mais le vrai coup au cœur, ce fut pour « Casque d'or » de Jacques Becker : là, j'ai vraiment pris le cinéma au sérieux. Mais c'était peut-être déjà un peu tard, car je me souviens quel mal Becker a eu pour m'imposer aux producteurs...

Aujourd'hui, tout cela est un peu oublié. Seuls mes bons films restent dans les mémoires. Mais combien de mauvaises choses j'ai tournées... qui pour certaines, heureusement, ne sont jamais sorties !

— Aujourd'hui vous êtes ce qu'il convient d'appeler « une vedette »...

— Pas autant qu'on le croit. D'abord parce que la chanson m'accapare beaucoup et qu'il me reste peu de temps pour le cinéma. Les dates de mes récitals me prennent au piège : que ce soit à Paris, en province ou à l'étranger, il faut que tout soit organisé et fixé des mois à l'avance. Au cinéma, on me propose un rôle seulement un ou deux mois avant le début du tournage. Si j'ai des spectacles prévus, je dois refuser... Sans compter que je n'ai pas le temps de lire tous les scénarios qui m'arrivent.

Et puis, il y a vedette et vedette. Il faut démythifier cette question. Je ne roule pas sur l'or. Parce qu'il y a, d'une part, un vedettariat « doré » qui fait les affiches et les recettes. Et, d'autre part, un vedettariat « d'estime ». Je suis de cette seconde catégorie. Et la différence de cachet est grande avec la première. Elle est souvent de plus de 200 %. Pour donner un ordre d'idée : quand un premier rôle touche 100 000 F pour un film, un second rôle (c'est mon cas) ne touche que 5 000 F. C'est un système inique, mais chacun sait qui en est responsable : en France, trois grosses maisons de distribution qui régentent tout et font notre pluie et notre beau temps...

— Vous pourriez peut-être éviter cet obstacle en faisant comme certains de vos amis, comme Michel Piccoli justement : en « montant des coups », en vous faisant producteur.

— Pour réussir dans le domaine de la production, il faut pouvoir investir et risquer beaucoup : ce n'est pas mon cas. Je m'y suis pourtant hasardé, il y a quelques années, avec des amis, avec Roger Pigault et Pierre Prévert notamment : nous avons produit le premier film de Pigault, « Le cerf-volant du bout du monde ». Nous nous sommes cassé la gueule. Parce que nous ne savions pas gérer une société. Nous avons seulement limité les dégâts parce que nous avons produit en même temps un court métrage qui a fait une carrière internationale : « La Seine a rencontré Paris » de Joris Ivens, sur un texte de Jacques Prévert. Mais je n'ai plus les moyens de recommencer.

— Et la chanson ? Comment est-elle arrivée dans votre vie ?

— Le hasard a joué : Jacques Canetti m'a demandé un jour pourquoi je ne chanterais pas Boris Vian. Je l'ai fait. Le résultat n'était pas très heureux. Mais j'ai persévéré... Aujourd'hui, la chanson est devenue un élément équilibrant dans ma vie : elle m'évite d'avoir à accepter n'importe quoi au cinéma pour bouffer.

Avant que je ne chante moi-même, la chanson n'avait pas une grande place dans mon existence : elle se résumait à des refrains des rues, à ces rengaines que les chanteurs fredonnaient sur les places, dans mon enfance, et vendaient en « petits formats » — c'étaient le texte et la musique imprimés des chansons. Avant de chanter sur scène, je n'avais vu que Trenet et Montand en récital. Et puis, je n'avais pas appris la musique ; je ne la connais toujours pas. Mais, malgré tout, au premier essai ce fut la joie : la dure joie de se trouver face au public. C'est fabuleux ! C'est le cirque ! C'est l'ivresse du saltimbanque retrouvée ! Tout cela explique que je fais tout d'instinct : chant et gestes, comme un enfant de la balle.

La chanson est devenue un de mes grands plaisirs. Mais je ne l'use pas. Je ne chante pas trop au cours d'une année. Sinon, je me mécaniserais, je deviendrais une machine à chansons, une machine à sous en chansons. Quelle horreur !

— En marge de la chanson, vous avez fait une incursion au royaume de la poésie. Avec deux disques : « Poètes 1 » et « Poètes 2 et 3 ». Pourquoi ?

— Ces disques ne constituent pas mes premiers essais. J'avais déjà fait un Eluard, un Villon et un Cocteau... Mais un beau jour je me suis mis en tête d'enregistrer entièrement « Paroles » de Jacques Prévert. C'était

→

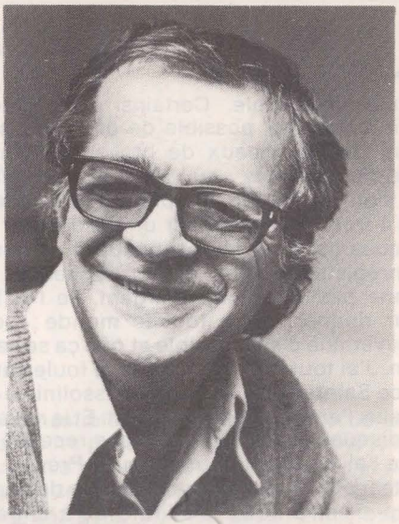

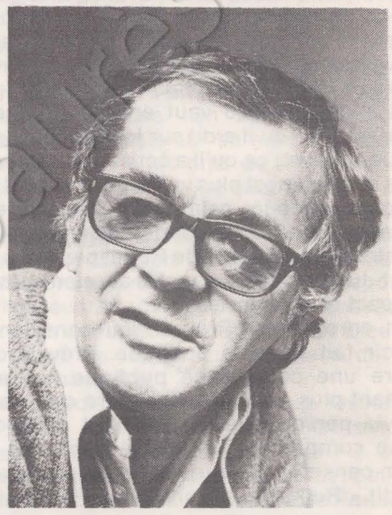

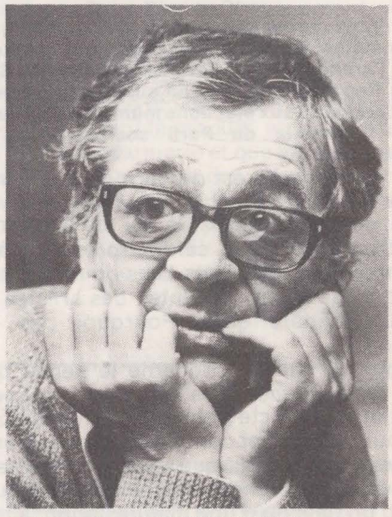



réputé impossible. Certains prétendaient qu'il n'était pas possible de dire d'un seul coup des morceaux de bravoure comme « Le dîner de têtes » ou « La crosse en l'air ». Eh bien ! je l'ai fait. Ou plutôt nous l'avons fait à trois : pas plus, car un producteur de disques ne croit pas beaucoup à ce genre d'enregistrement et, en conséquence, ne donne pas beaucoup d'argent. Je l'ai fait pour donner tort à tout le monde : pour prouver que c'est possible et que ça se vend bien. J'ai tout fait : les voix de la foule sur la place Saint-Pierre, le pape, Mussolini, le roi d'Italie, l'armée allemande, tout. Et la maison de disques ne se plaint pas des recettes...

Je l'ai aussi fait pour Jacques Prévert. Je prétends qu'il est le frère et le père de beaucoup d'entre nous. J'affirme qu'à chaque fois qu'on revient sur un de ses textes, on y découvre quelque chose de nouveau. Je suis convaincu qu'il est le plus actuel de tous nos écrivains (même s'il n'aimait pas ce mot) : ce qu'il a dit en 1936 vaut encore pour aujourd'hui ; ce qu'il a dit sur le Vietnam s'applique ailleurs ; ce qu'il a écrit sur les travailleurs immigrés est plus vrai que jamais. Et il a toujours énoncé cela avec des années d'avance. Sur tout le monde. Si demain j'enregistrais les discours de Robespierre ou de Saint-Just, je ne sais pas s'ils auraient autant d'impact que « Paroles ».

En enregistrant Prévert, j'ai conscience d'avoir fait un acte politique. Prévert demeure une conscience publique. Je suis d'autant plus à l'aise pour le dire que, dans ma vie personnelle, au moment de céder à une compromission, je me demande ce qu'en penserait Jacques ; si je sens qu'il aurait dit « Reggiani est un con », j'arrête les frais.

— Vous venez de parler d'acte politique. Vous-même vous ne descendez pas souvent dans l'arène politique. Par contre votre fils, Stephan Reggiani, chanteur lui aussi, s'est récemment présenté aux élections municipales à Paris sous l'étiquette du Parti socialiste. Qu'en pensez-vous ?

— L'important est de faire ce que l'on a envie de faire : Stephan a eu raison d'agir ainsi, selon ses choix. Ce qui me surprend, c'est justement que cela surprenne. Dans d'autres pays, aux Etats-Unis ou en U.r.s.s., c'est chose assez courante : des artistes se font volontiers élire. Pourquoi pas en France ?

Pour ce qui me concerne je pense que bien faire son métier, le faire avec exigence, c'est aussi un acte politique. Je ne fais pas du tout mon métier comme les gens qui prétendent que la politique ne les concernent pas. Quand je prends une position politique, lors d'un gala ou d'une manifestation, à travers une pétition (je n'en abuse pas, mais je le fais plus souvent que vous ne croyez), c'est le citoyen Reggiani qui exerce ses droits. Je suis un citoyen comme tous les autres. Si mon appui peut être utile, tant mieux. Mais il est clair que je ne me manifeste pas par opportunisme ou par intérêt, que je n'interviens pas en politique pour me faire une meilleure place au soleil : en 1978, si elle gagne, la gauche aura plus et mieux à faire qu'à s'occuper de moi !

— Vous avez travaillé avec des gens comme Becker, Sartre, Vian, Prévert, Ferreri, etc. Tous des décapeurs plus que des intellectuels complaisants. Ce n'est pas un hasard...

— Non, bien sûr. Ils m'ont presque tous choisi... mais, secrètement, j'espérais bien qu'ils le feraient. Car, pour moi, ils constituent ma famille. Je veux dire : ma familie d'esprit.

(Propos recueillis par JEAN-PAUL LIEGOIS)

Festival
UN CADET (DE GASCOGNE) POUR AVIGNON

« Un jour, raconte Roger Hanin, au cours d'un dîner, André Labarrère, maire socialiste de Pau, me demande : « Pourquoi ne ferais-tu pas comme Robert Hossein ? Pourquoi ne deviendrais-tu pas directeur de troupe ? » Je ne l'ai jamais fait parce que je n'aime pas me consacrer à une seule chose. Je veux pouvoir, en alternance, jouer, mettre en scène, écrire, etc. Or, connaissant bien les problèmes de production dans le secteur du cinéma, je sais ce que la direction d'un théâtre m'imposerait : je serais complètement absorbé par les questions d'administration. Non, décidément, je ne veux pas être directeur d'un théâtre... « Mais directeur d'un festival, a précisé Labarrère, cela ne t'intéresserait pas ? Un festival que nous pourrions faire à Pau... » Là, j'ai dit oui. Immédiatement. »

Ainsi est né le Festival de Pau. A l'initiative du maire de la ville. Et Roger Hanin en assure la direction. La première édition du Festival se déroulera du 20 au 26 juin. Au programme : « Les caprices de Marianne », d'Alfred de Musset, dans une mise en scène de Jacques Ardouin, les 20, 21 et 22 au Théâtre de verdure du parc Beaumont : une soirée musicale le 23 au Casino avec des films sur Ravel et Rachmaninof, et avec des illustrations sur scène exécutées par la pianiste Danielle Laval ; « Le roi se meurt » d'Eugène Ionesco, dans une mise en scène de Pierre Vielhescaze, avec Roger Hanin, les 24, 25 et 26 dans la cour du château Henri IV. Au départ, il y a 30 ans, le Festival d'Avignon était né aussi modestement.

Avignon a-t-il gagné un « petit frère » ? Roger Hanin l'espère : « Dans les années à venir, je veux faire leur place à la danse, au café-théâtre et à la chanson, donc développer le Festival. Mais, pour l'instant, il nous faut réussir la première édition. Pour sept soirées, cela coûte beaucoup de travail, de doute et d'angoisse. J'espère que le résultat n'ennuiera pas les spectateurs et que la joie qu'ils y trouveront fera son chemin dans leur tête... » Y aura-t-il des débats comme en Avignon ? « Pas question de refuser le dialogue, répond Hanin. Mais pas de démagogie ! C'est au cours du spectacle qu'on prouve ce qu'on est, pas dans les beaux discours d'après la représentation. Soyons sérieux : nous, comédiens, ne sommes pas des héros. Or il faut être un héros pour s'adonner à la rhétorique quand on vient de « se taper » plusieurs heures de scène. Comme d'ailleurs, il faut être un héros pour aller au théâtre après une longue journée de travail et avec la perspective de se lever à l'aube le lendemain... »

Cela veut-il dire qu'il faut attendre passivement que la révolution arrive comme le Messie et que changent les conditions de vie du public ? « Pas du tout, précise Hanin. Cela signifie qu'un spectateur qui fait l'effort de venir un soir au théâtre, s'il s'ennuie ce jour-là, ne reviendra pas avant longtemps, voire plus du tout. Cela signifie qu'on n'a pas le droit d'emmerder les gens en coupant les cheveux en quatre ou en cent. On ne peut pas se réclamer du progrès, du socialisme et mépriser les gens. Il y a des modes dangereuses. La dernière en date est d'être abscons sur les tréteaux. Pour moi, cet élitisme imposé est une certaine manière de fascisme. »

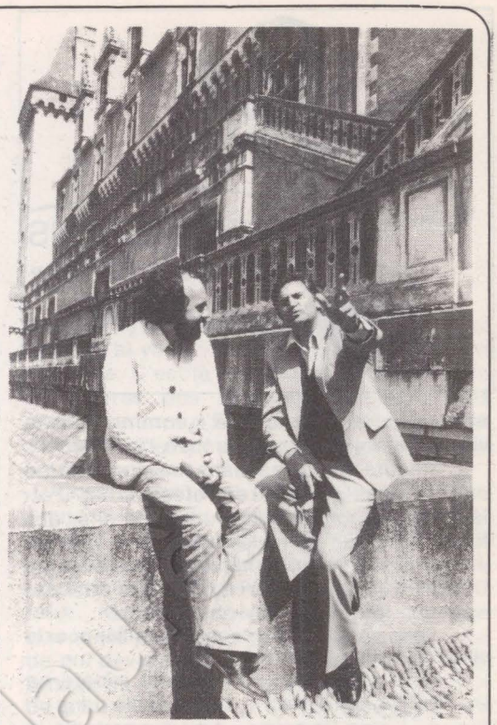

Pierre Vielhescaze et Roger Hanin, à Pau.

Que sera donc le Festival de Pau ? Populaire ? Populiste ? « Je n'aime guère les grands mots ni les petites étiquettes, explique Hanin. Je choisis des textes et des hommes. Nous travaillons et, tous ensemble, nous faisons une proposition fraternelle au public. Si ce public vient, s'il est heureux au spectacle, le théâtre est gagnant. Pour moi, être socialiste, c'est d'abord être fraternel, chaleureux et généreux. C'est dans cette optique que je veux inscrire le Festival de Pau. Je n'entends pas que le théâtre devienne un instrument de pouvoir, un outil de domination de quelques hommes sur une multitude d'autres. Je souhaite, au contraire, qu'il soit une occasion de mise en liberté des gens. »

Le Festival sera-t-il palois ? Ne risque-t-il pas de n'être qu'un greffon parisien sur une ville du Sud-Ouest ? Hanin avoue ne pas très bien comprendre ce genre de procès : « Les querelles de clocher me sont assez étrangères. Je ne vois pas très bien au nom de quoi un Breton ne pourrait pas travailler à Strasbourg et inversement. Et pourquoi faudrait-il que seuls des Palois jouent à Pau ? Je suis plutôt persuadé que les échanges d'une région à une autre sont enrichissants. Pour ce qui me concerne, je suis plus déraciné que Parisien : je suis né à Alger... Et puis je n'arrive pas en pays conquis : il y a des Palois dans le Festival ! Par exemple, six personnes vivant à Pau jouent dans « Les caprices de Marianne ». De toute façon, je ne suis là que pour cinq ans et rien ne s'oppose à ce qu'un Palois me succède. En vérité, je n'ai pas le sentiment de « venir manger le pain des Palois ». Je viens plutôt travailler à Pau avec eux et pour eux. Car, si le Festival marche, il va former un public pour les créateurs du cru. Les retombées d'un festival ponctuel ne peuvent être que positives pour le reste de l'année culturelle de Pau et de sa région. »

JEAN-PAUL LIEGEOIS

Télévision

LES ZAKOUSKIS DE SAGAN

Est-ce pour rendre hommage à Léonid Brejnev ? Roger Vadim (Plemiannikov de son vrai nom et descendant de Gengis Khan) a porté à l'écran la seule pièce russe écrite par cette fille du Lot qu'est Françoise Sagan. Certes, à l'exception d'un ours — magistralement interprété par un plantigrade qui tient à garder l'anonymat — rien dans « Bonheur, impair et passe » ne rappellerait sa patrie au Premier soviétique. Mais sans doute sourirait-il de voir (sur A 2, le 18 juin à 20h30) le plus parisien et le plus gracieux théâtre de boulevard emprunter sa couleur locale aux aristocrates de Saint-Petersbourg. L'éternel triangle, en l'occurrence la troïka, met aux prises la comtesse Angora (Ludmilla Mikael), son mari le comte Igor (Philippe Léotard) et son soupirant, le prince Wladimir (François Marthouret). Cédera, cédera pas ? Sous les yeux de la comtesse mère (Danielle Darrieux) et du beau-frère pédéraste (Jean-François Balmer), la partie s'engage dans un chalet de montagne. L'ours, lui, rôde à distance, effarouché par les somptueuses fourrures que portent ces dames et fermement décidé à ne pas servir de descente de lit aux amants.

Car la comtesse finira par sauter le pas — oh ! rien qu'une nuit et juste pour rire ! ou pour taquiner la caméra de Vadim qui grelotte par moins vingt degrés sous zéro... Mais elle en sera pour ses frais et Jean Royer lui-même donnera sa bénédiction à ce spectacle de famille. Sagan se méfie de l'érotisme, comme de tout ce qui risque d'être grave ou mortellement ennuyeux. Consciente de ses limites, elle marivaude, égrenant une petite musique qui n'appartient qu'à elle. Les oreilles sensibles y percevront un lointain écho de Musset et chacun lui saura gré d'éviter la vulgarité, d'assaisonner le chaud et le froid, la douceur et l'amertume, avec un sens exact de la mesure. Ses héros pleurent sans grimaces, se résignent à leur propre futilité et tirent élégamment leur épingle de ce jeu absurde qui se nomme la vie. Ils ont de la classe, comme on dit, et elle leur permet de se prendre en patience. Seul l'ennui leur fait peur, aussi le noient-ils dans la vodka, les flots de paroles ou les émotions fortes. Mais ils ont beau se tuer ou s'étreindre, ils flottent à la surface des choses, ils comptent pour du beurre.

Cette légèreté ne les empêche pas de nous tenir sous leur charme, bien au contraire. Ils nous plaisent d'autant plus qu'ils échappent à nos misères ou qu'ils les traitent de haut. Qu'ils interprètent la jalousie, le désir ou l'angoisse, ils cherchent moins à nous convaincre qu'à se distraire, et nous aussi par la même occasion. La comtesse trompe son époux pour le reconquérir, le comte perd sa femme aux cartes pour lui prouver sa passion, le séducteur feint d'aspirer à la mort pour gagner le cœur de sa belle. Ce n'est pas sérieux... tant mieux. Le mélo n'est comestible que mis en boîte, certaines répliques ne passent la rampe que portées par un clin d'oeil. « Ciel, mon mari ! », s'écrie l'infidèle, tout émoustillée par les délices du flagrant délit. Malheureusement, l'ours est là qui veille et qui, retenant le comte dans les sous-bois, la prive de sa grande scène.

A l'heure où le cinéma français tourne à l'intimisme, Sagan s'affirme comme la reine des amuse-gueules. On applaudit mais, avouons-le, on reste sur sa faim. Pourquoi tant de malice, de lucidité, de tendresse se cantonnent-elles entre les quatre murs d'un salon ? Pourquoi toujours cette vitre entre les personnages et nous ? Quand la réalité foulera-t-elle les tapis de ses gros sabots ? « Ne forçons pas notre talent », nous répondrait l'auteur. Allons donc ! Elle en possède assez pour arracher ses marionnettes à leurs ornières et les lancer aux trousses de la condition humaine.

Les samedis se suivent et ne se ressemblent guère. Une semaine avant l'entremet. de Sagan, nous avons eu droit sur F.r. 3 à l'admirable plat de résistance que fut l'émission sur « Rossel et la Commune de Paris ». Son auteur, Jean-Pierre Chévènement, ne s'est pas contenté d'actualiser le sujet, il l'a ressuscité. « Je m'y suis cru, déclarait-il lors d'une interview. 1870-1871, c'est 1940 ; Rossel c'est de Gaulle qui, au lieu d'aller à Londres, aurait rejoint le maquis, aurait été rattrapé par la gendarmerie et que Pétain aurait fait fusiller ». Je m'y suis cru... Voilà le secret de cette émotion qui nous atteint en pleine poitrine. La foi de Rossel, l'espoir de la Commune, nous ont laissé en héritage un brûlot qui flambe dès qu'on l'approche.

GABRIELLE ROLIN



Françoise Sagan, vue par Demoulin.

Y A D'L'ABUS !

● Le jubilé de la reine d'Angleterre a plongé notre Léon Zitrone dans un état émotif proche de l'ébriété. Qui ne l'a pas entendu (le 7 juin sur T.f. 1) célébrer la grand-messe dans la cathédrale Saint-Paul ne sait pas ce qu'est l'éloquence. Avant d'entonner le « God save the Queen », il rappelle aux béotiens que nous sommes que ça correspond à notre Marseillaise. Après quoi, suivant Sa Majesté dans les petites rues de Londres, il s'émerveille de constater qu'elle tient debout : « Les occasions où le peuple voit sa reine marcher à pied sont rarissimes ». Atteint par la fièvre du gros Léon, Yves Mourousi conclut : « Espérons que la France redeviendra une monarchie ». Il ne manque à Giscard Ier qu'un carrosse d'or.

● Auguste Blanc, secrétaire général de la C.f.t. (Compagnie de francs-tireurs ?) a sévèrement condamné les assassins de Reims. « Dès ce matin, a-t-il dit, ils sont exclus de notre mouvement. Croyez que je regrette de ne pas les avoir connus plus tôt » (T.f. 1 le 6 juin). Qu'est-ce que c'est que ce chef qui renie ses troupes ?

● Lors de la conférence de presse accordée aux lycéens, le président de la République a déploré que sa volonté de réformes suscite toujours l'opposition ou le scepticisme des Français. « Même quand elles sont équitables, on les attaque », a-t-il dit. En existerait-il donc d'injustes ? (A 2 le 8 juin).

● Prenant congé du « Figaro », Jean d'Ormesson, son ancien directeur, nous explique les causes de son départ : « J'ai essayé de tenir le plus longtemps possible, avant de me résoudre à cette démission qui est une façon de rendre hommage aux lecteurs ». (T.f. 1 le 6 juin). Jusqu'où peut-on pousser l'art de transformer un camouflet en courbette ? De son côté, Robert Hersant, le patron-videur ricane : « D'Ormesson ? Sa seule force, c'était sa faiblesse ».

● Madame Pelletier, bombardée « Madame Anti-Drogue » par notre Président, a perdu la paix depuis le curieux accueil que lui a réservé T.f. 1 (le 9 juin) : « Voyons Madame, vous avez sept enfants. Comme il y a un jeune sur quatre qui se drogue, vous avez statistiquement un drogué dans votre foyer ». Gageons que le soir, à l'heure de la soupe, elle a dévisagé son petit monde d'un œil soupçonneux.

Depuis trois ans...
la revue théorique du Parti socialiste

la nouvelle revue **socialiste**

ses dossiers, ses débats — où toutes les sensibilités ont pu s'exprimer — ont permis d'affirmer notre **identité** au sein de la gauche, ont contribué à expliquer les **positions du P.S.** sur tel ou tel événement.

SPECIAL CONGRES

DEUX NUMEROS EXCEPTIONNELS (24 et 25)

LE POUVOIR DANS LE PARTI
LE PARTI AU POUVOIR

avec Jean-Pierre Worms, Gilles Martinet, Jean-Michel Bichat, Robert Chapuis, Dominique Taddei, Lionel Jospin, Alain Meyer, Gabriel Gosselin, Pierre Bérégovoy, Colette Audry, Claude Jeantet.

PARTICIPEZ AU COMBAT DE LA GAUCHE
CONTRIBUEZ AU DEVELOPPEMENT DU P.S.
EN VOUS ABONNANT DES MAINTENANT
A LA N.R.S.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souscris un abonnement d'un an à la NRS
☐ **normal 100 F**
☐ **tarif étudiant 85 F**
☐ **de soutien 150 F**
Ci-joint un chèque de ..... francs
à faire parvenir : 12 Cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél. 878.40.73.

TELECINE

Dans le numéro 219 de juin :

DOSSIER T . V . :
LES EMISSIONS RELIGIEUSES

— Au sommaire de ce numéro :

Les grands prêtres de l'information : « Le cirque » de Roger Gicquel ● Le MIP-TV de Cannes ● Les films du mois à la TV ● Les films nouveaux ● Images — Le timbre : affranchir ou asservir ?

TELECINE

Dans le numéro 220 de juillet-août :

DOSSIER T . V . :
REMOUS A FR3

(stations régionales de Rennes et Lyon)

Egalement au sommaire :
● Le cinéma à Vincennes
● Les films du mois à la TV
● Les films nouveaux

TELECINE

TELECINE, le mensuel pour maîtriser l'audiovisuel. En vente 9 F chez votre marchand de journaux ou à ETC, 49, rue du Fbg Poissonnière - 75009 Paris
CCP ETC 5023 99 PARIS.

L'OURS

Chaque mois :
un journal
un cahier-revue

Au sommaire de nos derniers numéros : Le problème monétaire, Réforme et révolution, Economie et loisirs, Histoire du Parti socialiste, etc.
Demandez à l'OURS la liste de nos publications antérieures.
Le cahier : 10 F.
Abonnement annuel : 100 F.
(réduction de tarif pour les jeunes et les retraités)
L'OURS, 86, rue de Lille - 75007 PARIS
Envoi d'un spécimen sur simple demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

▶ abonnement d'un an (135 F) ☐

▶ abonnement de six mois (80 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐

par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

Au risque de vous plaire

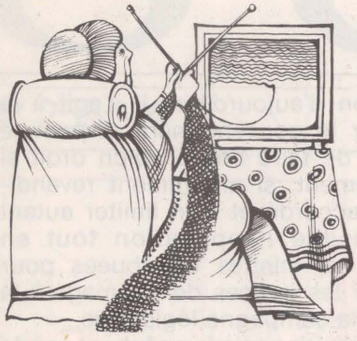

Télévision

VENDREDI 17 JUIN

Au magazine Vendredi, Jankélévitch, Serge Moscovici, Olivier Burgelin, etc. se demandent comment « vivre son corps » (20 h 30, F.r.3).

A Apostrophes : « Le livre érotique » — voir p. 33 (21 h 30, A2).

« Le rideau cramoisi », d'Alexandre Astruc, roman d'une passion et joyau d'écriture cinématographique (22 h 45, A2).

« La vie entre les lignes » : Louis Guilloux, l'écrivain socialiste auteur du « Pain noir », se raconte chaque jour sur France-Culture (18 h 30).

SAMEDI 18

Football : finale de la Coupe de France (20 heures, T.f.1).

« Bonheur, impair et passe » de Françoise Sagan — voir p. 37 (20 h 35, A2).

DIMANCHE 19

L'homme en question : retour du congrès de Nantes après création du chant officiel du P.s., Mikis Theodorakis (20 h 30, F.r.3).

Un western à la française assez réussi à un numéro Bourvil-Lino Ventura : « Les grandes gueules » de Robert Enrico (20 h 30, T.f.1).

« Le temps d'un silence », portrait du musicien Yehudi Menuhin (22 h 35, A2).

« Justin de Marseille », truand au grand cœur, dans le cycle consacré au cinéaste Maurice Tourneur (22 h 30, F.r.3).

LUNDI 20

« Des travaux et des jours : Servas », dans l'excellente série de Michel del Castillo, La saga des Français (21 h 50, A2).

« La pensée oubliée », portrait du philosophe Claude Lévi-Strauss par Jean-Claude Bringuier, 1er volet (22 h 05, T.f.1).

MARDI 21

« Une autre vie » : la 1re partie du reportage sur la communauté indienne menacée des Indiens Wayanas en Guyane (20 h 30, T.f.1).

Gary Cooper médecin militaire en Asie dans un classique de Cecil B. De Mille, « L'odyssée du Dr Wassel » (20 h 30, F.r.3).

MERCREDI 22

Jacques Chirac à l'émission Question de temps (20 h 30, A2).

Un « plateau » brillant (Shirley Mac Laine, Gassman, Anita Ekberg, Noiret, Peter Sellers, etc.) dans les sketches de « Sept fois sept femmes » de Vittorio de Sica (20 h 30, F.r.3).

La 2e partie de l'émission consacrée à Lévi-Strauss (22 heures, T.f.1).

JEUDI 23

Tribune libre : la C.f.d.t. (19 h 40, F.r.3).

« Libera, mon amour » : Claudia Cardinale en résistante dans une œuvre presque inédite de Mauro Bolognini (20 h 30, F.r.3).

Un des films repères de la renaissance du cinéma britannique : « Les chemins de la haute ville », de Jack Clayton, avec Simone Signoret (20 h 35, A2).



Disques

*** Joe Albany : This is for friends (Musica-Soul Posters MUS 3011).**

Le dernier des romantiques ? Sur une série de thèmes ad hoc, un pianiste très marqué par Art Tatum.

*** Roberta Kelly : Zodiac lady (Wea 50 351).**

Un matériel musical original, inspiré des signes du Verseau, par la dernière nouvelle chanteuse noire — « but not the least ».

*** Zap-pow now (Soul Posters 2103).**

Le reggae, plus explosif que jamais et tout nourri des problèmes du peuple jamaïquain — écoutez plutôt « Cry inflation »...

*** Tommy Dorsey 1938-1941 (R.c.a. PM 42.036).**

Un presque débutant doué (Frank Sinatra) et d'excellents arrangements dans ces faces « historiques » du jazz blanc d'avant-guerre.

*** Siegfried Kessler : Man and animals (Moshe Naïm 12009).**

Eblouissant travail sur les sonorités des claviers. Et une bien belle pochette d'Alain Appéré.

*** Stan Getz : Chick Corea-Bill Evans sessions (Double Verve 2610-036).**

Les deux meilleurs pianistes de jazz des années soixante dialoguent tour à tour avec la voix éthérée du ténor : superbe.

*** Michel Jonasz (Atlantic 50.365).**

A suivre, ce prometteur pianiste-chanteur qui s'est entouré de bons musiciens anglais pour cette transposition française du blues...

*** Ran Blake : Wende (Owl 05).**

Nourri de Gunther Schuller et de Monk, les superbes récits pianistiques grâce à quoi ce musicien blanc touche jusqu'au tréfonds le cœur même du jazz.



RUFUS VOUS ATTEND

Au Café de la Gare (41, rue du Temple, Paris 4e), tous les jours (même le dimanche) à 22 h, du 22 juin au 14 juillet, Rufus joue les « 300 dernières » de Rufus... et de Giscard.

Avis aux lecteurs de « l'Unité » : contre présentation de cette annonce, ils bénéficieront d'une réduction sur le prix de leur place ; ils paieront 15 F au lieu de 25 F.

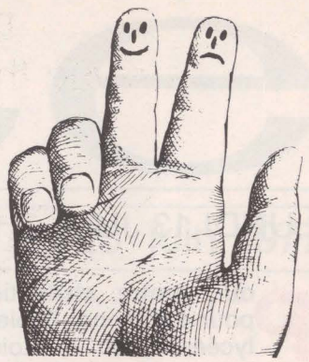

Spectacles

OU SONT-ILS EN JUIN ?

* Juliette Gréco : le 26 juin à Montélimar.

* Julos Beaucarne : le 18 au Mont de Baives et le 24 à Louviers.

* Le groupe Confluence : le 5 à Aulnay-sous-Bois et le 12 à Bergerac.

* François Béranger : le 27 à Bourg-en-Bresse et le 29 à Lons-le-Saunier.

* Djamel Allam : le 18 à Bagnolet.

* Zachary Richard : le 23 à Antibes et les 24-25 au festival Le Temps des cerises (Belgique).

* Gilles Servat : le 27 à Evry, le 29 à Ponthivy et le 25 à Flores.

* Michel Sohier : le 24 à Belle-Isle-Chateauroux et le 25 au Blanc.

* Bothy Band : un groupe irlandais depuis le 3 juin au Palais des arts (325, rue Saint-Martin, Paris 3e).

* Una Ramos : le 19 à Villejuif.

* Lionel Rocheman : depuis le 8 à la Vieille Grille (1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris 5e).

* Jean-Bruno Falguière : depuis le 1er à la Vieille Grille (1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris 5e).

* Didier Schmitt : depuis le 1er au Tout à la joie (35, rue de l'Ouest, Paris 14e).

* Dick Annegarn : le 25 à Yvetot.

* Mama Béa Tékielski : le 27 à Saint-Michel-sur-Orge.

* Mouloudji : le 19 à Clamecy

* Jacques Higelin : le 18 à Tournay (Belgique).

* Bernard Lavilliers : le 28 à Clamecy.

* Joan-Pau Verdier : le 29 à Niort.

* Claire : le 28 à Courbevoie.

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Mulle ,Francis Pisani, Emmanuèle Pias, Jean-Loup Reverier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : René Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

MA PART DE VERITE

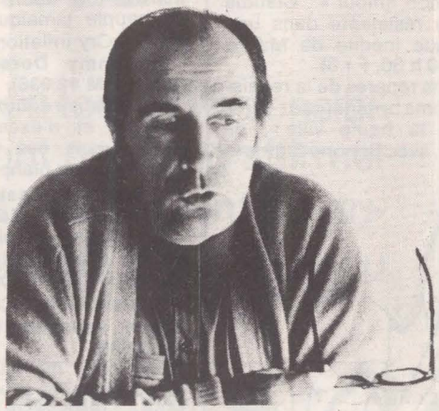

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

LUNDI 13 JUIN

Pour, contre, abstention ? Je suis pour Fabienne. Fabienne est une lycéenne de Pontoise, dix-neuf ans, qu'un juge d'instruction veut contraindre à un examen gynécologique à l'appui d'une inculpation d'infanticide. Pourquoi cette inculpation ? Parce qu'en octobre 1975 un surveillant du lycée a trouvé dans un couloir un papier froissé sur lequel il était conseillé à une certaine Fabienne de tuer, le jour venu, l'enfant qu'elle attendait. Huit mois plus tard, le corps d'un bébé était découvert à vingt kilomètres de Pontoise, et la directrice de l'établissement informait la police de ses inquiétudes.

Comment les soupçons se sont-ils portés sur Fabienne ? Je l'ignore. Je sais seulement qu'elle a passé en mai les épreuves physiques du baccalauréat, en collant noir, sous le regard vigilant des examinateurs. Mais je n'entrerai pas dans le jeu. Fabienne refuse l'examen médical. Et voilà la question de droit. Indépendamment de la faiblesse des présomptions, au nom de quoi le juge de Pontoise peut-il renverser la charge de la preuve ? Je crains la réponse : Fabienne est une femme. C'est tout.

MARDI 14 JUIN

Voici cinq ans que la gauche a inscrit dans son programme commun le droit des travailleurs à la retraite à taux plein pour les hommes de 60 ans et les femmes de 55. Encore cette mesure figurait-elle depuis plusieurs décennies dans les programmes socialiste et communiste. J'entends encore les critiques des partis conservateurs qui forment la majorité parlementaire de la Ve République contre un tel projet, leurs prophètes prédisant le désastre économique et financier qui en résulterait. D'où l'intérêt redoublé que j'ai porté à l'annonce, ce matin, de l'accord intervenu entre le patronat et les syndicats ouvriers sur la préretraite à 60 ans. J'ai observé dans ma chronique de la semaine dernière l'étonnante capacité de la droite à séparer la théorie de la pratique et à réaliser en détail la politique de la gauche qu'elle condamne en bloc. Ou, plus exactement, à extraire de la politique de la gauche, pour qu'ils servent de contre-feu, les éléments que les nécessités du temps lui imposent. Déjà certaines grandes entreprises avaient amorcé la manœuvre en avançant l'âge de la retraite à taux plein pour quelque dix mille travailleurs. De même, une loi de décembre 1975 pour les salariés affectés à des emplois pénibles. Enfin, un projet de loi récent du gouvernement Barre pour les femmes. Vive donc le programme commun !

Entrons cependant dans le lacis des statistiques. D'une part,sur les centaines de milliers de personnes (le gouvernement avait chiffré à 2 millions !) pouvant bénéficier de la loi sur le travail pénible, 5 000 seulement en ont usé jusqu'ici en raison des règles draconiennes édictées par le législateur (il suffit, pour le vérifier, de consulter la liste des professions pénibles retenues). 10 000 seulement des 500 000 à 600 000 femmes visées par le projet Barre quitteront leur emploi, faute de répondre aux exigences du texte. Comment pourraient-elles avancer 37 ans et demi de cotisations, alors que la plupart d'entre elles, aux approches de 65 ans, n'en comptent pas 25 ? D'autre part, une enquête démontre que, sur les 600 000 utilisateurs potentiels de la préretraite, 400 000 en useraient si les conditions d'octroi restaient celles de la retraite actuelle, tandis que, soit à cause de l'interdiction de tout cumul avec une autre activité rémunérée, soit en raison de l'inquiétude générale qui pèse sur l'état de notre économie, le gouvernement n'envisage guère plus de 80 000 départs. De plus, cet accord n'est applicable qu'aux travailleurs devant atteindre 60 ans avant le 31 mars 1979, comme si après cette date la majorité, dans l'hypothèse où elle se serait tirée d'affaire en 1978, entendait revenir à l'âge de 65 ans ! Aura-t-elle le courage d'inscrire sur sa future affiche électorale : « Relèvement à 65 ans de l'âge de la retraite » ?

On ne peut se tromper sur le sens de l'opération d'aujourd'hui. Il s'agit à la fois pour le gouvernement et pour le patronat de faire croire qu'un droit si profondément, si ardemment revendiqué est accordé et d'en limiter autant que possible l'application tout en utilisant les miettes distribuées pour améliorer les indices de chômage à la veille de la campagne législative.

Ces péripéties ne m'empêchent pas de me réjouir chaque fois que la droite, pour nous combattre, croit bon de se placer sur notre terrain. La gauche, c'est le droit, et la droite, l'aumône. Cela commence à se savoir.

MERCREDI 15 JUIN

A table, matin et soir, le maître de maison exigeait que le couvert fût mis pour le pauvre qui, un jour, assurément, frapperait à la porte. On lui dirait qu'on l'attendait et il verrait que c'était vrai. Longue attente, en vérité, puisque le pauvre n'était jamais venu. La famille avait fini par l'attendre sans l'attendre, par n'y plus prêter attention. Sauf l'enfant, toute grâce étant toujours neuve, qui continuait, même sans pauvre, de regarder du coin de l'œil la place vide comme si le pauvre allait apparaître et s'asseoir. Pauvre ou ange, témoin de Dieu, voyageur d'un autre monde, fût-il de la rue d'en face. Pendant le repas, devoir ou récompense, chacun accomplissait sa tâche de manger, comme il accomplissait, accomplirait sa vie. L'ordre du père régnait sur la subtile alliance du désordre établi et de la hiérarchie reconnue. L'ordre de la mère dérivait du règne de l'amour. A moins qu'il ne s'agît, pour l'un et pour l'autre, non point d'ordre mais de respect. Cela dura jusqu'à ce que le maître mourût, que la maison se dispersât.

Cet épisode d'une enfance que Jean Daniel raconte dans son dernier livre : « Le refuge et la source », je ne le choisis pas au hasard. Il me donne, dès les premières pages, l'une des clefs du personnage que je cherche, l'auteur. Au-dehors, la fureur de l'été, la brûlure des tomettes roses de la terrasse, l'horizon tremblant des ciels purs; au-dedans, l'ombre et le silence que trouble à peine le rai de lumière des persiennes. Tout est attente à qui sait aimer.

Je lis — on s'en doute — Jean Daniel chaque semaine. Je l'approuve ou je le critique. Mais j'écoute toujours son langage sous le vernis des mots et le tissu des analyses. Je comprends maintenant pourquoi.

Délivré du débat sur l'Europe,passé le congrès de Nantes, j'y reviendrai plus longuement.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325